



SAINTES

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Délibération

DAAJ/LK

2024 - 149 RAPPORTS D'ACTIVITES 2022 ET 2023 DE SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 22

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, BERDAÏ Ammar, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, CAMBON Véronique, DEREN Dominique, JEDAT Günter, CHANTOURY Laurent, DAVIET Laurent, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, MAUDOUX Pierre, MARTIN Didier, DIETZ Pierre, MACHON Jean-Philippe, ROUDIER Jean-Pierre, CATROU Rémy

Excusés ayant donné pouvoir : 8

ARNAUD Dominique à ROUDIER Jean-Pierre, BUFFET Martine à CAMBON Véronique, CARTIER Nicolas à BARON Thierry, EHLINGER François à DEREN Dominique, MELLA Florent à CATROU Rémy, PARISI Evelyne à DRAPRON Bruno, TERRIEN Joël à CALLAUD Philippe, VIOLLET Céline à MACHON Jean-Philippe

Absents excusés : 5

BENCHIMOL-LAURIBE Renée, BETIZEAU Florence, CHABOREL Sabrina, DELCROIX Charles, TORCHUT Véronique

Secrétaire de séance : TOUSSAINT Charlotte

Date de la convocation : 07/11/2024

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les rapports d'activités 2022 et 2023 de la Communauté d'agglomération Saintes Grandes Rives, L'Agglo,

Considérant que l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'un rapport d'activité doit être transmis avant le 30 septembre de chaque année, au Maire de chaque commune membre de tout établissement public de coopération intercommunale,



Considérant que la Commune de Saintes est une commune membre de la Communauté d'agglomération Saintes Grandes Rives, L'Agglo,

Après consultation de la Commission « Ressources » du jeudi 31 octobre 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte :

- De la communication des rapports d'activités 2022 et 2023 de la Communauté d'agglomération Saintes Grandes Rives, L'Agglo.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la communication des rapports d'activités 2022 et 2023 de la Communauté d'agglomération Saintes Grandes Rives, L'Agglo.

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,



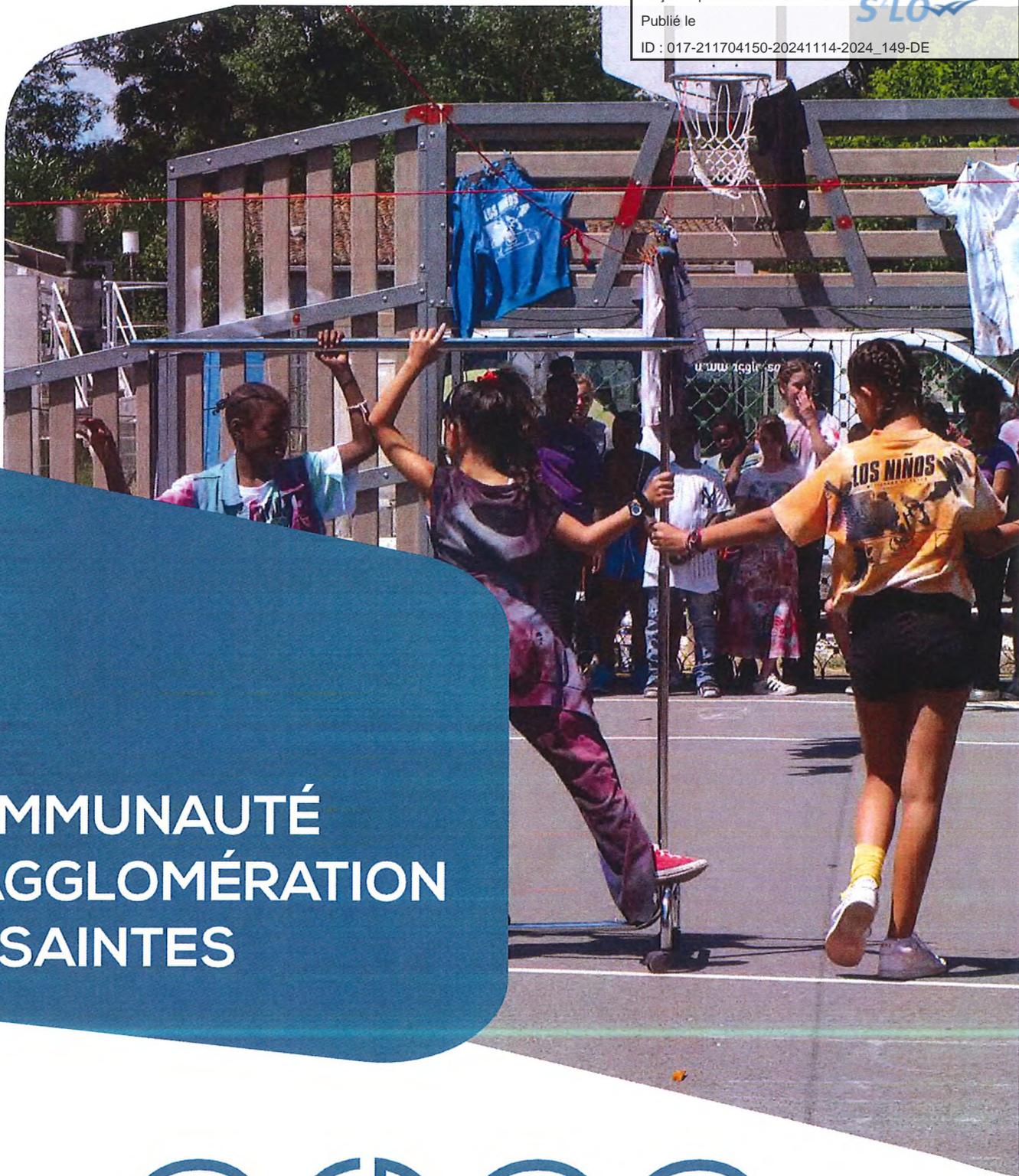
Bruno DRAPRON

La secrétaire de séance,



Charlotte TOUSSAINT

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

Édito du Président.....	3
Chiffres Clés.....	4-5
2022 en images.....	6-7
Les élus communautaires.....	8-9



UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE.....10

Développement économique.....	12	Habitat.....	18
Aménagement du territoire et urbanisme.....	14	Transports et mobilité.....	20
		Tourisme.....	22



UNE AGGLOMÉRATION PROCHE ET SOLIDAIRE DE SES HABITANTS.....24

Petite Enfance.....	26	Cohésion sociale, territoriale.....	36
Education-Jeunesse.....	29	Politique de la ville.....	38
Espaces aquatiques.....	34	Santé.....	40



UNE AGGLOMÉRATION SENSIBLE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....34

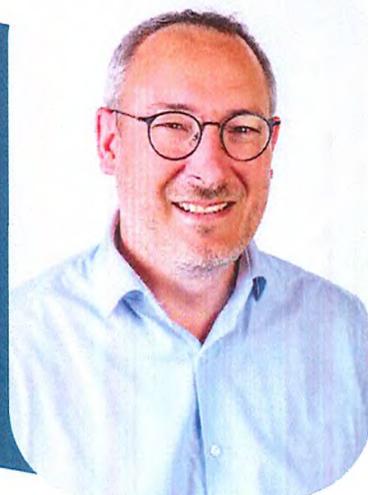
Eaux et milieux naturels.....	44	Traitement des déchets.....	46	Transition énergétique.....	48
----------------------------------	----	--------------------------------	----	--------------------------------	----



DES MOYENS POUR AGIR.....50

Finances.....	52	Patrimoine.....	58
Communication.....	54	Ressources humaines.....	60
Systèmes d'information.....	56	Conseil de développement.....	61

Annexe : Annuaire des communes.....62



BRUNO DRAPRON

Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo

Mesdames, Messieurs,

L'année 2022 s'inscrit comme un tournant déterminant pour notre Communauté d'Agglomération de Saintes, laissant derrière elle les épreuves d'une crise sanitaire qui a éprouvé notre résilience collective, pour s'ouvrir à une ère de renouveau et d'opportunités.

L'été a renoué avec la tradition, en égrainant des événements culturels et touristiques qui ont fait vibrer le cœur de notre agglomération. L'éclat du

fleuve Charente lors de la troisième édition de l'Escapade, la mélodie des concerts Préludes, ont résonné comme des hymnes à la beauté et à la richesse de notre territoire, rappelant à chacun le potentiel inexploré qui nous entoure.

Le mois de septembre a vu l'inauguration de notre nouveau siège, niché près de la Cité Entrepreneuriale, témoignant de notre aspiration à tisser des liens plus forts avec le monde économique local. Dix ans après l'éveil de notre agglomération, cette inauguration symbolise une nouvelle aube, reflétant notre engagement sans faille envers le progrès économique et le développement durable.

L'année a également été marquée par l'éclosion de l'Entente Val de Charente, un pacte d'avenir entre les agglomérations de Royan, Angoulême, Cognac et Saintes. Cette entente forge notre ambition commune de bâtir un futur florissant, en tirant parti des liens patrimoniaux, touristiques et économiques qui nous unissent, nous permettant d'exercer une influence positive sur les arènes régionales et nationales.

La signature du Contrat Fleuve Charente, en collaboration avec le département de la Charente-Maritime, est un autre pilier de notre engagement pour mettre la Charente au cœur de notre développement, tout en la chérissant comme un écrin de biodiversité indispensable à notre territoire.

Dans ce vent de reprise, l'effervescence économique de nos zones d'activités a été palpable, témoignant de la vigueur retrouvée de notre agglomération. Le succès inaugural de la plateforme de financement participatif dédiée à l'économie sociale et solidaire met en lumière le dynamisme de notre territoire, pionnier dans le domaine de l'ESS à l'échelle départementale, voire régionale.

Confrontés à l'impératif climatique, le lancement de notre Plan Climat Air Énergie est un pas résolu vers la compréhension profonde de notre empreinte environnementale, et la définition d'actions concrètes pour naviguer avec assurance dans les eaux du changement climatique. Nos démarches en faveur des mobilités douces et de la protection environnementale s'inscrivent dans cette vision globale, tendant vers un environnement plus sain pour nos enfants.

Il serait impossible de conclure sans évoquer l'excellence de notre Campus Connecté, la vitalité de notre jeunesse, et l'importance cruciale de nos espaces aquatiques, qui, en dépit des défis énergétiques et des secousses de la pandémie, demeurent des piliers éducatifs et ludiques.

Chacune de ces actions, et tant d'autres encore, reflète notre engagement indéfectible à œuvrer au quotidien pour un territoire plus durable, plus solidaire, et plus rayonnant. Plus que jamais, l'agglomération a été à vos côtés, animée par la ferme volonté de construire un futur des plus radieux.

Bonne lecture !

CHIFFRES CLÉS



36 communes



sur un territoire de 475 km²



25 000 hectares de terres agricoles (surface agricole utile)



60 447 habitants



2^È agglomération, par sa superficie, du département de la Charente-Maritime



64 élus communautaires



26 665 actifs et actives



799 créations d'entreprises en 2022

Chiffres : INSEE (2022)

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'HABITAT

LA POLITIQUE DES DÉCHETS

LA POLITIQUE DE LA VILLE

LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

L'ÉDUCATION, L'ENFANCE

ET LA JEUNESSE

LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

LE TOURISME

LES MILIEUX NATURELS, LA BIODIVERSITÉ, L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ÉNERGIE

L'ACTION SOCIALE ET LA SANTÉ

BURIE 1287 habitants	LA CHAPELLE-DES-POTS 1004 habitants	ROUFFIAC 468 habitants
BUSSAC-SUR-CHARENTE 1271 habitants	LA CLISSE 701 habitants	SAINTE-BRIS-DES-BOIS 387 habitants
CHANIERS 3598 habitants	LA JARD 424 habitants	SAINTE-CÉSAIRE 884 habitants
CHÉRAC 1113 habitants	LE SEURE 254 habitants	SAINTE-GEORGES-DES-COTEAUX 2708 habitants
CHERMIGNAC 1255 habitants	LE DOUHET 708 habitants	SAINTE-SAUVANT 487 habitants
COLOMBIERS 311 habitants	LES GONDS 1755 habitants	SAINTE-SEVER-DE-SANTONGE 622 habitants
CORME-ROYAL 1977 habitants	LUCHAT 535 habitants	SAINTE-VAIZE 662 habitants
COURCOURY 692 habitants	MIGRON 723 habitants	SAINTE 25 288 habitants
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE 464 habitants	MONTILS 866 habitants	THÉNAC 1676 habitants
ÉCOYEUX 1356 habitants	PESSINES 763 habitants	VARZAY 824 habitants
ÉCURAT 465 habitants	PISANY 742 habitants	VÉNÉRAND 762 habitants
FONTCOUVERTE 2323 habitants	PRÉGUILLAC 443 habitants	VILLARS-LES-BOIS 235 habitants

*INSEE (2021)



2022 EN IMAGES

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

S²LOW



Nouveau siège de l'Agglomération



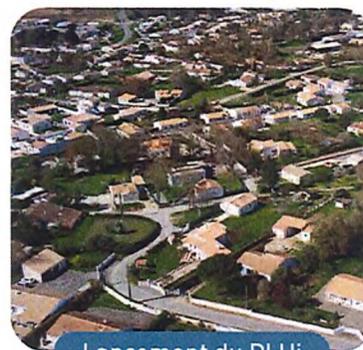
1^{re} édition - Festival Préludes



Lancement du Plan Climat



2^e édition - Escapade sur le fleuve Charente



Lancement du PLU



Signature Contrat de Sécurité Intégré



Signature du Contrat de Fleuve



Création de l'Entente Val de Charente



Inauguration du RPI de Saint-Césaire



ESS - 1^{re} édition de la plateforme de financement à abondement participatif

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
 Reçu en préfecture le 26/11/2024
 Publié le
 ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président



Bruno DRAPRON
Maire de Saintes

1^{er} Vice-Président



Eric PANNAUD
Education, Enfance, Ferrocampus, Campus Connecté, Convention Territoriale Globale
Maire de Chaniers

Les conseillers communautaires délégués



Véronique ABELIN-DRAPRON
Politique de la ville et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
Conseillère municipale à Saintes



Caroline AUDOUIN
Santé et accès aux soins, égalité femmes-hommes
Conseillère municipale à Saintes



Alain MARGAT
Animation du territoire, relations avec les élus
Maire de Corme-Royal



Evelyne PARISI
Habitat
Adjointe au Maire de Saintes



Jean-Marc AUDOUIN
Gestion des itinéraires de randonnées, des véloroutes voies vertes et du contrat de fleuve
Maire de Saint-Sauvant

Les Vice-Présidents



Francis GRELLIER
Bâtiments communautaires et travaux
Maire de Fontcouverte



Marie-Line CHEMINADE
Ressources humaines et dialogue social
Adjointe au Maire de Saintes



Frédéric ROUAN
Agriculture, aménagement et attractivité du territoire
Maire de Saint-Georges-des-Coteaux



Alexandre GRENOT
Tourisme, équipements culturels et sportifs
Maire de Les Gonds



Fabrice BARUSSEAU
Eau, assainissement, transition écologique, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations, cadre de vie, transition numérique
Maire de Villars-les-Bois



Véronique CAMBON
Petite enfance, politique jeunesse communautaire
Adjointe au Maire de Saintes



Pierre-Henri JALLAIS
Economie Sociale et Solidaire, économie circulaire, chantiers d'insertion
Maire de La Chapelle-des-Pots



Jérôme GARDELLE
Politique des déchets
Maire de La Jard



Jean-Luc MARCHAIS
PLU, suivi de l'instruction du droit des sols
Maire de Bussac-sur-Charente



Philippe CALLAUD
Finances
Adjoint au Maire de Saintes



Pascal GILLARD
Insertion professionnelle et sociale, Gens du voyage
Maire d'Ecoveux



Philippe DELHOUME
Transports et mobilité
Maire de Pessines



Gérard PERRIN
Maire de Burle



Jean-Luc FOURRÉ
Adjoint au Maire de Chaniers



Annie GRELET
Adjointe au Maire de Chaniers



Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU
Maire de Chérac



Jean-Michel ROUGER
Maire de Chermignac



Aurore DESCHAMPS
Maire de Colombiers



Eric BIGOT
Maire de Courcoury



Gaby TOUZINAUD
Maire de Dompierre-sur-Charente



Bernard CHAIGNEAU
Maire d'Ecurat



Marie-France DREY
Adjointe au Maire de Fontcouverte



Daniel DE MINIAC
Maire de La Clisse



Stéphane TAILLASSON
Maire de Le Douhet



Sylvie CHURLAUD
Maire de Le Seure



Jacki RAGONNEAUD
Maire de Luchat



Agnès POTTIER
Maire de Migron



Philippe ROUET
Adjoint au Maire de Montils



Pierre TUJAL
Maire de Pisany



Martine MIRANDE
Maire de Prégullac



David MUSSEAU
Maire de Rouffiac



Bernard COMBEAU
Maire de Saint-Bris-des-Bois



Christelle BASSO-FIN
Maire de Saint-Césaire



Thierry BARON
Adjoint au Maire de Saintes



Ammar BERDAI
Adjoint au Maire de Saintes



Philippe CREACHCADEC
Adjoint au Maire de Saintes



Laurent DAVIET
Conseiller municipal à Saintes



Charles DELCROIX
Conseiller municipal à Saintes



Dominique DEREN
Conseillère municipale à Saintes



François EHLINGER
Conseiller municipal à Saintes



Joël TERRIEN
Adjoint au Maire de Saintes



Véronique TORCHUT
Adjointe au Maire de Saintes



Charlotte TOUSSAINT
Adjointe au Maire de Saintes



Renée BENCHIMOL LAURIBE
Conseillère municipale à Saintes



Pierre DIETZ
Conseiller municipal à Saintes



Pierre MAUDOUX
Conseiller municipal à Saintes



Jean-Philippe MACHON
Conseiller municipal à Saintes



Jean-Pierre ROUDIER
Conseiller municipal à Saintes



Céline VIOLLET
Conseillère municipale à Saintes



Remy CATROU
Conseiller municipal à Saintes



Florence BETIZEAU
Conseillère municipale à Saintes



Amanda LESPINASSE
Adjointe au Maire de Saint-Georges-des-Coteaux



Pierre HERVÉ
Maire de Saint-Sever-de-Saintonge



Michel ROUX
Maire de Saint-Vaize



Patrick PAYET
Adjoint au Maire de Thénac



Eliane TRAIN
Adjointe au Maire de Varzay



Françoise LIBOUREL
Maire de Vénérand

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 38

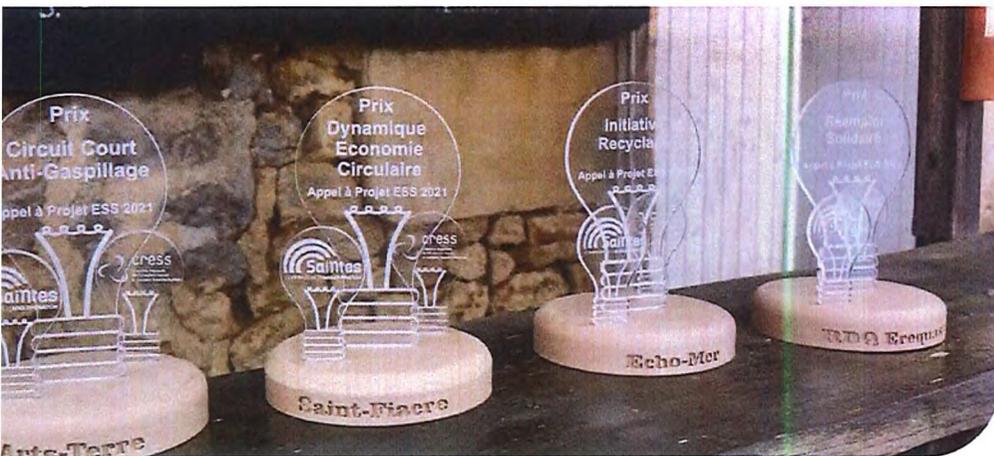
Publié le : 26/11/2024
 Par : Bruno DRAPRON
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>





CHAPITRE 1.

UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans la continuité des années précédentes, l'activité économique sur le territoire pour cette année 2022 continue de s'intensifier. De nombreuses entreprises s'installent sur le territoire et l'agglomération continue de soutenir les entreprises et initiatives économiques, créatrices d'investissements et d'emplois locaux.

DE NOUVEAUX PROJETS D'ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Plusieurs entreprises sont venues s'implanter sur les zones d'activités existantes :

- **LA FERME SANTONE**, magasin de producteurs fermiers locaux, a inauguré une nouvelle surface de vente de 900 m² au cœur du Parc Centre-Atlantique. Il propose en vente directe des produits régionaux de saison : viande, charcuterie, volaille, fruits et légumes, crèmerie, des vins et alcools locaux et divers produits d'épicerie.
- **LA SOCIÉTÉ LARIVIÈRE**, spécialisée dans la vente de matériaux de construction et équipements pour le bâtiment a démarré ses activités en septembre 2022 sur le Parc Centre-Atlantique.
- **LA SOCIÉTÉ SARDAIN**, entreprise artisanale spécialisée dans les travaux électriques a quitté l'hôtel d'entreprises de l'agglomération, pour poursuivre son développement dans le hameau artisanal du Parc Centre-Atlantique.

DES ENTREPRISES QUI CONTINUENT LEUR DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE

Plusieurs entreprises se sont agrandies dans les zones d'activités existantes :

- **LA SOCIÉTÉ L'ANGÉLYS** a inauguré son agrandissement sur la zone de La Sauzaie à Fontcouverte et a commencé à déployer ses boutiques pour de la vente directe.
- **LA SOCIÉTÉ CHALVIGNAC** a installé sa filiale CCM SIMONNEAU, spécialisée dans la production de remorques agricoles, dans une partie de la friche « Saintronic » sur la zone d'activités de l'Ormeau de Pied à Saintes, projet pour lequel elle a engagé un programme d'investissement de plus de 3 millions d'euros.

DE LA NOUVEAUTÉ À L'HÔTEL D'ENTREPRISES DE L'AGGLOMÉRATION

LA SOCIÉTÉ SPHERE BM, spécialisée dans la fabrication de machines d'emballages pour les secteurs de l'ostréiculture et des pépinières viticoles a implanté sa filiale SPHERE CONSO dans l'hôtel d'entreprises de l'agglomération, situé à Saint-Georges-des-Côteaux.



Bruno Drapron, président de l'agglomération, en charge de l'économie.



Frédéric Rouan, vice-président, en charge de l'aménagement, de l'attractivité du territoire, et de l'agriculture.

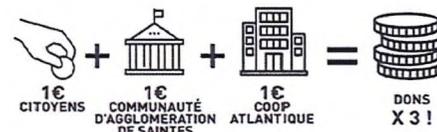
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION INNOVE DANS SA DÉMARCHÉ À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Depuis quelques années, l'agglomération est engagée au quotidien dans un processus de soutien aux structures de l'ESS, afin d'encourager et d'accompagner le développement d'initiatives économiques de proximité.

• En 2022, grâce au renfort du Plan de Sauvegarde de l'Emploi de COOP Atlantique, la Communauté d'Agglomération a conforté son appel à projets ESS, avec l'abondement de COOP Atlantique à hauteur de 10 000€.

11 porteurs de projet ont été auditionnés et 7 sont devenus lauréats, dont un avec le bonus renouvelé du « Coup de cœur citoyen ».

• Également, l'agglomération a profité du partenariat COOP Atlantique pour initier avec succès une opération inédite en Nouvelle-Aquitaine. Elle a lancé la 1^{re} plateforme de financement à abondement participatif en faveur des porteurs de projets sociaux et solidaires. Mise en oeuvre, en partenariat avec « J'adopte un projet », pendant 6 semaines, cette campagne de financement a permis à 5 entrepreneurs engagés de financer leur projet. Cette plateforme fonctionne sur le modèle « d'abondement participatif », c'est-à-dire que les dons des citoyens sont additionnés à ceux de la Communauté d'Agglomération de Saintes et Coop Atlantique ! Ils ont pu ainsi multiplier par 3 les dons du public et recueillir 6000€ chacun pour financer leurs investissements.



• L'agglomération a également organisé une table-ronde à Saint-Césaire, ayant réuni 60 personnes autour de la question « l'ESS en milieu rural, moteur d'Innovation Sociale », ainsi que les ESS presso à Fontcouverte et à COOP Atlantique. Ces rendez-vous confirment leur succès avec plus de 90% des participants satisfaits et plus de 2/3 des participants engagés dans des coopérations ou collaborations entre structures.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID: 017-211704150-20241114-2024_149-DE

Pierre-Henri Jallais, vice-président, en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire.

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



3

nouvelles implantations



9

nouveaux permis de construire accordés



10

entreprises accompagnées dans leur projet d'implantation au Parc Centre-Atlantique



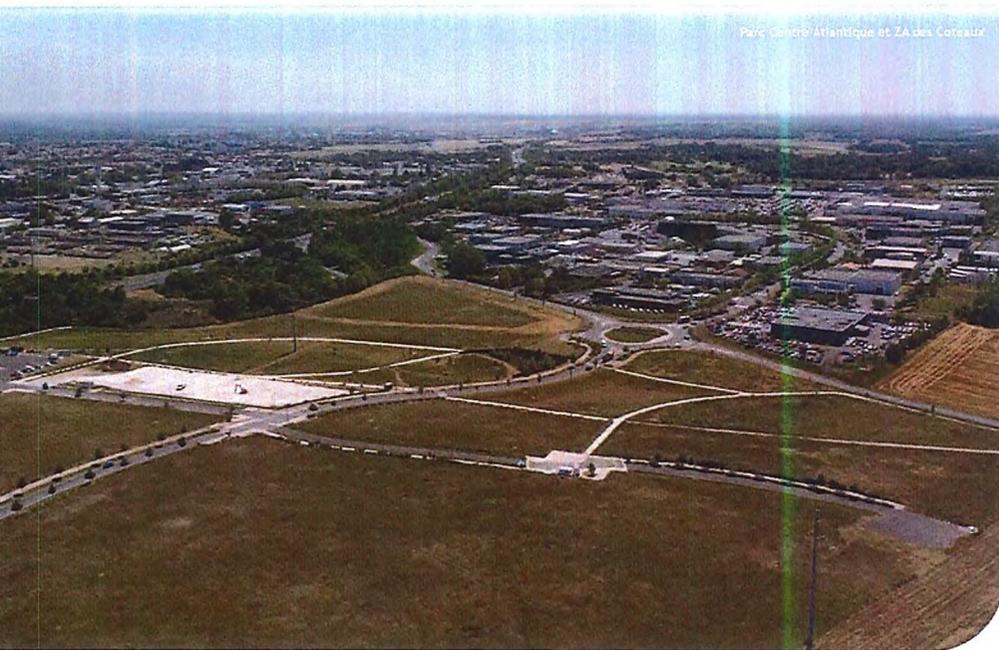
15

entreprises accompagnées financièrement dans leur développement

947 955 € d'aides accordées aux entreprises du territoire

7 481 700€ d'investissements





Parc Centre Atlantique et ZA des Corbeaux

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PLANIFICATION

Le service instruit les dossiers d'urbanisme, tout en conseillant les élus et porteurs de projet. Le service s'occupe aussi de l'urbanisme opérationnel (extensions et implantations dans les zones d'activités).

L'URBANISME OPÉRATIONNEL

• **PARC CENTRE ATLANTIQUE** : Les entreprises qui souhaitent s'implanter dans la zone du Parc Centre Atlantique sont épaulées par une mission d'urbaniste conseil afin de respecter les règles d'implantation en vigueur dans la zone d'activités. En 2022, 16 entreprises ont été accompagnées pour l'élaboration de leurs projets de permis de construire et 8 permis de construire ont été délivrés (Porte Dauphine Automobiles, Locatoumat, Foir'fouille, GH Energies, Agence Volvo Construction Equipement, BC Auto, Bureau Vallée, Ô Piscines de Martin).

• **ZA LA SAUZAIE NORD À FONTCOUVERTE** : La commercialisation de la zone d'activités s'est poursuivie en 2022. L'entreprise Julien Jacques a obtenu son permis de construire. Fin 2022, les deux derniers lots de la zone étaient réservés par des entreprises, l'une des deux ayant déposé son permis de construire en fin d'année.

• **ZA LE FIEF PICAUD À MONTILS** : Les études d'extension de la zone d'activités se sont poursuivies par la réalisation des études de maîtrise d'œuvre jusqu'à la phase avant-projet. Le dossier de déclaration Loi sur l'eau a été validé et le permis d'aménager a été déposé en fin d'année. 3 entreprises locales ont déjà réservé des terrains pour cette future zone artisanale de 2 hectares.

• **ZALES CHARRIERS À SAINTES** : Le projet d'extension et de requalification de la zone d'activités des Charriers a été relancé en 2022 avec la mise à jour des études de faisabilité réalisées sur l'ensemble du secteur. Les études d'aménagement d'une première phase d'extension d'environ 5ha ont été engagées pour permettre l'implantation d'une entreprise et de la future déchetterie / recyclerie de l'agglomération. L'esquisse de cette première phase du projet a été remise fin 2022. En parallèle, les négociations foncières se sont poursuivies pour préparer les extensions ultérieures de la zone d'activités.

• **ZA LES BRANDES À CHANIERES** : En avril 2022, le conseil communautaire a délibéré pour lancer les études d'extension de la zone des Brandes à Chaniers. Ce projet fait suite à la demande d'installation d'une entreprise, sur un terrain de 5ha, et aux besoins de développement exprimés par des entreprises déjà implantées dans cette zone d'activités. Le projet d'extension couvre 8,4ha. Les études de faisabilité ont été réalisées en 2022 et les négociations foncières ont été initiées.

L'INSTRUCTION DROIT DES SOLS

• **DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME** : L'ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE autorisations droit des sols poursuit la mise en œuvre du projet de dématérialisation des autorisations d'urbanisme. En 2022, 14 communes du territoire ont été connectées à l'interface PLAT'AU, qui permet d'échanger de manière dématérialisée sur les dossiers. Le logiciel d'instruction Cart@ds a également été connecté au Système d'Information Géographique du Pays de la Saintonge Romane, permettant ainsi la remontée automatique d'informations (zonages, règlements du PLU, risques...) dans le logiciel d'instruction pour faciliter l'instruction dématérialisée des demandes.

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



4846

demandes d'autorisation instruites
Répartis en :

2556 certificats d'urbanisme informatifs,
227 certificats d'urbanisme opérationnels,
1442 déclarations préalables,
552 permis de construire,
39 permis d'aménager
et 30 permis de démolir



162 000€

de dépenses liées aux
travaux et aménagements
sur les zones d'activités

3M€

de recettes liées à la
commercialisation des
terrains des zones
d'activités

PERSPECTIVES 2023

- **PARC CENTRE ATLANTIQUE** : poursuite de l'accompagnement des entreprises jusqu'à délivrance de l'ensemble des permis de construire et cession de l'ensemble des terrains disponibles.
- **ZA LA SAUZAIE NORD À FONTCOUVERTE** : commercialisation des derniers lots et accompagnement pour les permis de construire liés.
- **EXTENSION DE LA ZA LE FIEF PICAUD À MONTILS** : le diagnostic d'archéologie préventive est programmé pour le début de l'année 2023, puis les travaux seront réalisés à la suite de l'obtention du permis d'aménager.
- **ZA LES CHARRIERS À SAINTES** : poursuite des études de maîtrise d'œuvre et dépôt du permis d'aménager pour la première phase d'extension.
- **EXTENSION DE LA ZA LES BRANDES À CHANIERES** : poursuite des études de maîtrise d'œuvre (dossier loi sur l'eau, diagnostic archéologique, permis d'aménager)
- **DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME** : connexion de l'ensemble des communes à PLAT'AU, transmission dématérialisée des actes au contrôle de légalité, diminution des flux papiers



Frédéric Rouan, vice-président, en charge de l'aménagement de la zone d'activités, de l'attractivité du territoire, et de l'agriculture.





Jean-Luc Marchais,
vice-président, en charge
du PLUi, du suivi de
l'instruction des droits des
sols.



Le service planification a en charge l'instruction des DIA (Droits de Préemption) en amont des procédures de cession ou nécessaires aux acquisitions en amont de l'acte de vente (délai de 15 jours)

UNE ÉVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME COMMUNAUX PENDANT L'ÉLABORATION DE PLUI

Dans l'attente de l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal, les documents d'urbanisme communaux ont la possibilité d'évoluer. Ainsi, le service planification a élaboré 3 procédures de modification simplifiées :

- 2 procédures ont accompagné le développement économique de l'agglomération pour les communes de Bussac-sur-Charente et Fontcouverte.
- 1 procédure a permis à la commune de Thénac de mieux maîtriser l'aménagement d'un secteur stratégique du centre-bourg.

5 autres procédures ont été lancées dans le courant de l'année 2022 et seront finalisées par la suite :

- 3 procédures participeront au développement économique de l'agglomération.
- 1 procédure prévoit le renforcement du parc locatif social.
- 1 procédure concerne l'accompagnement réglementaire au déploiement du projet Ferrocampus.

L'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

• Dans le cadre de la charte de gouvernance actée au préalable du lancement du PLUi, le 14 décembre 2021, l'agglomération a organisé des rencontres bilatérales avec les 36 communes de l'agglomération. Ces temps qualitatifs ont permis d'échanger respectivement sur les projets de l'agglomération et ceux des communes, de répondre aux interrogations et préoccupations des élus sur le cadre réglementaire et de s'inscrire dans une démarche de partenariat étroit.

• Des rencontres dynamiques de territoire ont été organisées avec les principaux partenaires de l'agglomération (l'Etat, le Pays de Saintonge Romane, les acteurs économiques). Ces rencontres ont permis de définir ensemble les principaux enjeux à prendre en compte, notamment en ce qui concerne la limitation de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers, la prise en compte de la politique de l'habitat, le développement économique et ses différentes filières.

Ainsi, la Communauté d'Agglomération a pu commencer à dresser un diagnostic de territoire dans ses différentes composantes (environnement, démographie, habitat, économie, mobilité...), en vue de lister les enjeux qui seront traduits dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durables.

• Un séminaire regroupant près de 150 élus a été organisé au mois de décembre, afin de sensibiliser les élus sur les leviers disponibles dans le cadre de l'élaboration d'un PLUi, et d'intervenir sur les différents champs de l'aménagement du territoire.

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



3

procédures de modification simplifiée du PLU communaux finalisées

5

procédures de modification simplifiée du PLU communaux en cours d'accompagnement



36

rencontres entre les communes et l'agglomération au lancement du PLUi

3

réunions dynamiques de territoire réalisées avec les personnes publiques associées



1541 DIA instruites



35 7376





HABITAT

La Communauté d'Agglomération de Saintes déploie différentes actions dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. Elle soutient la construction du logement social et propose des aides à la rénovation de l'habitat et aux primo-accédants.

LA POURSUITE DU PROGRAMME « GUICHET UNIQUE » ET OPAH-RU 2018-2023

LES PROPRIÉTAIRES DU PARC PRIVÉ ACCOMPAGNÉS

Nombre de dossiers OPAH – Propriétaires occupants :

- 13 logements habitat indigne pour 922 000 euros de travaux et 568 000 euros de subventions
- 51 logements en rénovation énergétique globale pour 1 353 000 euros de travaux et 726 000 euros de subventions – gain énergétique moyen : 49%
- 34 logements améliorés pour favoriser le maintien à domicile pour 318 000 euros de travaux, 214 000 euros de subventions

Nombre de dossiers OPAH – Propriétaires bailleurs :

- 21 logements locatifs rénovés, pour 1,8 millions d'euros de travaux et 909 000 euros de subventions,

Rénovations de façades :

- 4 projets sur les communes de Saintes, Chaniers et Burie accompagnés

Conseils et accompagnement aux travaux pour les particuliers :

- 410 conseils personnalisés auprès des particuliers pour la rénovation énergétique,
- 92 projets de rénovation globale accompagnés avant travaux

Ces actions ont été réalisées en partenariat avec l'Anah, Action Logement, la Fondation Abbé Pierre, Procvivis, la Ville de Saintes et 6 autres communes, dont Burie et Chaniers.

LES COMMUNES ACCOMPAGNÉES

• La commune de Burie, ayant une volonté forte de rénovation de son centre bourg, a été accompagnée pour la mise en œuvre d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI), dans le cadre du volet RU (Renouvellement Urbain) de l'OPAH. Il s'agit d'un outil coercitif issu du code de l'urbanisme qui permet d'imposer la réalisation de travaux sur un immeuble dégradé, en utilisant la possibilité de mettre en œuvre une procédure d'expropriation. L'expropriation n'est pas l'objectif final de l'ORI, elle génère une discussion avec les propriétaires et une prise de conscience les amenant à déclencher des travaux, en bénéficiant des aides mises en place dans le cadre de l'OPAH-RU.

L'ORI a été lancée en 2021. En 2022, le processus d'animation se poursuit auprès des propriétaires et le travail de préparation de la commune (estimation du montant des travaux par immeuble, échanges avec les propriétaires...) s'est poursuivi, avant construction du dossier de DUP.

• La Ville de Saintes a également été accompagnée, une liste d'immeuble a été élaborée avec les élus et les services de la ville. Les étapes suivantes seront poursuivies en 2023.

MAIS AUSSI...

- Recrutement d'un 2^e ETP pour accompagner les particuliers à l'amélioration de l'habitat (France Rénov') et animer un réseau de mobilisation des professionnels de la rénovation et de l'immobilier.
- Lancement d'une étude pré-opérationnelle pour relancer une nouvelle OPAH après juin 2023.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

S²LOW

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



34

logements améliorés pour favoriser le maintien à domicile pour 318 000€ de travaux, 214 000€ de subventions



51

logements en rénovation énergétique globale pour 1 353 000€ de travaux et 726 000€ de subventions



410

conseils personnalisés auprès des particuliers pour la rénovation énergétique

13

habitats indignes rénovés pour 922 000€ de travaux et 568 000€ de subventions



21

logements locatifs rénovés pour 1,8M€ & 909 000€ de subventions

86

logements sociaux soutenus pour un montant de 736 000€



96

projets de rénovation accompagnés

1 965 497 €
budget total réalisé en 2022

PERSPECTIVES 2023

- LANCEMENT NOUVELLE OPAH-RU 2023-2028
- POURSUITE GUICHET HABITAT : intensification de l'animation auprès des professionnels
- POURSUITE DES ORI à Saintes et Burie
- LANCEMENT DE L'ÉTUDE FERROCAMPUS
- LANCEMENT DE L'ÉTUDE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT



Evelynne Parisi,
conseillère communautaire déléguée,
en charge de l'habitat.

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39

Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>



Page 12/12



TRANSPORTS & MOBILITÉ

L'Agglomération facilite les déplacements des usagers et s'engage au quotidien pour assurer la mobilité des habitants du territoire, en développant une offre alternative à la voiture individuelle.

LE PARC VÉLO BICY'S S'AGRANDIT

Le service de location longue durée de vélos à assistance électrique Bicy's a agrandi son parc avec l'arrivée de 20 vélos supplémentaires en 2022 et d'un vélo-cargo. Au total, 56 vélos sont désormais à la location.

LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Le schéma directeur cyclable a été voté en Conseil Communautaire en avril 2022. Il comprend 7 itinéraires reliant la ville centre, Saintes, aux communes périphériques. Afin de pouvoir réaliser les aménagements prévus, la Communauté d'Agglomération de Saintes pilote désormais la compétence « réalisation des aménagements cyclables » du schéma directeur.

L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE PROLONGÉE

En 2022, 200 primes à l'achat d'un vélo à assistance électrique ont été versées par l'agglomération, soit 40 000 euros.

Face à l'engouement des habitants pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE), la collectivité a décidé d'augmenter le montant de son investissement. 60 000 euros seront consacrés à l'aide à l'achat de VAE, ce qui représente la possibilité de verser 300 aides.

LA NOUVELLE PLATEFORME POUR LES ABONNEMENTS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Une nouvelle plateforme de paiement des abonnements de transport scolaire a été mise en place en septembre 2022, afin de faciliter la démarche d'abonnement en ligne. Environ 45% des ventes de Carta'Buss se font désormais en ligne.

LES HORAIRES EN TEMPS RÉEL SUR TOUS LE RÉSEAU BUSS

Grâce à l'application gratuite Zenbus, les usagers du transport public ont la possibilité de voir en temps réel où se trouve leur bus.



Philippe Delhoume,
vice-président,
en charge des
transports et de la
mobilité.

LANCEMENT DE LA FUTURE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC 2024-2030

Avec l'appui du bureau d'études Tecurbis, la Communauté d'Agglomération a lancé la réflexion sur la future concession de service public pour les années 2024-2030. Un questionnaire a été lancé auprès des élus des communes du territoire afin de réaliser le diagnostic.

En termes d'atouts, le territoire a une offre importante et diverse pour une agglomération de moins de 100 000 habitants et bénéficie d'une importante clientèle d'abonnés. Il est cependant important de moderniser le service, de le rendre plus visible, en particulier le transport à la demande.



Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



714 304

voyages sur le réseau BUSS
+6,1% par rapport à 2019



20 329

voyages réalisés sur le
réseau Allo'Buss



1 230 000

kilomètres réalisés



200

primes à l'achat d'un vélo à assistance électrique
ont été versées,
soit un investissement de la collectivité de 40 000€



400 000€

investis dans l'économie locale grâce à la prime VAE



Le parc de vélo Bicy's a été réservé à plus

70%

PERSPECTIVES 2023

- AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE : Objectif : 300 primes
- INSTALLATION DE VÉLOBOX
- MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA CYCLABLE
- RÉFLEXION & TRAVAIL SUR LA CRÉATION DE LA MAISON DU VÉLO
- TRA

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39

Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>





TOURISME

Compétence partagée entre l'Agglomération, le Département et la Région, la stratégie de développement touristique sur le territoire continue. L'Agglomération développe différents projets qui concourent à l'attractivité touristique du territoire et à sa valorisation.

LA PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL PRÉLUDES

En 2022, un nouveau partenariat a été mis en place avec l'Abbaye aux Dames pour proposer des concerts de musique classique dans des sites patrimoniaux de l'agglomération. Ces nouveaux rendez-vous musicaux mettent à l'honneur des jeunes ensembles de musique de chambre et ont pour objectif de soutenir la création artistique, de faire rayonner la musique classique sur l'ensemble du territoire mais également de valoriser le patrimoine local. Au total, 7 soirées musicales ont été programmées sur les 3 premiers week-ends de juin, dont 2 reportées pour cause de canicule. Au total 540 personnes ont participé soit plus de 100 personnes par soirée.

UN VOL EN MONTGOLFIÈRE PROPOSÉ

En partenariat avec le département de la Charente Maritime, et dans le cadre de la 22^{ème} Coupe d'Europe des Mongolfières, l'Agglomération a proposé une découverte de vol captif en mongolfière avec l'Association Coupe d'Europe de Mongolfières. Au total 60 personnes ont pu bénéficier de cette animation qui s'est déroulée le 15 juillet sur le Communal à Chaniers.

LES AQUEDUCS GALLO-ROMAINS

Les travaux ont continué sur les trois sites : Fontcouverte, Vénérand et Le Douhet.

LA DEUXIÈME ÉDITION DE L'ESCAPEDE SUR LE FLEUVE CHARENTE

Suite au succès de la 1^{ère} édition, l'agglomération a reconduit l'Escapade sur le Fleuve Charente. Événement gratuit, intercommunal, festif, mettant à l'honneur les loisirs de pleine nature, il touche un public sportif et familial et fédère les communes, les prestataires touristiques, culturels et sportifs. L'édition 2022, prévue initialement le 17 juillet, a été reportée à cause de la canicule, au dimanche 25 septembre.

Au total : 446 participants sur l'ensemble des activités. Le concert des Crogs a été maintenu le 17 juillet au soir sur la place Bassompierre à Saintes.

LE PASS DÉCOUVERTE ANGOULÊME-COGNAC-SAINTE

Grand Cognac et l'Agglomération de Saintes collaborent depuis plusieurs années sur la mise en réseau de prestataires touristiques à travers le Pass Découverte, qui facilite l'accès aux activités culturelles et de loisirs (centres aquatiques, croisières, visites, activités de plein air...). Cette année, Grand Angoulême a rejoint le dispositif et l'offre d'activités a ainsi été étoffée. Afin de favoriser un tourisme de proximité et d'accompagner les prestataires touristiques, les 3 agglomérations ont financé intégralement le pass (conception et impression). 26 000 exemplaires ont été édités, imprimés et diffusés. 53 partenaires sont représentés avec plus de 68 offres culture et loisirs.

2022, EN QUELQUES



54 776

visiteurs accueillis à l'Office de Tourisme



80%

de clientèle française (Nouvelle-Aquitaine, Ile de France, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne)

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

CHIFFRES S'LOW



23 000

utilisateurs de la Flow Vélo



223 925.45 €

de taxe de séjour collectée

L'AGGLO CONTINUE DE SOUTENIR LES PROJETS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE TOURISME

- Mairie de Chermignac – Gîte communal de groupe : travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère en gîte de groupe de grande capacité : 10 000 €
- EURL Les Croisières Charentaises : acquisition d'un train touristique électrique, zéro émission de CO₂ : 30 000 €
- Mairie de Les Gonds – Gîte d'étape : travaux de réhabilitation d'un bien communal en gîte d'étape pour les Pèlerins de St Jacques de Compostelle : 9094.50 €
- Financement de la Ligne Verte, un tracé touristique de 2,5 km qui permet de découvrir les cinq monuments incontournables de la ville de Saintes

LES TRAVAUX POUR LA CRÉATION DE LA MARQUE DE TERRITOIRE ONT DÉMARRÉ

L'Agglomération a engagé un travail pour la mise en place de la marque de territoire. Des ateliers avec les acteurs économiques ont eu lieu au printemps et une étude de positionnement a été réalisée permettant d'identifier les 5 piliers identitaires du territoire (haut lieu de la romanité, ruralité millésimée, génie créatif, patrimoine bâti siglé, géographie favorable) et de définir ses valeurs (la connaissance, l'énergie et la générosité). Cette étude de positionnement servira à la création de la marque et de son univers graphique.

PERSPECTIVES 2023

- MARQUE DE TERRITOIRE : Poursuite des travaux de création
- PASS DÉCOUVERTE : Reconduction sous production numérique
- DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE D'ANIMATIONS TOURISTIQUES : Préludes, organisation de la 3^e édition de l'Escapade sur le Fleuve Charente, Echappées Rurales et Cinés Plein Air
- ÉLABORATION DU SCHEMA DE DÉVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE
- POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES ET DES ÉQUIPEMENTS FLUVIAUX



Alexandre Grenot, vice-président, en charge du tourisme, des itinéraires de randonnées, véloroutes, voies vertes, des équipements culturels et sportifs et de la gestion du fleuve





CHAPITRE 2.

UNE AGGLOMÉRATION PROCHE ET SOLIDAIRE DE SES HABITANTS





PETITE ENFANCE

La Communauté d'Agglomération de Saintes mène une politique ambitieuse en faveur de la petite enfance. Elle accompagne les parents, les assistantes maternelles et les professionnels gardant les enfants à domicile à travers les Relais Petite Enfance et propose aux familles le service d'accueil des jeunes enfants.

LA CRÈCHE 1,2,3 SOLEIL

- Au mois d'avril, le fonctionnement de la crèche a été une nouvelle fois perturbé en raison de la crise sanitaire :
 - ouverture de 8h à 18h
 - ajustement des pratiques professionnelles en fonction de l'évolution des recommandations ministérielles.
- Le projet d'équipe a abouti concernant la mise en place de deux sections d'âges mélangés « moyens-grands » et d'une section pour les « petits », pour une réalisation en 2022.
- La mixité des âges permet des interactions riches et diversifiées. L'autonomie, la solidarité, l'entraide, l'empathie et la socialisation des enfants sont ainsi favorisées.
- Différents ateliers et temps festifs ont été organisés, comme « Lire et faire lire », ateliers sonores et musicaux, carnaval, animation musicale « Les Chardonnerets », fête de l'été... L'équipe a travaillé l'organisation de ces différents temps avec des petits groupes d'enfants.
- Suite au départ d'une assistante maternelle, la crèche s'est vue diminuer l'agrément de 21 à 18 places.
- L'intervention de la psychologue sur les 4 établissements d'accueil jeunes enfants a été diminuée.

LA MICRO-CRÈCHE DE DOMPIERRE-SUR-CHARENTE

La micro-crèche a multiplié les activités de plein air pour les enfants, afin de favoriser l'apaisement par le mouvement de la nature, et de développer la conscience écologique des enfants accueillis, en impliquant les familles.

LA CRÈCHE À PETITS PAS

- Au regard des absences et des départs d'agents, l'organisation de la crèche a été réadaptée.
- Les équipes de la crèche ont développé un projet d'éveil musical pour les enfants, en collaboration avec le conservatoire de musique de Saintes.
- Dans le cadre du partenariat avec l'Éducation Nationale, les équipes ont développé des initiatives collectives avec les partenaires locaux et les familles, afin d'assurer une continuité d'accueil de qualité pour les enfants entrant à l'école.

LA CRÈCHE PASSERELLE

- Le projet d'extension a pris une nouvelle dimension. Un programmiste a travaillé sur une étude de faisabilité du projet de réhabilitation et d'extension, et un premier comité de pilotage s'est réuni en novembre 2022.
- La structure a fermé 4 jours en janvier 2022 pour 5 cas de COVID chez les enfants et les professionnels, l'année a été ponctuée par plusieurs protocoles sanitaires à appliquer, mais sans commune mesure avec les années précédentes. L'été 2022 a été marqué également par la canicule, où il a fallu adapter l'organisation au sein de la structure.
- Les équipes ont intensifié les activités extérieures dans le jardin et des ateliers en lien avec la nature. Le jardin a été optimisé, par le biais d'achat de bacs de jeux de sable et d'eau, les goûters sont pris en extérieur dès que possible. Le travail autour de la santé environnementale s'est décliné par le développement d'activités à base d'ingrédients naturels.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

- Enormément impactés lors de la crise sanitaire, l'ensemble des ateliers à destination des assistantes maternelles a repris normalement.
- Afin d'accueillir dans des conditions optimales les familles et les professionnels, le relais petite enfance a déménagé dans des bureaux individuels.
- Des événements ponctuels ont été organisés tout au long de l'année : spectacle de fin d'année, atelier son et lumière à la médiathèque, sortie à la caserne des pompiers, bilan des ateliers d'éveil, soirées « ça papote », soirées « créa-nounous », gazette RPE...
- Suite à la nouvelle convention collective des agents des RPE, une réunion d'information et d'échange a été organisée en janvier 2022, afin de répondre aux questions des agents.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

- Dès le 2nd semestre 2022, les familles ont pu à nouveau entrer dans le Publi le vie des enfants. Les équipes ont valorisé ces temps informels pendant lesquels les échanges entre parents ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE la création du lien social, aux actions d'accompagnement et de soutien à la parentalité.

- Des temps festifs parents-enfants ont été organisés : Carnaval (maquillage des enfants et goûter partagé avec les parents), Chasse aux œufs et animation musicale « Les Chardonnerets ».
- Une fête de fin d'année en juillet a réuni tous les parents et les enfants de la structure (exposition photo, château gonflable, jeux en bois, atelier « prévention santé environnementale »).
- Projet SNOEZELEN : jeux lumineux, détente et sensorialité, achat de matériel lumineux, colonnes à balles, balles lumineuses, CD de relaxation à la bibliothèque Louis Aragon.

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



263
enfants accueillis
dans les crèches



764
familles informées via
les RPE



178
demandes d'inscriptions en
établissement d'accueil
du jeune enfant



166 552
heures facturées
en crèche



251
ateliers d'éveil
organisés

2 150 699 €

budget total des 4 crèches du territoire



Véronique Cambon,
vice-présidente, en
charge de la petite
enfance et de la
politique jeunesse
communautaire.

LE PROJET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Les démarches et réflexions autour de la santé environnementale pour les 4 structures d'accueil de jeunes enfants se sont poursuivies en 2022.

• Démarche SAFELI : la dynamique au sein des équipes a continué avec la finalisation des différents travaux :

- rédaction des différents protocoles d'entretien et d'aération
- conception d'un livret pour les familles permettant de diffuser des informations générales ainsi que des recettes pour « jouer autrement »
- achat de matériel d'entretien : 3 nettoyeurs vapeur ont été mis en service sur les multi-accueils.

Toutes les structures bénéficient d'un extérieur accessible aux enfants. La démarche SAFELI et la période de crise sanitaire ont encouragé les activités de jeux et la présence des enfants à l'extérieur. Les bénéfices sur le bien-être des enfants sont bien réels.

Les investissements réalisés en 2021, permettant un aménagement de certains espaces, ont permis de poursuivre ces pratiques, bénéfiques aux enfants, aux familles et aux professionnels.

Les activités manuelles se poursuivent également en privilégiant l'usage de produits naturels (farine, huile, colorants alimentaires pour faire de la pâte à modeler, du sable magique...)

Le choix des jeux et jouets est également pensé en prenant en compte les critères de santé environnementale.

• Formation « NESTING »

Deux agents du service ont pu bénéficier d'une formation promue et financée par l'ARS, nommée « Nesting », afin de préparer une certification qui permettra l'animation d'ateliers de santé environnementale au sein du service petite enfance.



Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

ÉDUCATION = JEUNESSE

La Communauté d'Agglomération de Saintes exerce la compétence éducation, enfance, jeunesse. Chaque année, elle consacre un budget de 16 millions d'euros pour favoriser l'apprentissage, l'éveil et la réussite des enfants. Elle travaille en étroite relation avec l'Éducation nationale et les communes.

LE TEMPS SCOLAIRE

Un certain nombre de projets sur le temps scolaire sont portés et financés par l'agglomération :

- Spectacles pour les classes de maternelle au Gallia : 33 classes : 850 élèves
- Génération 2024 : 42 classes, + 1000 élèves concernés (tennis, hand-ball, escrime, athlétisme, triathlon, canoë, danse, tennis de table, aviron)
- Rugby : 17 classes
- Sécurité routière : tous les CM2
- Web radio : 8 classes
- Monde souterrain : 4 classes
- Contes musicaux : 4 classes
- Balade contée : 16 classes

LES SÉJOURS VACANCES

Les séjours vacances ont pu reprendre dans des conditions normales :

- 8 séjours organisés : équitation, sports nautiques, aventure, plongée, médiéval, création ligne « Street Wear », citoyenneté internationale et échange interculturel
- Séjours à La Clisse, Chaniers et Montendre
- 182 enfants concernés

LA FÊTE PÉRISCOLAIRE - FESTI'MOMES

Mercredi 6 juillet 2022, plus d'une vingtaine d'ateliers proposés dans le jardin public de Saintes ont mis en avant les intervenants qui accompagnent les enfants toute l'année dans le cadre des projets temps scolaire et périscolaire. Plus de 300 enfants ont été accueillis sur la journée.

LES CLASSES EN 2022

- 4 fermetures de classes : Chérac – Ecoeux – Nicolas Lemerrier (Saintes) – Le Cormier (Saintes)
- 1 ouverture de classe : Louis Pasteur (Saintes)



PERSPECTIVES 2023

CRÈCHE PASSERELLE :

- Continuer le travail autour du projet d'extension de la structure.
- Stabiliser l'équipe et travailler ensemble sur le fonctionnement à venir
- Mettre en place un projet pour développer un potager en collaboration avec le lycée agricole de Saintes

CRÈCHE DE DOMPIERRE-SUR-CHARENTE :

- Réflexion sur les horaires d'ouverture

ACCUEIL FAMILIAL :

- Réflexion sur le maintien de cet accueil ou modification/transformation en accueil occasionnel.



Eric Pannaud, 1er vice-président, en charge de l'éducation, de l'enfance, du Ferrocampus, du Campus Connecté et de la Convention Territoriale Globale

LA POLITIQUE JEUNESSE

En 2022, les contours de la politique jeunesse ont été définis comme suit :

- Axe 1 - Coordonner, renforcer la gouvernance partenariale de la politique jeunesse du territoire
- Axe 2 - Permettre aux jeunes de devenir des citoyens actifs et impliqués en favorisant leur engagement dans la vie de la cité et développer leur autonomie
- Axe 3 - Garantir l'égal accès des jeunes aux différentes politiques publiques du territoire afin de réduire les inégalités sociales et territoriales

Dans ce cadre, de nombreux projets ont été développés et concrétisés toute l'année :

• pour maintenir le lien sur le Réseau Jeunesse, des groupes de travail ont été formés afin que les jeunes puissent :

- organiser un grand rassemblement le 26 novembre 2022, à l'occasion de *Festi Sol*, sur l'engagement des jeunes et la valorisation de leurs initiatives
- concevoir un Pass Actif Jeunes, en lien avec le Comité Départemental Olympique et Sportif et le Contrat Local de Santé, afin de sensibiliser les jeunes à prendre soin de leur santé
- travailler sur l'insertion des publics jeunes spécifiques et sur la mobilité

• la 1^{re} édition du Festival des Cultures Urbaines (22 et 23 juin 2022) a vu le jour

• le programme des colos apprenantes a été maintenu avec 3 séjours thématiques : *Street Wear* pour les 9-12 ans, *Plongée Sous - Marine* pour les 11-15 ans, *Citoyenneté Internationale* pour les 14-17 ans

• une nouvelle junior association a vu le jour : *Los Niños*, issue du séjour *Street Wear*

• le suivi et l'accompagnement des différents conseils municipaux des jeunes (Courcoury, St Georges des Coteaux, Foncuverte) a continué

• la participation à la Fête de la Saintonge Durable, en collaboration avec le club *Planète en Danger* et *Ecolégiens MépaKe* (tenue de stands avec les vélos smoothies et ramassage des déchets à La Palu)

• le lancement de l'appel à projets à destination des jeunes *Emancip'Action*, qui favorise le développement des idées et initiatives portées par les jeunes. De nombreux projets ont été déposés, dont un projet de séjour culturel en Belgique, initié par des jeunes du territoire.

• l'accueil d'un jeune en Service Civique International, venu du Maroc par l'intermédiaire de *Cooleurs du Monde* et de la Maison Départementale de la Mobilité Internationale. Plusieurs projets ont été réalisés avec lui, dont la conception d'un graffiti en réalité augmentée à l'école Roger Pérat, fédérant pendant 6 mois l'ensemble des habitants du quartier et de nombreux jeunes mineurs non accompagnés.

• le renforcement du lien avec de nombreux acteurs jeunesse du territoire, dont les structures mineurs non accompagnés

• les nombreux projets sportifs et culturels lors des différentes vacances impactant et mixant les jeunes du quartier Politique de la Ville et du territoire.



Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

LA LUDOTHÈQUE

• Au cours de cette année, 11 101 personnes ont été accueillies. La reprise de la fréquentation est montée en puissance à partir du dernier trimestre.

• 53% des joueurs qui fréquentent la Ludothèque sont âgés de 0 à 11 ans dont 41% pour les 0-6 ans, 37% sont âgés de 26 à 55 ans.

• 18 groupes ont été accueillis ce qui représente 726 joueurs.

• Les accueils spécifiques du vendredi matin sont toujours appréciés par les familles et les professionnels de la petite enfance. Pour un accueil de qualité, l'équipe a dû réduire la jauge, temporairement.

LE MATERIEL LUDIQUE

Pour répondre aux demandes de tous les usagers, le catalogue comprend environ 2 000 jeux et jouets répertoriés.

Au cours de l'année 2022, 4 284 emprunts et retours de jeu et jouets ont été effectués.

• Le jeu « Pat Patrouille Famille » remporte la palme du jeu le plus emprunté, ex-aequo avec le Bowling géant (17 fois). Au cours des mois de mai à juillet, ce sont les jeux géants en bois qui ont eu la côte.

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

• Samedi 21 mai, la traditionnelle fête mondiale du jeu a été organisée à Saintes. Après 2 ans d'interruption, elle a rassemblé 250 personnes. Les grands jeux en bois ont rencontré un vif succès.

• Pendant les vacances d'automne, une journée spéciale robots et Lego, en partenariat avec l'association ROBOBRICK a été organisée. Plus de 100 adultes et enfants ont participé.

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



4 296

enfants scolarisés dans les écoles du territoire



53

enfants porteurs de handicap accueillis dans les Accueils Collectifs de Mineurs ; 2 enfants ont participé aux Animations Vacances



+ 40

postes d'animations régularisés suite à la vague de déprécarisation



1 759

enfants accueillis à l'accueil périscolaire par jour ; 324 enfants accueillis chaque mercredi



11 101

personnes accueillies à la Ludothèque



4 284

emprunts et retours de jeux et jouets à la Ludothèque

022 5096

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39
Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>

budget



Page 18/27

31

LE CAMPUS CONNECTÉ

- Deux étudiantes ukrainiennes sont arrivées en mars 2022. Le Campus Connecté, en partenariat avec le département linguistique de La Rochelle Université, a mis en place des ateliers de français langue étrangère. L'une des deux étudiantes accompagnées a eu l'opportunité d'intégrer un cursus Langues Etrangères Appliquées, en présentiel au sein de l'université rochelaise.
- Le taux de réussite global aux examens annuels est relativement élevé (entre 60 et 70%).
- Les étudiants du Campus sont suivis individuellement, le coordinateur-tuteur échange sur le parcours étudiant, les difficultés et obstacles éventuels rencontrés.
- Il propose également des ateliers individuels méthodologiques et/ou thématiques, comme par exemple présentation orale, structuration d'un travail écrit, recherches bibliographiques, mais aussi soutien en anglais, outils numériques, statistiques...

DES ACTIVITÉS SPÉCIALES AVEC LES PARTENAIRES

- La rentrée au Campus Connecté s'est faite avec la présence des partenaires de la Cité Entrepreneuriale ;
- 2 ateliers de sensibilisation au développement durable avec Cyclad, dont une visite de CyclaBox à la déchetterie Nord ont été organisés ;
- 3 participations des étudiants et du coordinateur-tuteur du Campus Connecté aux ateliers et mini-conférences du Pôle Innovation de Saintes ;
- 2 participations au Hackathon du Pôle Innovation de Saintes ;
- Atelier bimensuel de discussion en anglais avec un intervenant anglophone de l'association Amitiés Saintes Salisbury ;
- Pérennisation de ce moment d'échange par l'adhésion du Campus Connecté à l'association Saintes Salisbury ;
- Mise en place d'un partenariat avec la Ludothèque de Saintes pour des temps de convivialité étudiants ;
- Déplacement hebdomadaire possible à La Rochelle Université avec la mise en place d'une navette : 6 déplacements en 2022 ;
- Participation d'une équipe du Campus Connecté de Saintes au concours national « Le campus est dans le pré », événement entrepreneurial d'une journée (mars 2022), et prix du jury remporté ;
- Déplacement de 3 étudiants et du coordinateur à l'évènement régional des Campus Connectés, à Périgueux ;
- Portes ouvertes du Campus Connecté en mars et juin 2022 ;
- Participation au FerroCampus Days en novembre 2022.



16

étudiants (9 hommes, 7 femmes)
2 personnes ne se sont jamais présentées
et 2 abandons au fil de l'année
9 étudiants inscrits sont également
salariés, dont 1 sportif professionnel, 4
assistants d'éducation et 1 AVS



8

étudiants sont en L1

4

en L2, L3, M1 et M2



5

étudiants ont entre 18 et 20 ans,

7

ont entre 20 et 30 ans,

2

ont entre 30 et 40 ans

2

ont plus de 40 ans

LA RESTAURATION SCOLAIRE

- La guerre en Ukraine a eu un effet majeur sur le service, avec une forte inflation des denrées alimentaires. Le service a dû adapter ses menus, les processus culinaires, afin de supprimer certains produits, et/ou de les remplacer par d'autres moins chers, ou disponibles, tout en conservant la qualité dans l'assiette.
- Les crises successives à gérer (COVID, Ukraine) ont fragilisé les équipes. L'évolution sociétale engendrée par les confinements successifs a modifié la relation au travail, et le service peine à recruter des remplaçants.
- Marché alimentaire : renouvellement du marché épicerie conserves
- Déprécarisation : 1^{re} phase en septembre avec l'ouverture de 12 postes ; ces postes ont été attribués à des agents travaillant comme agents horaire depuis de nombreuses années. Les agents concernés, mais également l'ensemble des titulaires du service, ont vécu cette déprécarisation comme la reconnaissance du travail accompli. Cela a redonné une dynamique au service, ressentie vraiment dans les échanges, les projets et l'investissement des agents.
- AGORES (association nationale des directeurs de restauration collective) :
 - Organisation de la réunion régionale à Le Douhet : 120 participants
 - Participation au groupe de travail avec l'INSET de Nancy sur l'écriture du plan et du programme national de formation pour les secrétaires de mairies (itinéraire de formation)
- Schéma territorial de restauration :
 - Visite des cuisines centrales de Poitiers, Rochefort et Sainte-Hermine
 - Mise en place de la restauration de Burie au collège
 - Préguillac : changement de la ligne de cuisson



508 336

repas servis



+22%

inflation sur les denrées
alimentaires



9,91€

coût d'un repas pour la collectivité

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

- Nouveaux fournisseurs locaux :
 - Visite de la Ferme de Berneuil à Taillebourg (élevage de chèvres, ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE)
 - Outre la culture de légumes, les produits sont en compte, notamment la fin de vie des bêtes.
 - Pâtier Bio à Rouillac : culture du blé Bio et atelier de transformation à la ferme
 - Visite avec les agents de cuisine du marais-salant du fournisseur Le Sel en Seudre
- Le service Restauration était présent sur différents événements organisés par l'agglomération afin de proposer un point de restauration et/ou des ateliers culinaires :
 - les ESS'pressifs
 - le Rallye Santé
 - la Réunion des secrétaires de mairies
 - le Séminaire des cadres
 - la cérémonie des Médailleurs et Retraités
 - l'inauguration du nouveau siège de l'agglomération
 - Atelier - Fête du Jeu à la Ludothèque
 - Atelier - Festi'Mômes
 - Animation petit-déjeuner à Saint-Vaize
 - Animation « Je propose un menu équilibré pour la cantine et je le cuisine pour toute l'école »
 - Animations nationales : Semaine du goût, Fraich'attitude, mélodie des mets locaux
 - Restauration pour 7 séjours vacances, 4 structures Petite Enfance et 10 Centres de loisirs
 - Projet Alimentaire Territorial
- Prévention :
 - Formation de tous les agents sur « gestes et postures »
 - Fourniture d'un aiguiseur à couteaux par cantine de production, pour éviter les gestes répétitifs

PERSPECTIVES 2023

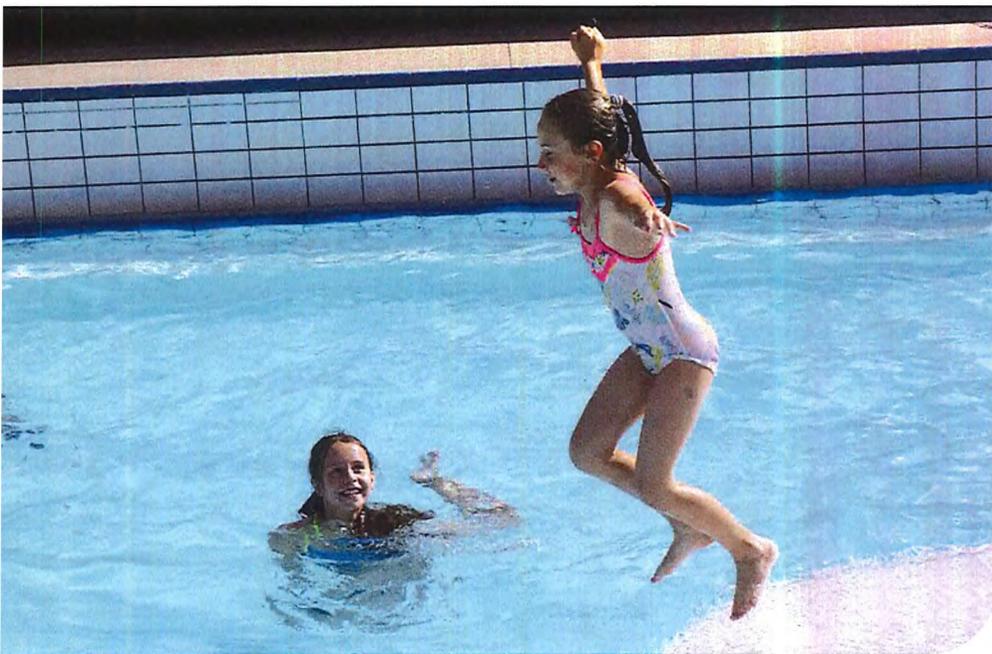
ÉDUCATION-JEUNESSE

- Co-construction du projet de service avec l'ensemble des acteurs (réflexion sur l'adaptation de notre fonctionnement au regard des évolutions sociétales)
- Structuration de l'accueil des enfants porteurs de handicap (formation du personnel, orientation vers des lieux adaptés, concertation avec l'équipe éducative, dans le but de continuer à offrir un service aux familles, d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions d'exercice des personnels d'encadrement).
- Mise en place des actions spécifiques jeunesse : itinérance et Soirées Ados
- Mise en place de la territorialisation : déploiement des coordonnateurs enfance famille sur les territoires.
- Participation à la structuration des filières d'approvisionnements locales dans le cadre du PAT

LUDOTHÈQUE

- Mise en place du logiciel de réservation et consultation du catalogue de jeux pour la ludothèque





LES ESPACES AQUATIQUES

La Communauté d'Agglomération de Saintes gère les 3 établissements aquatiques du territoire, le Centre Aquatique Aquarelle, les piscines Starzinsky et Saint Césaire. En 2022, les établissements aquatiques ont été impactés principalement par la hausse des coûts des matières premières.

LE CENTRE AQUATIQUE AQUARELLE

- Adaptation de la trame d'ouverture hebdomadaire estivale avec une pause méridienne de 13h00 à 14h00 et une proposition de 3 cours d'activités, avec pour conséquence l'économie d'un ETP mensuel sur le poste de surveillant de baignade.
- Création d'un stage d'apprentissage d'Aïcence Aquatique pour les enfants de 4 et 5 ans pendant les vacances scolaires
- Mise en place de stages massés pour les écoles élémentaires, qui a permis d'accueillir 16 classes supplémentaires et de proposer 2h30 supplémentaire d'ouverture au public
- Recrutement de 2 contrats d'apprentissage pour la formation BPJEPS
- Plusieurs animations ont été organisées au cours de l'année:
 - Soirée Zen, le 8 avril : 48 participants
 - Journée nationale de la prévention de la noyade, le 18 et 19 juin : + de 50 personnes ont participé au sauvetage, + 20 au secourisme et + 60 aux activités aquatiques
 - Journée du patrimoine, le 16 septembre : initiation à la fouille subaquatique : 39 baptêmes
 - Animation Halloween, le 31 octobre
 - Soirée Zen, le 2 décembre : 30 participants

LA PISCINE STARZINSKY

- Incidents avec la percussio des boutons extérieurs de coupure électrique, qui a engendré un défaut d'un automate pendant 3 mois, avec comme conséquence la gestion manuelle du chauffage
- Casse d'une canalisation d'évacuation d'eau qui a engendré une fermeture d'une semaine
- Mise en place d'un rideau PVC à lanières isolant entre le bassin et les douches pour limiter les déperditions de chaleur

LA PISCINE SAINT-CÉSAIRE

- Condamnation de la vanne de rejet d'eau dans la rivière Le Coran pour répondre à la réglementation
- Ouverture aux scolaires le 7 juin
- Ouverture au public le 20 juin (fermeture le 31 août)

L'AUGMENTATION DES COÛTS DES FLUIDES, LIÉE À LA GUERRE EN UKRAÏNE

- Le coût du gaz : jusqu'à 11 fois plus couteux que l'an dernier
- Le coût de l'électricité jusqu'à 3 fois plus couteux que l'an dernier
- Tous les matériaux ou autres produits ont également subis l'inflation.

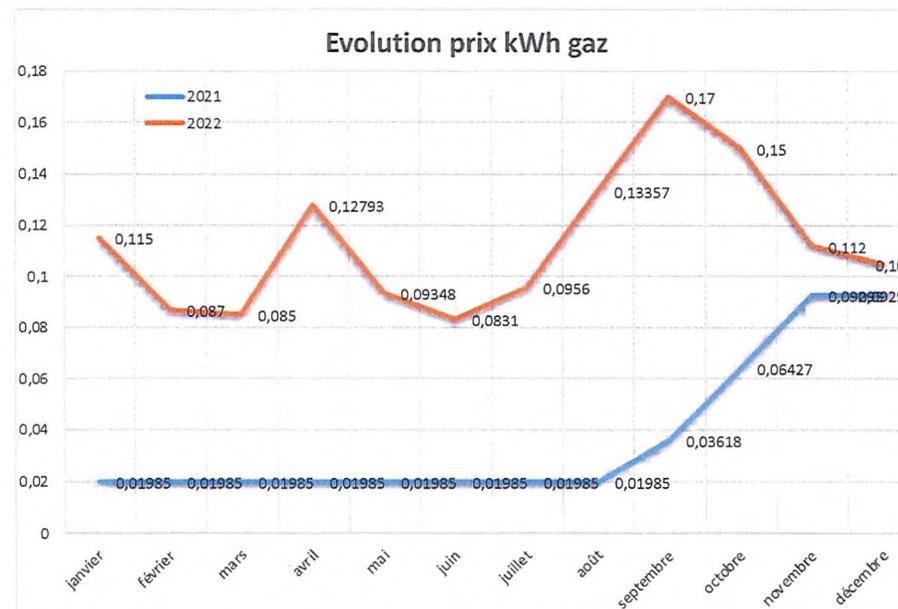
Pour limiter l'impact, l'agglomération a décidé de baisser les températures de l'eau et de l'air, d'être plus vigilant dans la gestion des éclairages, et de réactualiser le fonctionnement des jeux d'eau (spa, col de cygne, toboggan...). La baisse des températures a permis d'amortir l'envolée du prix du gaz en corrélation avec un fonctionnement de la chaudière bois.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE



2022, EN QUELQUES CHIFFRES



111 592
entrées à Aquarelle



77
créneaux hebdomadaires pour les collèges, lycées et associations à la piscine Starzinsky



5 095
entrées à la piscine de Saint-Césaire

729 000€
budget total (hors charges de personnel)

1 107 057€
budget consacré aux charges d'



Alexandre Grenot, vice-président, en charge des équipements culturels et sportifs.





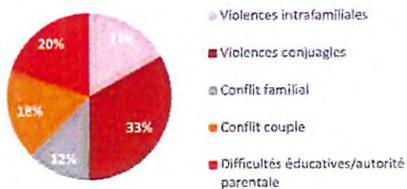
COHESION SOCIALE, TERRITORIALE

L'Agglomération de Saintes a pour objectif d'assurer le bien-être des habitants, et l'épanouissement de chacun, de permettre l'insertion de tous, en réduisant les disparités territoriales.

L'INTERVENANTE SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

• En 2022, l'intervention de l'ISCG a concerné 376 bénéficiaires et 429 proches impactés (autres personnes directement concernées).

Les problématiques familiales restent les principales causes de saisine de l'ISCG (72% des problématiques).



- L'ISCG a réalisé 453 entretiens avec le public soit au sein du commissariat de police ou en brigades de gendarmerie, soit par téléphone ou à domicile.
- La convention relative à la mise en place d'un ISCG au profit de la police et de la gendarmerie a été modifiée.
- Des supervisions entre les ISCG du département ont été mises en places.
- Une stagiaire Assistante Sociale a été accueillie de septembre 2022 à avril 2023 : travail d'évaluation sur la saisine de l'ISCG : diagnostic, questionnaires auprès des policiers et des ISCG et préconisations pour optimiser la saisine.
- Le coût du poste pour l'année 2022 s'élève à 39 768,04 euros. Le poste a fait l'objet en 2022 comme les années précédentes d'une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance de 15 000 euros.

LE POINT JUSTICE D'ACCÈS AU DROIT

L'offre de services du Point justice a été élargie au cours de l'année 2022 en proposant des permanences supplémentaires :

- Conseil des Prud'Hommes
- Le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) a permis une seconde permanence du CIDFF17
- Seconde permanence avocat
- Nouveau conciliateur de justice

De plus, la médiatrice du conseil citoyen a commencé le 21 janvier. Enfin, 2 conseillers numériques France Services sont présents au Point justice le lundi matin.

À noter que les notaires ont repris leurs permanences en présentiel dès le mois de mai.

Un questionnaire de satisfaction, propre au Point Justice de Saintes, a été élaboré du 15 novembre au 30 juin 2022. 91% des répondants sont satisfaits du service.

Une étude de labellisation a été lancée du Point Justice-Accès au droit, en France Services.



Véronique Abelin-Drapron,
conseillère communautaire
déléguée, en charge du
Conseil Intercommunal
de Sécurité et de
la prévention de la
délinquance.

LES GENS DU VOYAGE

- Arrivées illicites en augmentation : 19 arrivées de caravanes sur le territoire (ZAE, communes et terrains privés), entre janvier et septembre 2022
- Arrivées sur l'Aire de Grand Passage : 7 passages entre le 10 mars et le 30 août
- Un poste de médiateur en charge des arrivées estivales et gestions des conflits sur des arrivées illicites est financé au niveau départemental.

LA POLITIQUE D'INSERTION

L'insertion se décline différemment au sein de l'Agglomération de Saintes à travers :

- L'accord-cadre d'insertion
- Des marchés hors accord-cadre d'insertion
- Les clauses d'insertion
- Des subventions attribuées aux Structures d'insertion par l'Activité économique (SIAE)

La politique insertion continue d'être portée par l'ensemble des directions de l'agglomération. Des marchés sont sollicités auprès des SIAE du territoire, comme le SAS, St-Fiacre, la Régie de quartier et l'ADEF, pour des marchés, tels que l'entretien des véhicules légers de l'agglomération, l'entretien des espaces verts (ZAE, crèche 123 Soleil, écosite...), le nettoyage des locaux (écosite et France Services), livraison de légumes bio...

	Montant versé en 2021	Montant versé en 2022
Accord-cadre	160 083,59 €	177 058,24 €
Hors accord-cadre	48 586,96 €	51 996,21 €
Subventions	413 500 €	383 410 €
Total	622 170,55 €	612 464,42 €

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

Pascal Gillard
vice-
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

charge de l'insertion
professionnelle et
sociale et des gens du
voyage.



Pierre-Henri Jallais,
vice-président en
charge des chantiers
d'insertion.



En 2022, ces SIAE ont reçu des subventions à hauteur de :

- 120 000€ pour le SAS
- 10 410€ pour la Régie de quartier EREQUA'SOL
- 253 000€ pour la Mission Locale soit un total de 383 410€.

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



4428

personnes ont été en contact
avec le Point Justice

843

personnes reçues par les
intervenants

612 464 € montant



453

nombre d'entretiens réalisés
par l'ISCG avec le public

376

bénéficiaires concernés par
l'intervention de l'ISCG



POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre du contrat de ville, l'Agglomération de Saintes a pour mission d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers des habitants les plus défavorisés. Ce contrat se fait en collaboration avec les services de l'État et le Délégué du Préfet.

L'APPEL À PROJET DU CONTRAT DE VILLE A RÉCOMPENSÉ 5 PROJETS :

- Projet « Festival des jardins », par l'association l'Arche en sel : créer des événements qui permettront aux habitants de s'initier aux bonnes pratiques de la culture ou développer leurs compétences, spectacles et art du conte : 1 500 euros
- Projet : « Monument'art », par la Ville de Saintes : plonger au cœur du chantier de restauration de Saint-Eutrope (exposition, spectacle, escape game, visite du chantier) : 500 euros
- Projet : « Dispositif d'éducation artistique et culturelle pour les élèves de l'école Roger Pérat », par la Ville de Saintes : éveil musical et apprentissage de la danse de CP et CE1 : 1 500 euros
- Projet « réhabilitation des cabanes des jardins familiaux », par l'association Boiffiers-Bellevue : construction de 15 cabanes doubles en bois, en partenariat avec les jardiniers et les élèves de l'Établissement Régional d'enseignement adapté (EREA) : 500 euros
- Projet : « Vous avez dit classique ? », par l'association Il Convito : amorcer un 1^{er} échange avec les habitants du quartier autour du répertoire de l'ensemble Il Convito (musique baroque, classique et romantique) : 1 000 euros

LA MÉDIATION SOCIALE

La Communauté d'agglomération emploie un médiateur social « Vie de quartier et participation citoyenne » sous convention Adulte-Relais.

- Il a pour missions :
- d'assurer une veille sociale et technique dans les espaces publics du quartier prioritaire Bellevue-Boiffiers
 - de faciliter, gérer et animer des projets ou des actions
 - d'accompagner la mise en relation des habitants avec les institutions et les acteurs associatifs

- Projet La Bretelle, par l'association Ensemble pour une régie de quartier solidaire : organiser des ateliers collectifs bien être et zéro déchet à la friperie La Bretelle : 910 euros
- Projet Octobre rose, par l'association Ensemble pour une régie de quartier solidaire : 500 euros
- Projet « Animation et fonctionnement du conseil citoyen », par l'association Ensemble pour une régie de quartier solidaire : 3 000 euros
- Projet « Sur (la) Place ou à Emporter », par l'association Coyote Minute : organiser un festival avec une programmation culturelle professionnelle diversifiée, ouverte et accessible à tous : 6 000 euros
- Projet « Les cités débrouillardes - La science en bas de chez toi à Saintes », par l'association Les Petits Débrouillardes : animer des mini-stages scientifiques gratuits dans les lieux publics : 2 000 euros
- Projet « Nature et Citoyenneté », par Atom Ludik : Intervention d'un artiste peintre-plasticien à travers la création de fresques à différents endroits du quartier prioritaire : 1 800 euros
- Projet « Education à l'image et cinéma plein-air », par Le peuple créateur : Organisation d'ateliers de création audiovisuelle et projections de cinémas plein-air : 1 500 euros

LES COLOS APPRENANTES

Le dispositif « colos apprenantes » a permis à 79 enfants de partir en vacances durant l'été 2022.

- 8 séjours ont été mis en œuvre :
- 4 organisés par la Communauté d'Agglomération (34 enfants)
 - 2 organisés par l'association Boiffiers-Bellevue (21 enfants)
 - 2 organisés par l'association Belle-Rive (24 enfants)

L'État finance le dispositif à hauteur de 80%, soit 31 600 euros.

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE

Le Programme de Réussite Educative consiste à appréhender de manière globale et transversale la situation des enfants, habitant les quartiers de la Politique de la Ville (QPV) et présentant des signes de fragilité, dans les domaines scolaires, éducatifs, sociaux ou sanitaires, tenant notamment compte de leur environnement social et familial, afin de leur proposer un parcours éducatif adapté. Le programme de réussite éducative a accompagné 67 enfants.

Le dispositif a permis de répondre à :

- 45 demandes d'accompagnement individuel
- 26 demandes d'accompagnement à la vie extrascolaire
- 247 participations à des projets collectifs

Les partenaires du programme sont : l'État, l'association Boiffiers-Bellevue, l'Éducation Nationale et le département.

L'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE

La Communauté d'Agglomération a mis en œuvre une démarche d'évaluation du contrat de ville et de prospection. Les objectifs étaient les suivants :

- présenter les effets, l'impact du contrat de ville auprès des signataires, des acteurs locaux et des habitants
- trouver des solutions pour faire mieux ensemble
- tirer des enseignements dans la perspective d'une poursuite des actions.

L'évaluation finale du Contrat de Ville (phase 1) a permis d'apprécier les résultats et le fonctionnement du contrat de ville à travers l'évolution des données sociales, une action structurante (création du city-stade) et le fonctionnement du conseil citoyen (mars-juin 2022).

Une argumentation a permis d'objectiver les éléments recueillis pour une poursuite des actions, d'apporter une aide à la décision, de prévoir des pistes d'améliorations (septembre-décembre 2022). 2 séminaires ont été organisés en octobre et novembre 2022, regroupant 50 participants (élus, habitants et techniciens).

LE TRIPORTEUR

La Communauté d'Agglomération a acquis un triporteur pour 4 790,80 euros. Elle a été soutenue par le département de la Charente-Maritime à hauteur de 1 050 euros.

Cet outil va permettre de :

- discuter, échanger, prendre le temps de demander aux habitants du quartier Politique de la Ville, quelles sont leurs idées pour améliorer leur cadre de vie.
- créer, et recréer du lien entre les habitants, entre les habitants et les institutions, notamment par la mise en place de café citoyen, d'animations sur l'espace public et de présence active de proximité.



Véronique Abelin-Drapron, conseillère communautaire déléguée, en charge de la politique de la ville

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

Le dispositif « Quartiers d'Été » a permis d'enrichir l'offre de loisirs des habitants du quartier Bellevue sur la période des vacances. L'équipe d'encadrement a pu être renforcée et de nombreuses activités ont pu venir enrichir les projets initiés au sein du centre social Boiffiers-Bellevue : cirque, découverte de l'Asie, découverte de la ferme et de la plage, activités aquatiques (piscine), sports collectifs, danse, vélo, fabrication d'objets du moyen âge, accrobranche, séjour de vacances, apprentissage de la natation, musique, concert, cécifoot et soirée jeux.

Le dispositif a permis de mobiliser 190 jeunes.

Les partenaires de ce dispositif sont : l'État, l'association Boiffiers-Bellevue.

UN RING POUR LE QUARTIER

Afin de pouvoir développer la boxe éducative au sein du quartier Politique de la Ville, l'agglomération a fait l'acquisition d'un ring de boxe portatif pour un montant de 11 055 euros. Le ring va permettre de :

- proposer une activité sportive en bas d'immeuble,
- valoriser les valeurs sportives de la boxe : respect des règles, de l'hygiène y compris alimentaire, de l'adversaire
- utiliser ce support pour créer une relation de confiance avec les jeunes facilitant leur accompagnement vers les
- proposer des temps de rencontre entre enfants de différents quartiers autour de la pratique sportive.
- mobiliser l'ensemble des partenaires du quartier : associations sportives, centre social, établissements scolaires et médiateur social.

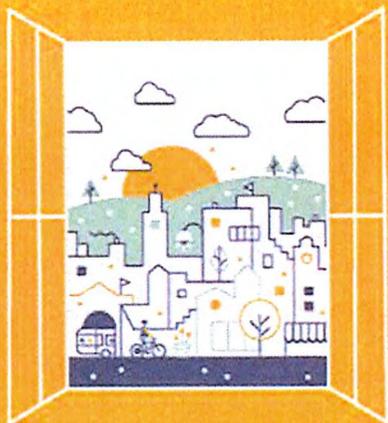
DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS SUR LA PLAINE DE BELLEVUE

La Communauté d'Agglomération de Saintes a initié une démarche de concertation (réunions publiques et groupes de travail) auprès des habitants du quartier afin de créer de nouveaux aménagements sur la plaine de Bellevue. On y trouve un parc de verdure et un espace de loisirs avec des terrains de sport et des structures jeux pour enfants. Il permet aux habitants d'avoir accès facilement à un espace favorisant les pique-niques, les rencontres, les animations et les événements en plein air, mais c'est aussi un lieu sportif avec au centre un city stade.

Les nouveaux aménagements réalisés par l'agglomération renforcent et garantissent la coexistence de ces deux utilisations.

Les aménagements suivants ont été réalisés :

- Installation de nouvelles balançoires
- Installation de nouvelles tables de pique-nique et de bancs
- Réhabilitation du barbecue existant
- Embellissement des espaces verts existants
- Installation d'une station de street workout
- Réhabilitation du terrain de pétanque
- Installation de nouvelles tables de tennis de table
- Création de cheminements pouvant faire office de piste cyclable parcourant l'ensemble de la plaine.



POUR MA SANTÉ MENTALE,
AGISSONS POUR NOTRE
ENVIRONNEMENT

SANTÉ

Afin de soutenir les dynamiques locales de santé sur le territoire de l'agglomération, le Contrat Local de Santé (CLSM) a été signé en 2015 afin de répondre aux préoccupations des habitants. Ce contrat s'illustre par 4 axes prioritaires :

- Axe 1 : promouvoir la santé mentale et lutter contre la souffrance psychosociale
- Axe 2 : favoriser l'accès aux soins
- Axe 3 : favoriser l'accès à la prévention
- Axe 4 : améliorer la communication

SEMAINES D'INFORMATION EN SANTE MENTALE (SISM)

Les SISM sont des moments privilégiés pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale, en cohérence avec l'axe 1.

- INFORMER sur les différentes approches de la santé mentale
- RASSEMBLER par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale
- AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale
- FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité

En 2022, un programme a été mis en place sur l'ensemble du territoire Saintonge Romane avec un ciné-débat, porté par l'UNAFAM et l'hôpital de Jonzac, des expositions dans certaines médiathèques, mairie et hall de l'hôpital (par des patients de l'hôpital de Saintes, GEMeurs et des jeunes du dispositif JESSAI de la Mission Locale), des portes ouvertes (GEM Cocon Papillon et APF France Handicap). Les partenaires sont satisfaits d'avoir pu proposer ce programme. Le ciné-débat a rassemblé 80 personnes.

RALLYE SANTÉ

Le groupe de travail Santé Sexuelle se réunit depuis janvier 2021. Il rassemble des professionnels de : IME Les Coteaux, CCAS de Saintes, MILO, Le Logis, Institut Don Bosco, CAFIC, EREA, CDC Cœur de Saintonge, Douze fois par an, AIDES, CPEF, CIDFF, MDAJA.

Ces professionnels interviennent majoritairement auprès de jeunes (12-25 ans) en situation de vulnérabilité. La problématique de la sexualité est souvent centrale pour les jeunes et il n'est pas toujours évident de l'aborder

En 2022, le groupe de travail a organisé un Rallye Santé pour faire découvrir les structures de santé de la ville de Saintes, accessibles aux jeunes. 56 jeunes ont participé, 8 structures ont accueilli ces jeunes.

Une journée Santé Sexuelle a été organisée à destination des jeunes des différentes structures saintaises, ainsi que pour les jeunes de la CDC Cœur de Saintonge. Ce temps de sensibilisation et d'information commençait par une diffusion de courts métrages comme « FestiPrev ». Les jeunes ont ensuite pu échanger avec les professionnels. Une animation des Petits Débrouillards était également proposée aux jeunes. Cette journée a réuni 81 jeunes et 6 structures de santé.

FAVORISER L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTE

En 2022, les élus ont souhaité accueillir une stagiaire Master 2 Santé Publique sur le territoire, afin d'actualiser le diagnostic d'accès aux professionnels de santé et de formaliser des propositions permettant l'installation de nouveaux professionnels sur le territoire.

Le diagnostic a montré :

- une situation nationale complexe avec un vieillissement des médecins en place et un renouvellement qui ne sera effectif qu'en 2030
- un changement de rythme de travail des nouveaux médecins
- des facteurs qui influencent l'installation (emploi des conjoints, proximité familiale, des services publics, accompagnement du projet professionnel par un confrère ou une collectivité, présence d'un établissement de santé...)
- sur le territoire : évolution du nombre de médecins généralistes libéraux de 85 à 93 entre 2019 et 2022 ; 22% ont moins de 40 ans, 34% qui ont plus de 60 ans ; 19 praticiens sont maîtres de stage universitaire.

Des propositions ont été présentées en 2022 aux élus et aux professionnels de santé, l'ensemble de ces échanges a permis de favoriser des pistes, telles que la création de logements pour les internes libéraux et les remplaçants et la création d'un poste pour aider à l'installation sur le territoire sans pour autant faire de choix stratégique à ce jour.

ACTIONS DE COMMUNICATION SUR LES METIERS DU MEDICOSOCIAL

Les professionnels des secteurs de l'aide à domicile et du secteur social sont confrontés à d'importantes difficultés de recrutement. Un groupe de travail a été créé, composé d'une agence d'interim spécialisée *Recruter Ensemble*, d'Interfacea, de la Plateforme RH17, du service d'aide à domicile de la CDC de Gémozac, de Tremâ, de l'association Emmanuelle, de la MILO, de Génération Mouvement, de l'UNA17-79, de la MSA, d'AIDER17, du SIPAR de Burie.

Il est prévu de démarcher des futurs professionnels, auprès des personnes en reconversion ou souhaitant un complément de revenu après une période sans emploi, ainsi qu'auprès des retraités qui voudraient un cumul emploi-retraite.

En 2022, 3 actions de communication ont été mises en place en grandes surfaces pour informer sur les métiers du médico-social (aide à domicile et handicap). Également, une réunion d'information collective a été construite collectivement par l'ERIP de la MILO, Recruter Ensemble, Plateforme RH17 et Interfacéa.

Des capsules vidéo ont aussi été conçues en lien avec les structures et l'Espace Régional d'Information et de Proximité (ERIP) de la Mission Locale de Saintes pour diffusion lors de temps collectifs ou sur les réseaux sociaux.

MAIS AUSSI..

- Mobilisation du quartier Boiffers Bellevue pour Octobre rose
- Journée de dépistage des cancers féminins au centre hospitalier de Saintes avec l'Institut de formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- 1 programme PassActif pour des adultes en rupture avec le lien social et le sport

PERSPECTIVES 2023

SEMAINES D'INFORMATION EN SANTÉ MENTALE :

- Organiser la 2^e édition des SISM 2023
- Travailler une stratégie de communication pour atteindre une plus grande cible parmi le grand public

FAVORISER L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

- Présenter les propositions aux Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération de Saintes
- Continuer les rencontres du groupe de travail *Accès aux soins* (affiner les propositions en tenant compte de la situation locale des soignants)
- Accompagner une étude sur le Centre de Santé
- Travailler en lien avec la CPTS Saintonge Romane

RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL :

- Poursuivre les actions de communication auprès du grand public (stands en magasins, foire de Saintes)
- Diffuser une communication ciblée sur les réseaux sociaux

SANTÉ SEXUELLE

- Organiser une 2nde édition du Rallye Santé sur Saintes
- Créer la version pérenne du Rallye et une carte des structures de santé du territoire
- Organiser une journée Santé Sexuelle pour les jeunes durant la semaine du dépistage du VIH.



Caroline Audouin,
conseillère
communautaire
déléguée, en charge
de la santé, de
l'accès aux soins et
de la localité femmes-

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE



CHAPITRE 3.

UNE AGGLOMÉRATION SENSIBLE AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





EAUX & MILIEUX NATURELS

En charge du « développement durable », la Communauté d'Agglomération intervient autour de plusieurs axes de travail : la valorisation et la préservation des milieux naturels, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, la gestion des eaux pluviales urbaines et les itinéraires de randonnées, en lien avec le service tourisme.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

L'agglomération a poursuivi son implication politique, technique et financière auprès de ses partenaires (syndicats de rivières, EPTB, département...). Outre la poursuite des programmes déjà validés (Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) du SYMBA et du SYMBAS, programme de dévasement...), plusieurs avancées significatives sont à souligner :

- la validation du PPG Arnoult Bruant et la 1^{ère} programmation de travaux pour 2023
- la validation des travaux concernant l'étang de la Brèche, avec la vidange de l'étang programmé en 2023
- la poursuite des travaux sur les inondations et notamment concernant la limitation de la vulnérabilité du territoire
- le croisement avec les autres politiques, que ce soit la reprise de l'animation Natura 2000, ou la validation du programme de valorisation du fleuve Charente, porté par le département et co-financé par l'agglomération.

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (GEPU)

Après une année de mise en route, la GEPU a trouvé son rythme de croisière par :

- la validation du fonds de concours des communes et son application sur les premiers chantiers
- la poursuite des travaux sur les communes
- l'instauration d'un premier programme de travaux sur la ville de Saintes
- la validation du programme et le dépôt des dossiers réglementaires pour le bassin de l'Écosite (protection du captage AEP de Lucérat)
- la poursuite de l'engagement auprès de nos partenaires :
 - travaux rue Adophe Brunaud porté par Eau17 et cofinancé par l'agglomération de Saintes
 - lancement des études de ruissellement avec les syndicats de rivière

Parallèlement, les équipes se forment à la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) pour faire évoluer les pratiques. Un second fonds de concours pour favoriser ces pratiques a été validé.

- Un travail avec nos partenaires pour tendre vers l'auto-consommation énergétique sur certains sites est engagé.
- L'agglomération a signé une charte « EPCL exemplaire » avec Eau17 et Cyclad pour favoriser la consommation d'eau du robinet, limiter la production de déchets (bouteilles d'eau, vaisselle jetable...).
- L'agglomération a signé le programme Re-Source et s'est engagée dans la définition d'une stratégie agricole intercommunale.

VALORISATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ : NATURA 2000

Une animatrice Natura 2000 a été recrutée en janvier 2022 pour assurer l'animation du site de la « Moyenne vallée de la Charente, Seignes et Coran ». Ses missions consistent à assurer la concertation, la communication, l'appui technique aux acteurs locaux et l'articulation de la démarche Natura 2000 avec les autres politiques publiques et projets du territoire.

L'année 2022 a été marquée par un important travail de concertation et de communication avec l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires. Un dialogue privilégié et un partenariat, formalisé par une convention financière, ont été instaurés entre les 6 EPCL concernées par ce site Natura 2000. Ce travail a débouché sur une validation collective de la stratégie d'animation pour les années à venir, y compris la stratégie de communication.

Des premières actions ont été initiées dès 2022, que ce soit

- la communication : production d'articles, création d'un guide pratique
- l'animation/sensibilisation : Semaine de la Saintonge Durable, Escapade sur le fleuve Charente,
- l'accompagnement des porteurs de projets et des collectivités
- l'articulation entre l'animation Natura 2000 et l'animation du dispositif des Mesures agro-environnementales et climatiques.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
2022 a été une année de préparation des gros travaux d'aménagements
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

DES TRAVAUX SENTIERS DE RANDONNÉES ET FLOW VÉLO

- Flow Vélo : finalisation des études de maîtrise d'œuvre sur la section Quai Palissy/Square Goulebenèze/Quai de Verdun avec une programmation des travaux en 2023
 - Flow Vélo : lancement des études sur le quai des Roches (passage écologue, diagnostic des berges, validation des principes d'aménagements et calibrage du projet...) avec une programmation du dépôt des dossiers réglementaires pour fin 2023
 - poursuite de la rénovation des pontons sur la Charente (à Chaniers), en partenariat avec le département
 - finalisation des inventaires environnementaux, des propositions techniques pour le franchissement de la N151, des acquisitions foncières pour la mise en œuvre de la seconde tranche de travaux du cheminement du Coran entre Saint- Sauvant et Dompière-sur-Charente
- Parallèlement, l'agglomération poursuit la mise en place du schéma des itinéraires de randonnées avec notamment :
- 1^{ers} travaux sur l'aménagement du parcours canoë
 - validation des itinéraires intégrés au schéma des itinéraires (boucles pédestres de l'aqueduc, Saint-Jacques à vélo)
 - pérennisation de l'entretien des cheminements du Coran, de la Flow vélo et des itinéraires (entretien spécifique)
 - priorisation sur le projet de St Jacques à Vélo pour mettre en place un des axes identifiés dans le schéma directeur cyclable
 - renforcement du partenariat avec les structures d'insertion pour l'entretien des itinéraires

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



650 000€
de travaux sur l'eau pluviale urbaine



3
rénovations de pontons programmées



Fabrice Barusseau, vice-président, en charge de l'eau, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations et le cadre de vie.



Jean-Marc Audouin, conseiller communautaire délégué, Gestion des itinéraires de randonnées, des véloroutes voies vertes et du contrat de fleuve

PERSPECTIVES 2023

GEPU :

- Travaux du bassin de l'écosite
- Lancement du schéma directeur de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines
- Schéma d'assainissement de la ville de Saintes
- Étude de faisabilité de la mise aux normes des réseaux AEP assainissement et EPU sur la zone des Charriers préalable à la requalification de la ZA
- Nouveau marché de gestions des équipements pluviaux à Saintes

GEMAPI :

- Poursuite du dévasement de la Charente
- Préparation du Programme d'Action de Prévention des Inondation
- Eau, MILIEUX NATURELS, VÉLOROUTES, CHEMINS DE RANDONNÉES :
- Étude pour clarifier le fonctionnement hydrologique du marais de l'Anglade
- Lancement des inventaires de Zones Humides
- Aménagement des pontons sur le fleuve
- Reprise de l'entretien de tous les itinéraires





Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le



ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

LA RÉDUCTION DES TONNAGES DE DÉCHETS

Les tonnages d'ordures ménagères sont plutôt stables voire en légère baisse par rapport à l'année dernière. La quantité d'emballages collectée baisse d'environ 4 %, celle de fibreux (papiers et cartonnettes) de 11% alors que celle de verre augmente de plus de 10 %.

Pour les flux réceptionnés en déchetteries, les variations sont beaucoup plus conjoncturelles. On observe une baisse générale. Après des années de hausse régulière et malgré un début d'année en forte progression explicable par la douceur de l'hiver, les déchets verts sont finalement en baisse de près de 14% en raison de la sécheresse de l'été. Le tout-venant, le bois et les gravats baissent quant à eux respectivement de 10%, 7% et 11%. Seul le flux des cartons continue à augmenter, de près de 5%. Sur les déchetteries, des journées spécifiques pour la collecte de l'amiante sont organisées dans le respect de toutes les mesures de sécurité s'imposant à la collectivité.

LA VALORISATION

La Communauté d'Agglomération de Saintes délègue la compétence « traitement des déchets » au Syndicat Mixte CYCLAD dont le siège est situé à Surgères. Les principaux sites de traitements de déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Saintes sont les suivants :

- pour les ordures ménagères résiduelles : ISDND (Installations de stockage de Déchets Non Dangereux) de Lapoyade (33) et Gizay (86)
- pour les emballages ménagers recyclables : Centre de tri ALTRIANE à La Rochelle (17)
- pour le papier : Papeterie HUTAMAKI à l'Île d'Elle (85)
- pour le verre : EVERGLASS à Chateaubernard (16)

Près de 40% des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire sont valorisés ou recyclés.

Les déchets collectés en déchetteries sont envoyés directement dans les différentes filières de valorisation en France ou dans des pays limitrophes.

Le tout-venant réceptionné en déchetterie est traité, comme les ordures ménagères résiduelles, dans les ISDND (Installations de stockage de Déchets Non Dangereux) de Lapoyade (33) et Gizay (86).

Plus de 73% des déchets réceptionnés en déchetteries sont valorisés ou recyclés.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Communauté d'Agglomération de Saintes assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de façon séparative selon les flux :

- OMR : ordures ménagères résiduelles
- EMR : emballages ménagers recyclables
- Fibreux : papiers et petits cartons
- Verre
- FFOM : fraction fermentescible des ordures ménagères (biodéchets)

Depuis 2018, la redevance incitative est appliquée sur le territoire, hors centre-ville rive gauche de Saintes. La Communauté d'Agglomération exploite en régie 5 déchetteries sur les communes de Saintes, Burie, Chaniers et Corme-Royal. La compétence traitement est exercée par le syndicat mixte CYCLAD.

Après plusieurs années d'évolutions majeures dans l'organisation du service public de gestion des déchets (modalités de collecte, consignes de tri, modalités de redevance, statut de la régie) l'année 2022 se caractérise par :

- Une évolution de la tarification au regard de la charge financière et de l'augmentation constante des coûts de traitement,
- Les premières réalisations du programme de travaux de modernisation des 5 déchetteries de la Communauté d'agglomération de Saintes,
- Le travail sur la conception d'une nouvelle déchetterie/recyclerie ou ressourcerie sur le territoire.

Les enjeux financiers de ce service restent donc prépondérants dans les années à venir et la Communauté d'agglomération devra initier plusieurs évolutions tant sur le plan technique que financier pour ajuster le service rendu aux usagers et les moyens alloués.

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DES DÉCHETS

En 2022, la Communauté d'agglomération de Saintes réalise l'ensemble des opérations de collecte et de gestion des déchetteries en régie à l'exception de la collecte en PAV du verre et du papier, confiée à un prestataire depuis le 1er juillet 2018.

L'effectif permanent de la Régie des déchets est composé de 57 agents au 31 décembre 2022. La répartition des agents dans les différents services est présentée dans l'organigramme en page suivante.

Le prestataire en charge de la collecte des PAV emploie un chauffeur à temps plein pour effectuer cette prestation.

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



10 305 tonnes
d'ordures ménagères
résiduelles collectées



8M€ budget de
fonctionnement



+ 10% hausse de la
contribution versée à Cyclad
sur les coûts de traitement
des déchets

2663 tonnes
d'emballages recyclables
collectés

1M€ budget
d'investissement

1197 tonnes
papiers et cartonnettes
collectées

2559 tonnes
de verre collecté

345 tonnes
de FFOM collectés



Jérôme Gardelle, vice-président, en charge de la politique des déchets.





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'année 2022 a été consacrée au lancement opérationnel du Plan Climat Air Energie de l'agglomération de Saintes. Le Plan Climat est un projet territorial de développement durable qui vise à atténuer et s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de l'air, maîtriser les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables.

A la fois stratégique et opérationnel, il s'inscrit à l'échelle locale dans la continuité des objectifs fixés régionalement et nationalement.

Un diagnostic territorial est réalisé et sert de référence afin de définir des objectifs et de construire une stratégie à horizon 2030 et 2050.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

En 2022, le diagnostic du Plan Climat a été réalisé. Son contenu est précisé dans le Décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat :

- Un état des lieux complet de la situation énergétique (analyse de la consommation énergétique finale du territoire et de son potentiel de réduction, présentation des réseaux de transport et de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur et de leurs options de développement, analyse du potentiel de développement des énergies renouvelables)
- L'estimation des émissions territoriales de Gaz à Effet de serre et de leur potentiel de réduction
- L'estimation des émissions de polluants atmosphériques et de leur potentiel de réduction
- L'estimation de la séquestration nette de CO₂ et de son potentiel de développement
- L'analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets de changement climatique

Celui-ci a été réalisé en partie par le bureau d'étude NEPSSEN. Le diagnostic sur la qualité de l'air a été réalisé par l'organisme ATMO Nouvelle Aquitaine. L'ensemble des résultats est disponible sur le site internet de l'agglomération de Saintes. L'année 2023 sera consacrée à la définition de la stratégie à 2030 et 2050. Un plan d'actions sera ensuite rédigé avec les services mais également les acteurs du territoire pour répondre aux objectifs fixés.



Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le 26/11/2024



DÉMARCHE DE LABELLISATION « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

Publié le 26/11/2024

En parallèle de la démarche de Plan Climat, la Communauté d'Agglomération de Saintes se lance dans la labellisation de l'ADEME « Territoire Engagé Transition Ecologique » sur le volet Climat. L'objectif est de positionner l'agglomération de Saintes en France dans la labellisation de l'ADEME « Territoire Engagé Transition Ecologique » sur le volet Climat. En 2022, l'état des lieux a été effectué par le bureau d'études NEPSSEN afin de savoir comment l'agglomération se positionnait par rapport au référentiel ADEME. Globalement, sur l'ensemble des services, 25 % du référentiel est déjà réalisé par l'agglomération de Saintes. L'objectif sera d'atteindre 35 % d'ici 2025 afin d'obtenir la 2^e étoile du label.

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE : PROJETS COMMUNAUX

- 3 nouvelles communes ont sollicité le service CEP en 2022 : LUCHAT, MIGRON, SAINT-CESAIRE. Cela porte à 31 le nombre de communes ayant fait appel au service conseiller en énergie partagée depuis septembre 2017. En 2022, le conseiller est intervenu dans 24 communes.
- Projets d'efficacité énergétique dans les bâtiments :
 - 3 projets réalisés en 2022 : Chermignac (rénovation et transformation de l'ancien centre de loisirs en gîte communal), Fontcouverte (école élémentaire et CLSH), Le Douhet (rénovation de la salle polyvalente)
 - 2 projets entrent en phase de réalisation en 2022 : Saint Georges des Coteaux et Thénac
 - 2 projets en cours d'étude en 2022 : Chermignac (rénovation de la salle des fêtes), Fontcouverte (rénovation de l'école maternelle et la salle des fêtes)
- Projets d'énergies renouvelables thermiques :
 - 1 nouvelle installation géothermique opérationnelle en 2022 à Courcoury : projet géothermie de 5 bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, salle associative, restaurant, maison de la Seugne)
 - 12 projets d'installation de chauffage EnR recensés
- Projets photovoltaïques :
 - 1 nouvelle centrale photovoltaïque opérationnelle en 2022 à Villars-les-Bois
 - 2 projets de centrales photovoltaïques entrent en phase de réalisation en 2022 à Fontcouverte et Saint-Georges-des-Coteaux
 - 2 nouvelles communes ont sollicité le CRER pour la réalisation de pré-études photovoltaïques : Montils et Les Gonds.
- Eclairage public :
 - Préguillac a modernisé l'intégralité de son parc d'éclairage public (luminaires LED)

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



31

communes ont fait appel au
Conseiller Energie Partagée
depuis 2017



26

projets majeurs entrepris par
les communes en rénovation
énergétique



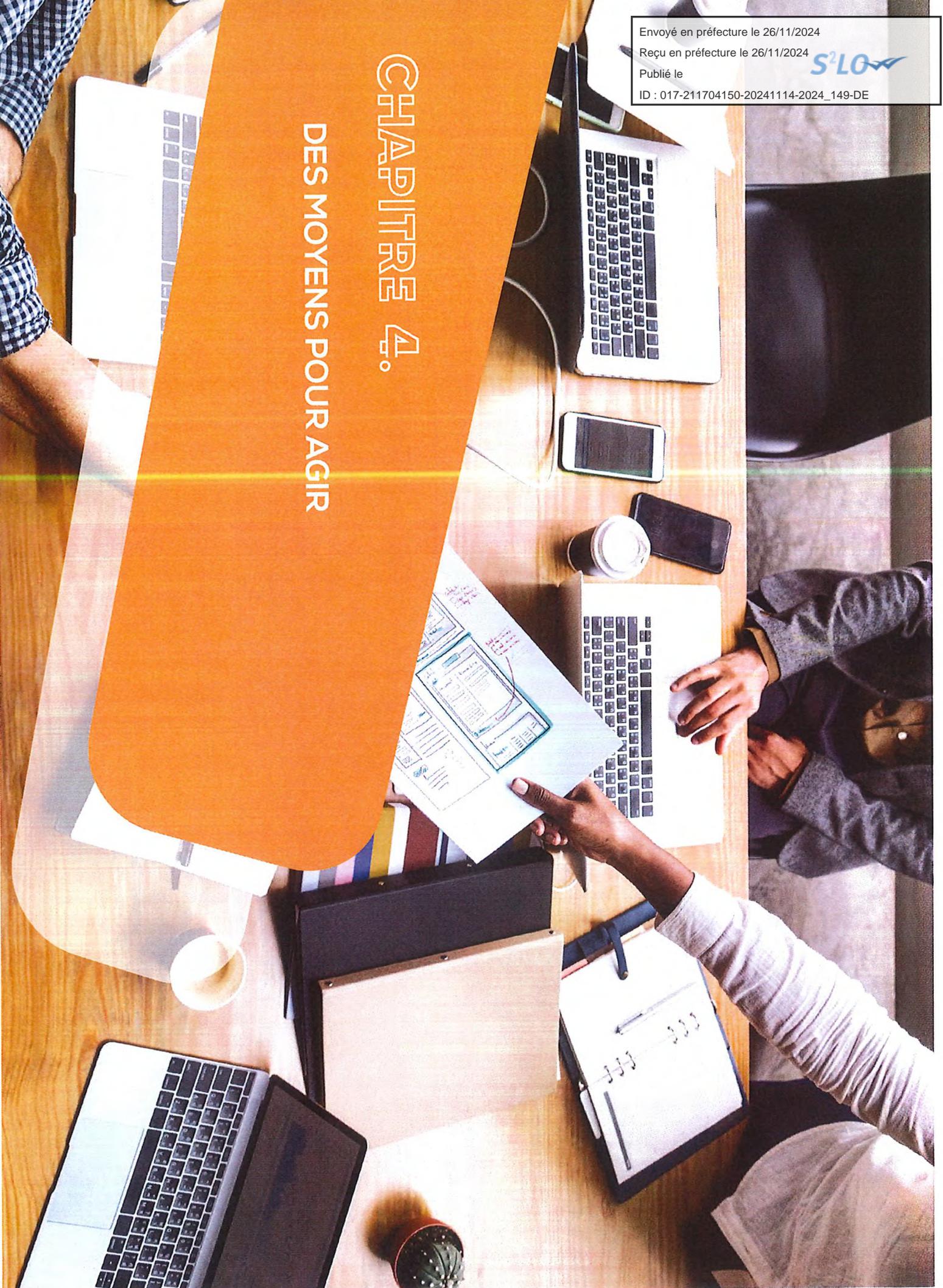
Fabrice Barusseau, vice-président, en





CHAPITRE 4.

DES MOYENS POUR AGIR

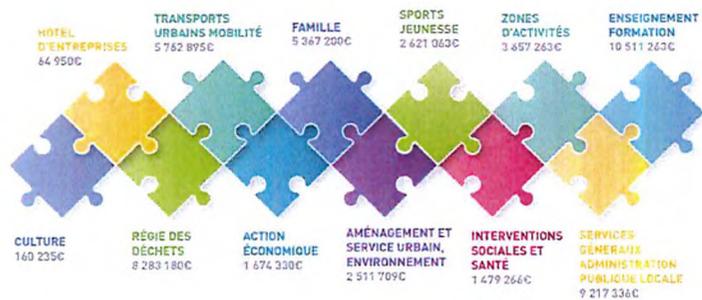




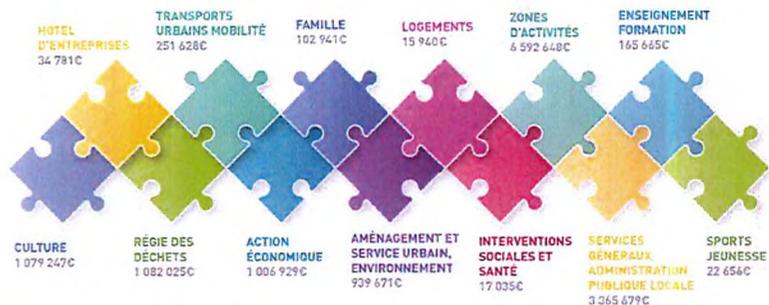
FINANCES

Le service finances de l'Agglomération de Saintes prévoit et exécute les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement de la collectivité. Il est composé de 6 agents, répartis dans 3 pôles : Gestion comptable, Gestion budgétaire et Comptabilité.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

S²LO

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE



LES ASSOCIATIONS SOUTENUES PAR L'AGGLO

Montant total des subventions versées aux associations en 2022

2 019 053,34€

CENTRE DE LOISIRS LE PIDOU
MISSION LOCALE DE LA SAINTONGE
CENTRE SOCIAL DES BOIFFIERS
ASSOCIATION DU POLE INNOVATION FONCTIONNEMENT
CENTRE LOISIRS LES FRIMOUSES
CLSH LES AVENTURIERS
OGEC JEANNE D ARC
RECOUVRANCE
BELLE RIVE
ASSOCIATION LE SAS
COMITE OEUVRES SOCIALES PERSONNE
ASSOCIATION LE LOGIS
ECOLE PRIMAIRE MARIE EUSTELLE
DO L ENFANT DOM
EREQUA/SOL
ABBAYE AUX DAMES

ASS DEPART INFO LOGEMENT
CHTE MM ADIL
COYOTE MINUTE
ULSIE DE SAINTONGE
FRANCE ACTIVE POITOU CHARENTES
REGAIN
LES PANIERS DE PRODUCTEURS
COOPERATIVE SCOLAIRE CHERMIGNAC
SIGNMOVE
RE-PERES 17
LES PIAFS ACTIFS
ENQUETE ET MEDIATION
COCONUT MUSIC
LES SAINTAITISEURS
COOPERATIVE SCOLAIRE FONCTCOUVERTE
TERREHABITAT 17
COOPERATIVE SCOLAIRE LEO LAGRANGE

COOPERATIVE SCOLAIRE ST SEVER DE SAINTONGE
LES PETITS DEBROUILLARDS
TERDEV
COOPERATIVE SCOLAIRE COURCOURY
ATOMLUDIK
L ARCHE EN SEL
LE PEUPLE CREATEUR ARTS TERRE
COOPERATIVE SCOLAIRE THENAC
COOPERATIVE SCOLAIRE BURIE
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE ST GEORGES DES COTEAUX
ADEFIP
IL CONVITO
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE LES JACOBINS
COLLEGE BEAUREGARD
L'ILOT Z'ENFANTS
L'ENFANT DO



Philippe Callaud, vice-



COMMUNICATION

Pour valoriser et promouvoir les projets de la Communauté d'Agglomération et améliorer l'information transmise aux habitants et professionnels, le service communication organise et planifie des campagnes de communication tout au long de l'année.

LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION MAJEURES

La stratégie globale de communication a été travaillée en concordance avec la stratégie du mandat. De nombreux projets majeurs ont ainsi été mis en valeur et promu, comme par exemple :

- afin de simplifier la reconnaissance du service des déchets, une nouvelle charte graphique a été créée pour ce service. Les supports comme le guide du tri ont donc été reconçu en ce sens.
- campagne mobilité en avril, pour promouvoir l'utilisation de mobilités douces
- les événements estivaux, comme l'Escapade sur le fleuve Charente et Préludes
- avec le recrutement d'une animatrice Natura 2000 au sein de l'agglomération, un travail de communication a été réalisé, une nouvelle charte graphique Natura 2000 a été travaillée, afin de promouvoir les actions Natura 2000 et communiquer plus facilement sur des sujets techniques.
- campagne concernant l'habitat, la rénovation énergétique, la rénovation de logement locatif et de rénovation pour le maintien à domicile
- Économie Sociale et Solidaire : appel à projets, plateforme de financement d'abondement participatif
- Éducation, enfance, jeunesse : Festi'Mômes, Séjours vacances, Réservation de la restauration scolaire

DE NOUVEAUX MARCHÉS POUR LE MAGAZINE COMMUNAUTAIRE

Deux nouveaux marchés ont été signés pour le magazine communautaire : la création graphique, avec le renouvellement de l'identité visuelle et la distribution en boîte aux lettres.



LES OUTILS DE COMMUNICATION UTILISÉS EN ÉVOLUTION

- L'agglomération continue d'utiliser les canaux habituels de diffusion
 - Communication print (affiches, dépliants, flancs de bus, Mag de l'Agglo, communication par l'objet, flyers, affiches abri-bus)
 - Communication digitale (site web, Espace Familles, audiovisuelle)
 - Communication presse (campagne radio, insertion presse)
 - Communication auprès de nos partenaires (communes de l'agglo, entreprises, Région, Département, partenaires...)
 - Communication interne (Intranet, mailing)
- Cependant, en 2022, dans une nouvelle optique et pour être toujours aussi proches des habitants, l'agglomération s'est lancée sur les réseaux sociaux et a commencé à utiliser ce canal, qui permet d'informer avec plus de facilité, de visibilité et de réactivité les habitants et les entreprises. L'agglo est donc présente sur Facebook et LinkedIn.
- De plus, en collaboration avec la direction générale, afin d'améliorer la communication interne, l'agglomération a modifié le format de la lettre interne, en créant d'une part :

- La Gazette de l'Agglo, qui servent à communiquer sur les projets, les actions, et les activités au sein des services de l'agglomération
- les Info Flash, qui servent à communiquer sur les actualités RH

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



260
créations graphiques



112
reportages photos



100
publications sur le site web

200 000
visites par an sur le site web



138 400
exemplaires du magazine communautaire, diffusé 4 fois par an

216 655€
budget consacré (hors budget annu



Alain Margat, conseiller communautaire délégué, en charge de la communication



SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information et Télécoms, mutualisée avec la Ville de Saintes est composée de 14 agents répartis dans 5 Pôles : le Centre de Services, le Responsable Sécurité Systèmes Informatiques, le Pôle infrastructure, le Pôle Applications, le Pôle Administration. La Direction est mutualisée pour l'agglomération, la Ville de Saintes et le CCAS.

DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE L'AGGLOMÉRATION

- Suite à l'installation au nouveau siège de l'agglomération, 12 boulevard Guillet Maillet à Saintes, la direction a :
 - mis en service une nouvelle infrastructure réseau et téléphonie
 - déménager 130 personnes

VOTE ÉLECTRONIQUE

- Le vote électronique lors des assemblées de l'agglomération (bureau communautaire, conseil communautaire...) a été mis en place.

QUOTAS D'IMPRESSION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Afin de limiter la consommation de papier, dans chaque structure scolaire, un quota d'impressions noir et blanc et couleur a été mis en place.

RENOUVELLEMENT DES ORDINATEURS DES TABLEAUX INTERACTIFS

- Suite à la mise en place en 2016 de tableaux interactifs dans 17 structures scolaires, le parc ordinateur a été renouvelé. Cette opération a été financée en grande partie par l'État. Ce renouvellement a été réalisé avec le partenaire SOLURIS.

MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE TÉLÉPHONIE AU SIÈGE DE L'AGGLOMÉRATION

- Dans le cadre du déménagement des services administratifs dans les nouveaux locaux, une nouvelle solution de téléphonie a été mise en place, permettant de répondre plus particulièrement à la mobilité des agents.

SOLUTION D'AFFICHAGE DYNAMIQUE

- Dans les locaux du nouveau siège, et plus particulièrement dans les espaces d'accueil du public, des écrans ont été installés pour l'affichage d'informations et diffusion de la communication, avec une gestion centralisée.

RENOUVELLEMENT DU PARC MATÉRIEL

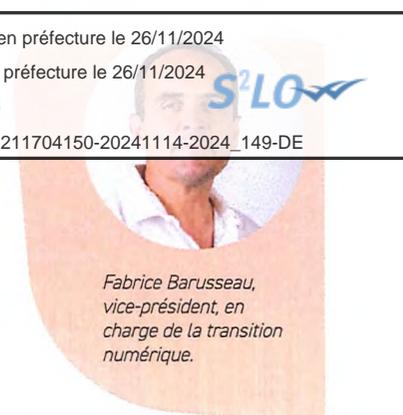
- Dans le cadre du plan annuel de renouvellement des ordinateurs, certains vétustes ont été renouvelés.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE



*Fabrice Barusseau,
vice-président, en
charge de la transition
numérique.*

MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNELLE DES LOGICIELS METIERS

- Écriture processus et tâches à suivre pour la continuité d'utilisation des métiers en cas de disfonctionnement de l'infrastructure.

DÉMATÉRIALISATION DES CHÈQUE DEJEUNERS

- Afin de dématérialiser complètement les titres restaurant et de simplifier l'utilisation et la commande auprès du prestataire, une étude a été menée afin de dématérialiser.

ÉVOLUTION DU MATÉRIEL DU PERSONNEL ATSEM

- Des ordinateurs pour les ATSEM et agents d'entretien des écoles ont été mis en place, dans le cadre de l'évolution du système d'exploitation et du renforcement de la sécurité des postes.

PARCOURS CYBER SÉCURITÉ

- La phase de pré-diagnostic a démarré. Cela consiste à évaluer les besoins et les enjeux SSI de notre structure afin de nous orienter vers un parcours adapté.

2022, EN QUELQUES CHIFFRES



338 demandes d'intervention par mois

327 demandes résolues par mois



47 nouveaux ordinateurs

111 ordinateurs installés dans les écoles



1 000 000 mails entrants par mois

140 000 mails sortants par mois



634 000€ d'investissements mandatés

431 000€ de budget de fonctionnement mandaté

PERSPECTIVES 2023

- **PARCOURS CYBER SÉCURITÉ** : Fin d'étape du pré diagnostic et audit, restitution d'un plan de sécurisation auprès des élus et de la direction, lancement des actions au travers du pack relais.
- **SERVEUR D'IMPRESSIONS** : Mettre en place une politique d'impression commune et centralisée, gérer un seul carnet d'adresses, appliqué à tous les copieurs connectés au serveur, et permettre l'impression « Follow you » en passant notre badge sur n'importe quel photocopieur.
- **MIGRATION SERVEURS DE MESSAGERIE** : Pour bénéficier de la dernière version d'Exchange Server et profiter surtout des correctifs de sécurité préconisés dans le parcours Cyber, la migration est obligatoire. Ce projet s'oriente aussi vers une solution de haute disponibilité des futurs serveurs avec la mise en place d'un Database Availability Group (DAG).
- **ÉVOLUTION PRODIGIEL LUDOTHEQUE** : Acquisition, mise en service et maintenance d'un logiciel de gestion en mode SAAS et d'un portail en ligne.





PATRIMOINE

Composé de 9 agents, la direction du patrimoine comprend : l'équipe administrative et financière, l'équipe dessins/subventions, le service projets et le service gestion de patrimoine.



UN NOUVEAU SIÈGE SOCIAL POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les travaux de réhabilitation du siège administratif se sont terminés en juin 2022, avec :

- la livraison du bâtiment,
- la modification du fonctionnement,
- le déménagement de 130 personnes des services de l'agglomération,
- l'achat et l'installation de nouveau mobilier et déménagement du mobilier existant,
- la prise en main de la GTB du bâtiment
- l'aménagement du parking du personnel : réalisation d'un pluvial, réfection de l'enrobé, installation de candélabre, de caméras et d'un dispositif d'ouverture.



Francis Grellier, vice-président, en charge des bâtiments communautaires et des travaux.



DES TRAVAUX MULTIPLES

- MENUISERIES CRÈCHE 123 SOLEIL : remplacement de menuiseries à la crèche 123 soleil par tranche afin de réaliser des économies d'énergie
- RÉSEAU EAU CHAUFFAGE CRÈCHE 123 SOLEIL : remplacement de l'ensemble du réseau eau chauffage de l'ensemble du bâtiment afin d'optimiser le chauffage et les déperditions
- LOCATIONS DE L'ANCIEN SIÈGE 2 et 4 AVENUE TOMBOUCTOU : travaux pour mise en locations des 2 bâtiments, travaux de séparations et travaux obligatoires pour le propriétaire
- CRÉATION D'UN SANITAIRE HANDICAPÉS POUR L'AIRE DES GENS DU VOYAGE CHERMIGNAC : installation d'un bloc sanitaire handicapés sur l'aire pour répondre à la nouvelle norme
- PARKING CENTRE AQUATIQUE AQUARELLE : travaux d'entretien sur le parking 2 du centre aquatique Aquarelle
- EXTENSION DE LA DÉCHETTERIE NORD : création d'une nouvelle aire et récupération des eaux pluviales
- POSE DE LA SIGNALÉTIQUE DES ZONES D'ACTIVITÉS : pose des totems à l'entrée de chaque zones d'activités
- CHANGEMENT DE LUMINAIRES CRÈCHE 123 SOLEIL : remplacement de luminaire par des leds dans l'ensemble du bâtiment
- ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : réalisation de l'entretien des espaces verts de l'agglomération et zones d'activités, par une entreprise d'insertion
- LIGNE VERTE TOURISME : création d'une ligne verte dans la ville de Saintes pour orienter les touristes vers les monuments remarquables
- FUTURE PISCINE : réalisation du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase faisabilité et programmation
- RENOUVÈLEMENT DU PARC AUTOMOBILE : achat d'un véhicule électrique avec aménagement intérieur pour le Patrimoine, intervention sur les sites
- RELANCE DES MARCHÉS DE MAINTENANCE DES BATIMENTS POUR LES CONTRÔLES OBLIGATOIRES ET PÉRIODIQUE : bureau de contrôle, vérification électrique, vérification des ascenseurs, des portes automatiques, portails et barrières, ventilation, chauffage, toiture terrasse, détection incendie, extincteurs, etc...

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

S²LOW



PERSPECTIVES 2023

- CRÈCHE PASSERELLE : Continuation du programme pour l'extension et la mise aux normes de la crèche Passerelle
- MISSION LOCALE : Etude de programmation pour l'extension et la mise aux normes de l'école élémentaire de Saint Exupéry pour accueillir la mission locale et lien avec la ville pour l'intégration de nos projets respectifs dans l'ilot.
- FUTURE PISCINE : Lancement du concours pour l'architecte et réalisation des études préalables du site pour la déconstruction/démolition.

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39

Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>



Page 32/72

RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources des humaines, composée de 12 agents, est organisée en deux pôles : un dédié à la paie, la carrière et le suivi de la masse salariale, et un second composé de la prévention, du maintien dans l'emploi du recrutement, de la GPEEC et du dialogue social.

La gestion du temps de travail, des titres restaurant et de tout le suivi administratif de la direction sont assurés par une assistante RH.

UN NOUVEAU SIÈGE POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les nouveaux locaux boulevard Guillet Maillet ont permis aux 130 agents, résidant au siège social, de bénéficier de nouveaux bureaux, dès le 30 juin 2022.



2022, EN QUELQUES CHIFFRES

697 agents rémunérés
au 31 décembre 2022



8 postes créés avec l'arrivée
de nouveaux agents

15 arrivées

12 départs à la retraite

3 par voie de mutation



Marie-Line Cheminade, vice-présidente,
en charge des ressources humaines et du
dialogue social.



Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative placée aux côtés du Conseil communautaire pour apporter des contributions sur les questions relatives à la vie et au développement du territoire. Il est composé de 31 membres.

L'année 2022 a donc été dédiée à la création et la validation des documents fondateurs (règlement intérieur du Conseil de développement et la charte de coopération entre la Communauté d'Agglomération de Saintes et le Conseil de développement).

Deux groupes de travail ont été constitués par le Conseil de développement pour réfléchir aux 2 saisines :

- « Le territoire de l'agglomération se saisit de la question de l'accès aux professionnels de santé : quels seraient les leviers pour favoriser l'accueil de ces professionnels et répondre aux besoins de la population ? »
- « Comment agir dans les territoires pour adapter les espaces urbains au changement climatique ? »

PERSPECTIVES 2023

- Finaliser les contributions engagées en 2022 et les présenter aux élus du territoire
- Réflexions sur de nouvelles saisines au Conseil de développement en application des principes définis par la Charte de coopération
- Organisation d'une journée action/formation sur les méthodes de travail afin d'améliorer l'efficacité du groupe
- Nouvel appel à candidature pour devenir membre du Conseil de développement, comptant au maximum 44 membres avec une parité femme/homme.

Alain Margat,
conseiller
communautaire
délégué, en charge
du conseil de
développement,



ANNEXE



ANNUAIRE DES COMMUNES

MAIRIE DE BURIE (17770)

Maire : Gérard PERRIN
7, place de l'hôtel de Ville
☎ 05-46-94-90-25
✉ mairie.burie@wanadoo.fr
www.mairie-burie.fr

MAIRIE DE BUSSAC-SUR-CHARENTE (17100)

Maire : Jean-Luc MARCHAIS
139, route du Val de Charente
☎ 05-46-93-11-11
✉ mairie@bussac-sur-charente.fr
www.bussac-sur-charente.fr

MAIRIE DE CHANIERES (17610)

Maire : Eric PANNAUD
2, rue Aliénor d'Aquitaine
☎ 05-46-91-12-70
✉ contact@chaniers.fr
www.chaniers.fr

MAIRIE DE CHÉRAC (17610)

Maire : Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU
Place de la Mairie
☎ 05-46-96-44-02
✉ mairie@cherac.fr
www.cherac.fr

MAIRIE DE CHERMIGNAC (17460)

Maire : Jean-Michel ROUGER
2, place du Maréchal Leclerc
☎ 05-46-92-60-53
✉ mairie@chermignac.fr
www.chermignac.fr

MAIRIE DE COLOMBIERS (17460)

Maire : Aurore DESCHAMPS
7, rue Bel Air
☎ 05-46-91-22-52
✉ commune-de-colombiers174@orange.fr

MAIRIE DE CORME ROYAL (17600)

Maire : Alain MARGAT
8, rue du Stade
☎ 05-46-74-90-90
✉ mairie.cormeroyal@free.fr
www.mairie17cormeroyal.fr

MAIRIE DE COURCOURY (17100)

Maire : Eric BIGOT
15 bis, rue de la Liberté
☎ 05-46-93-18-23
✉ mairie@courcoury.fr
www.ville-courcoury.fr

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-CHARENTE (17610)

Maire : Gaby TOUZINAUD
162, rue des Gabariers
☎ 05-46-91-01-05
✉ mairie.dompierresurcharente@wanadoo.fr
www.dompiere-sur-charente.com

MAIRIE DE ECOYEUX (17770)

Maire : Pascal GILLARD
18, rue de la République, Le Bourg
☎ 05-46-95-96-51
✉ contact@ecoyeux.fr
www.ecoyeux.fr

MAIRIE DE ÉCURAT (17810)

Maire : Bernard CHAIGNEAU
1, Place saint Louis
☎ 05-46-74-64-52
✉ mairie@ecurat.fr
www.ecurat.fr

MAIRIE DE FONTCOUVERTE (17100)

Maire : Francis GRELLIER
12, place de l'Eglise
☎ 05-46-93-06-47
✉ mairie@fontcouverte17.fr
www.fontcouverte17.fr

MAIRIE DE LA CHAPELLE DES POTS (17100)

Maire : Pierre-Henri JALLAIS
5, rue de la Mairie
☎ 05-46-91-50-76
✉ secretariat@lachapelle-des-pots.fr
www.lachapelle-des-pots.fr

MAIRIE DE LA CLISSE (17600)

Maire : Joseph-Daniel DE MINIAC
78, route de Marennes-Oléron
☎ 05-46-93-28-04
✉ secretariat@la-clisse.fr
www.laclisse.fr

MAIRIE DE LA JARD (17460)

Maire : Jérôme GARDELLE
5, route Napoléon
☎ 05-46-96-90-70
✉ secretariat@lajard.fr

MAIRIE DE LE DOUHET (17100)

Maire : Stéphane TAILLASSON
3, route de Saint Jacques de Compostelle
☎ 05-46-97-77-74
✉ accueil@ledouhet.fr

MAIRIE DE LE SEURE (17770)

Maire : Sylvie CHURLAUD
18, Place de la Mairie
☎ 05-46-94-91-44
✉ mairie@leseure17.fr

MAIRIE DE LES GONDS (17100)

Maire : Alexandre GRENOT
9, rue Maurice Ravel
☎ 05-46-93-18-11
✉ mairie-les-gonds@wanadoo.fr
www.lesgonds.fr

MAIRIE DE LUCHAT (17600)

Maire : Jacki RAGONNEAUD
2, rue de la Mairie
☎ 05-46-94-82-13
✉ mairie@luchat.fr
www.luchat.fr

MAIRIE DE MIGRON (17770)

Maire : Agnès POTTIER
1, place des Anciens Combattants
☎ 05-46-94-91-12
✉ mairie@migron17.fr
www.migron17.fr

MAIRIE DE MONTILS (17800)

Maire : Victor Alain NGUEWOUA
8, rue de la Gîte
☎ 05-46-96-42-38
✉ mairie@montils.fr
www.montils.fr

MAIRIE DE PESSINES (17810)

Maire : Philippe DELHOUME
15, Rue de la Saintonge
☎ 05-46-93-68-05
✉ mairie@pessines.fr
www.pessines17.fr

MAIRIE DE PISANY (17600)

Maire : Pierre TUAL
3, avenue Jean de Vivonne
☎ 05-46-94-80-20
✉ mairie@pisany.fr

MAIRIE DE PRÉGUILLAC (17460)

Maire : Martine MIRANDE
7, Rue de Perjus
☎ 05-46-93-66-29
✉ mairie.preguillac@wanadoo.fr
www.preguillac.fr

MAIRIE DE ROUFFIAC (17800)

Maire : David MUSSEAU
2 allée de l'école
☎ 05-46-96-40-93
✉ mairie@rouffiac17.fr
www.rouffiac17.com

MAIRIE DE SAINT-BRIS-DES-BOIS (17770)

Maire : Bernard COMBEAU
4, rue de la Vallée
☎ 05-46-91-53-23
✉ mairiesaintbris@wanadoo.fr
www.saintbrisdessbois.fr

MAIRIE DE SAINT-CÉSAIRE (17770)

Maire : Christelle BASSO-FIN
2, rue de la Maine
☎ 05-46-91-55-45
✉ mairie@saint-cesaire.fr
www.saint-cesaire17.fr

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le



MAIRIE DE ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

Maire : Pierre HERVE
59, Rue de Saintonge
☎ 05-46-91-02-65 / 09-77-08-17-65
✉ mairie@stsever17.fr
www.stsever17.fr

MAIRIE DE SAINT-SAUVANT (17610)

Maire : Jean-Marc AUDOUIN
10, rue du Marché
☎ 05-46-91-50-10
✉ mairie@saintsauvant17.fr
www.stsauvant17.fr

MAIRIE DE SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX (17810)

Maire : Frédéric ROUAN
11 Grand Rue
☎ 05-46-92-91-04
✉ accueil.mairie@sgdc17.fr
www.saintgeorgesdescoteaux.fr

MAIRIE DE SAINT-VAIZE (17100)

Maire : Michel ROUX
10, route de la Port la Pierre
☎ 05-46-91-71-80
✉ mairie@saint-vaize.fr
www.commune-saint-vaize.fr

MAIRIE DE SAINTES (17100)

Maire : Bruno DRAPRON
Square André Maudet - BP 319
☎ 05-46-92-34-45
✉ cabinet-du-maire@ville-saintes.fr
www.ville-saintes.fr

MAIRIE DE THÉNAC (17460)

Maire : Sylvie MERCIER
35, rue de la République
☎ 05-46-92-63-58
✉ accueil.mairie@thenac17.fr

MAIRIE DE VARZAY (17460)

Maire : Bernard CHATEAUGIRON
8, rue de l'Arnout
☎ 05-46-94-80-55
✉ mairie@varzay.fr
www.varzay.fr

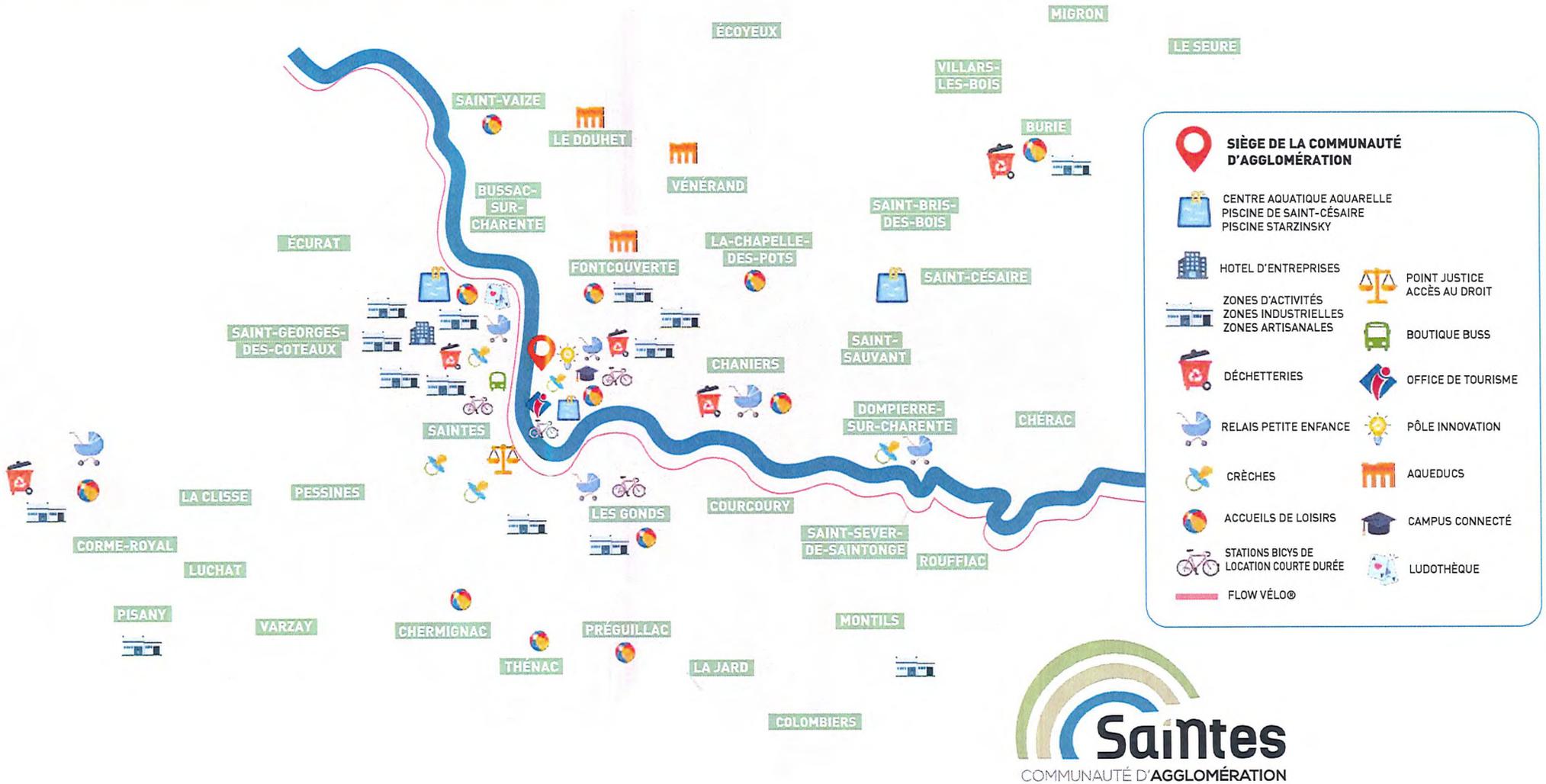
MAIRIE DE VÉNÉRAND (17100)

Maire : Françoise LIBOUREL
26, rue des deux sources
☎ 05-46-97-77-03
✉ mairie.venerand@wanadoo.fr
www.venerand.fr

MAIRIE DE VILLARS-LES-BOIS (17770)

Maire : Fabrice BARUSSEAU
39, rue de la Mairie
☎ 05-46-94-96-24
✉ contact@communevillarslesbois.fr
www.communevillarslesbois.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES



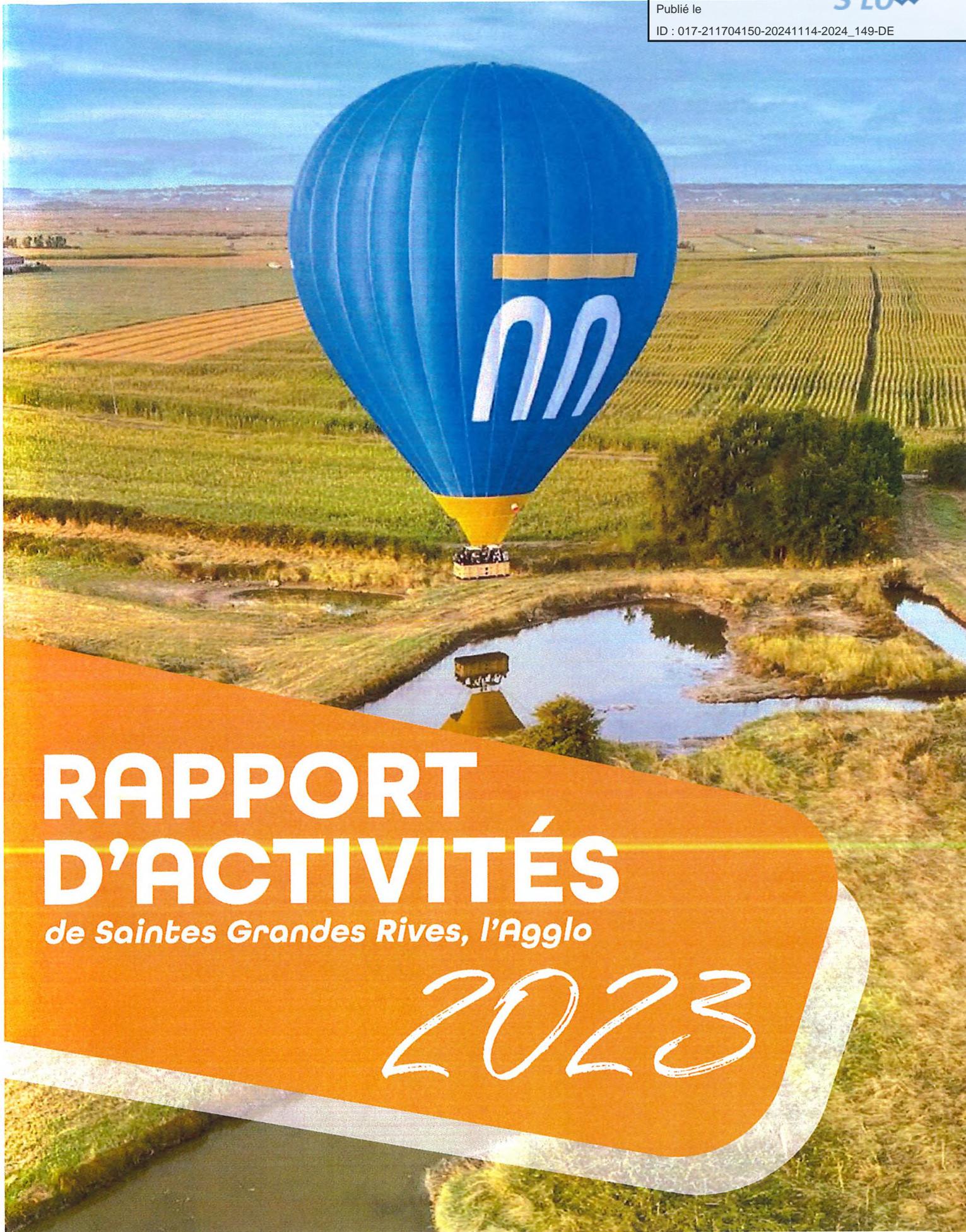


12 boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES

Tel. 05 46 93 41 50
info@agglo-saintes.fr

Suivez toute l'actualité sur notre site internet :
www.agglo-saintes.fr





RAPPORT D'ACTIVITÉS

de Saintes Grandes Rives, l'Agglo

2023

SOMMAIRE



BRUNO DRAPRON

*Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
Maire de Saintes*

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE



Édito du Président.....	3
Chiffres Clés.....	4-5
2023 en images.....	6-7
Les élus communautaires.....	8-9

1 UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE.....10

Développement économique.....	12	Habitat.....	18
Aménagement du territoire et urbanisme.....	14	Transports et mobilité.....	20
		Tourisme.....	22

2 UNE AGGLOMÉRATION PROCHE ET SOLIDAIRE DE SES HABITANTS.....24

Petite Enfance.....	26	Politique de la ville.....	38
Education-Jeunesse.....	29	Santé.....	40
Espaces aquatiques.....	34		
Cohésion sociale.....	36		

3 UNE AGGLOMÉRATION SENSIBLE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....34

Eaux et milieux naturels.....	44	Traitement des déchets.....	46	Transition énergétique.....	48
----------------------------------	----	--------------------------------	----	--------------------------------	----

4 DES MOYENS POUR AGIR.....50

Finances.....	52	Patrimoine.....	58
Communication.....	54	Ressources humaines.....	60
Systèmes d'information.....	56	Conseil de développement.....	61

Annexe : Annuaire des communes.....62

Notre jeune agglomération a l'obligation de produire chaque année son rapport d'activités. Mobilités, écoles, développement économique, animations culturelles et touristiques, habitat, gestion des déchets : l'agglomération est présente sur tous les fronts et souhaite inscrire son action dans le quotidien des habitants. Mais s'il nous faut retenir un évènement, une action marquante de l'année 2023, c'est la création et le lancement de la marque de territoire « Le Bonheur c'est si Saintes ».

En effet, toutes les forces vives du territoire, qu'elles soient publiques ou privées, ont souhaité participer à nos côtés à la création de cette signature territoriale. Bien plus qu'une opération de communication, c'est un signal positif qui doit faire rayonner les atouts de notre territoire, donner envie aux entreprises d'investir dans l'Agglomération de Saintes, et aux futurs habitants de s'y installer.

Je suis fier de cette dynamique partagée avec l'ensemble des élus des 36 communes de l'Agglomération Saintes Grandes Rives. Fier de cette effervescence commune, de cette énergie communicative qui a vocation à se démultiplier bien au-delà de notre frontière locale.

Si la ville de Saintes est le cœur de l'attractivité du territoire, j'entends valoriser activement les atouts des autres communes qui participent à cette vitalité économique, touristique et patrimoniale.

Le rapport d'activités dont vous allez prendre connaissance est le fruit de ce dynamisme : tous les services et agents communautaires sont résolument engagés pour répondre aux enjeux et besoins exprimés. Implantation de nouvelles entreprises, modernisation de nos crèches, des écoles et de l'offre de restauration scolaire, création du guichet Habitat France Renov, soutien aux équipements communaux et l'animation touristique ; etc : ce sont autant d'actions concrètes que nous voulons consolider et amplifier, pour les habitants de ce territoire qui méritent notre investissement plein et entier.



Chiffres clés



36 communes



sur un territoire de 475 km²



25 000 hectares de terres agricoles (surface agricole utile)



62 875 habitants



2^e agglomération, par sa superficie, du département de la Charente-Maritime



64 élus communautaires



27 102 actifs et actives



906 créations d'entreprises en 2023

Chiffres : INSEE (2022)

BURIE 1337 habitants	LA CHAPELLE-DES-POTS 1003 habitants	ROUFFIAC 499 habitants
BUSSAC-SUR-CHARENTE 1282 habitants	LA CLISSE 729 habitants	SAINTE-BRIS-DES-BOIS 386 habitants
CHANIERIS 3597 habitants	LA JARD 428 habitants	SAINTE-CÉSaire 895 habitants
CHÉRAC 1130 habitants	LE SEURE 267 habitants	SAINTE-GEORGES-DES-COTEAUX 2810 habitants
CHERMIGNAC 1266 habitants	LE DOUHET 703 habitants	SAINTE-SAUVANT 504 habitants
COLOMBIERS 303 habitants	LES GONDS 1789 habitants	SAINTE-SEVER-DE-SAINTONGE 635 habitants
CORME-ROYAL 1939 habitants	LUCHAT 521 habitants	SAINTE-VAIZE 644 habitants
COURCOURY 701 habitants	MIGRON 706 habitants	SAINTEES 25 518 habitants
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE 479 habitants	MONTILS 875 habitants	THÉNAC 1705 habitants
ECOYEUX 1396 habitants	PESSINES 785 habitants	VARZAY 837 habitants
ECURAT 451 habitants	PISANY 790 habitants	VENERAND 770 habitants
FONTCOUVERTE 2306 habitants	PRÉGUILLAC 431 habitants	VILLARS-LES-BOIS 224 habitants

*INSEE (2021)

Les compétences de l'agglo

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'HABITAT

LA POLITIQUE DES DÉCHETS

LA POLITIQUE DE LA VILLE

LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

L'ÉDUCATION, L'ENFANCE

ET LA JEUNESSE

LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

LE TOURISME

LES MILIEUX NATURELS,
LA BIODIVERSITÉ, L'EAU
ET L'ASSAINISSEMENT

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET L'ÉNERGIE

L'ACTION SOCIALE ET LA SANTÉ



2023 en images



Lancement de la marque



Séminaire PLUI



Rentrée scolaire



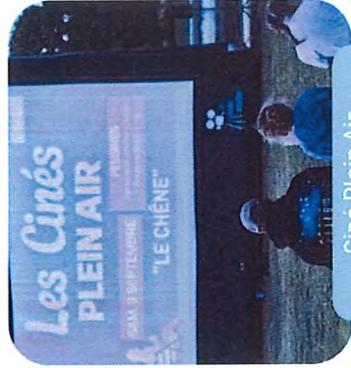
Echappées Rurales



Rallye Santé Jeunes



1ère édition du Forum ESS



Ciné Plein Air



Escapade sur le Fleuve Charente



Challenge Mobilité



Renov'Tour

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

S²LO

les élus communautaires

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président



Bruno DRAPRON
Economie
Maire de Saintes

1^{er} Vice-Président



Eric PANNAUD
Education, Enfance,
Ferrocampus
Campus Connecté,
Convention Territoriale
Globale

Les conseillers communautaires délégués



Véronique ABELIN-DRAPRON
Politique de la ville et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
Conseillère municipale à Saintes



Caroline AUDOUIN
Santé et accès aux soins, égalité femmes-hommes
Conseillère municipale à Saintes



Alain MARGAT
Animation du territoire, relations avec les élus
Maire de Corme-Royal



Evelyné PARISI
Habitat
Adjointe au Maire de Saintes



Jean-Marc AUDOUIN
Gestion des itinéraires de randonnées, des véloroutes voies vertes et du contrat de fleuve
Maire de Saint-Sauvant

Les Vice-Présidents



Francis GRELLIER
Bâtiments communaux et travaux
Maire de Fontcouverte



Marie-Line CHEMINADE
Ressources humaines et dialogue social
Adjointe au Maire de Saintes



Frédéric ROUAN
Agriculture, aménagement et attractivité du territoire
Maire de Saint-Georges-des-Coteaux



Alexandre GRENOT
Tourisme, équipements culturels et sportifs
Maire de Les Gonds



Fabrice BARUSSEAU
Eau, assainissement, transition écologique, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations, cadre de vie, transition numérique
Maire de Villars-les-Bois



Véronique CAMBON
Petite enfance, politique jeunesse communautaire
Adjointe au maire de Saintes



Pierre-Henri JALLAIS
Economie Sociale et Solidaire, chantiers d'insertion
Maire de La Chapelle-des-Pots



Jérôme GARDELLE
Politique des déchets
Maire de La Jard



Jean-Luc MARCHAIS
PLU, suivi de l'instruction du droit des sols
Maire de Bussac-sur-Charente



Philippe CALLAUD
Finances
Adjoint au Maire de Saintes



Pascal GILLARD
Insertion professionnelle et sociale, Gens du voyage
Maire d'Ecoyeux



Philippe DELHOUME
Transports et mobilité
Maire de Pessines

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Gérard PERRIN
Maire de Burie



Jean-Luc FOURRÉ
Adjoint au Maire de Chaniers



Annie GRELET
Adjointe au Maire de Chaniers



Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU
Maire de Chérac



Jean-Michel ROUGER
Maire de Chermignac



Aurélien DESCHAMPS
Maire de Colombiers



Eric BIGOT
Maire de Courcouronnes



Gaby TOUZINAUD
Maire de Dompierre-sur-Charente



Bernard CHAIGNEAU
Maire d'Ecurat



Marie-France DREY
Adjointe au Maire de Fontcouverte



Daniel DE MINAC
Maire de La Clisse



Stéphane TAILLASSON
Maire de Le Douhet



Sylvie CHURLAUD
Maire de Le Seure



Jacki RAGONNEAUD
Maire de Luchat



Agnès POTTIER
Maire de Migron



Philippe ROUET
Adjoint au Maire de Montils



Pierre TUAL
Maire de Pisany



Martine MIRANDE
Maire de Préguillac



David MUSSEAU
Maire de Rouffiac



Bernard COMBEAU
Maire de Saint-Bris-des-Bois



Christelle BASSO-FIN
Maire de Saint-Césaire



Thierry BARON
Adjoint au Maire de Saintes



Ammar BERDAÏ
Adjoint au Maire de Saintes



Philippe CREACHCADEC
Adjoint au Maire de Saintes



Laurent DAVET
Conseiller municipal à Saintes



Charles DELCROIX
Conseiller municipal à Saintes



Dominique DEREN
Conseillère municipale à Saintes



François EHLINGER
Conseiller municipal à Saintes



Joël TERRIEN
Adjoint au Maire de Saintes



Véronique TORCHUT
Adjointe au Maire de Saintes



Charlotte TOUSSAINT
Adjointe au Maire de Saintes



Renée BENCHIMOL LAURIBE
Conseillère municipale à Saintes



Pierre DIETZ
Conseiller municipal à Saintes



Pierre MAUDOUX
Conseiller municipal à Saintes



Jean-Philippe MACHON
Conseiller municipal à Saintes



Jean-Pierre ROUDIER
Conseiller municipal à Saintes



Céline VOLLET
Conseillère municipale à Saintes



Rémy CATROU
Conseiller municipal à Saintes



Florence BETIZEAU
Conseillère municipale à Saintes



Amanda LESPINASSE
Adjointe au Maire de Saint-Georges-des-Coteaux



Pierre HERVÉ
Maire de Saint-Sever-de-Saintonge



Michel ROUX
Maire de Saint-Vaise



Patrick PAYET
Adjoint au Maire de Thénac



Eliane TRAIN
Adjointe au Maire de Varzay



Françoise LIBOUREL
Maire de Vénérand

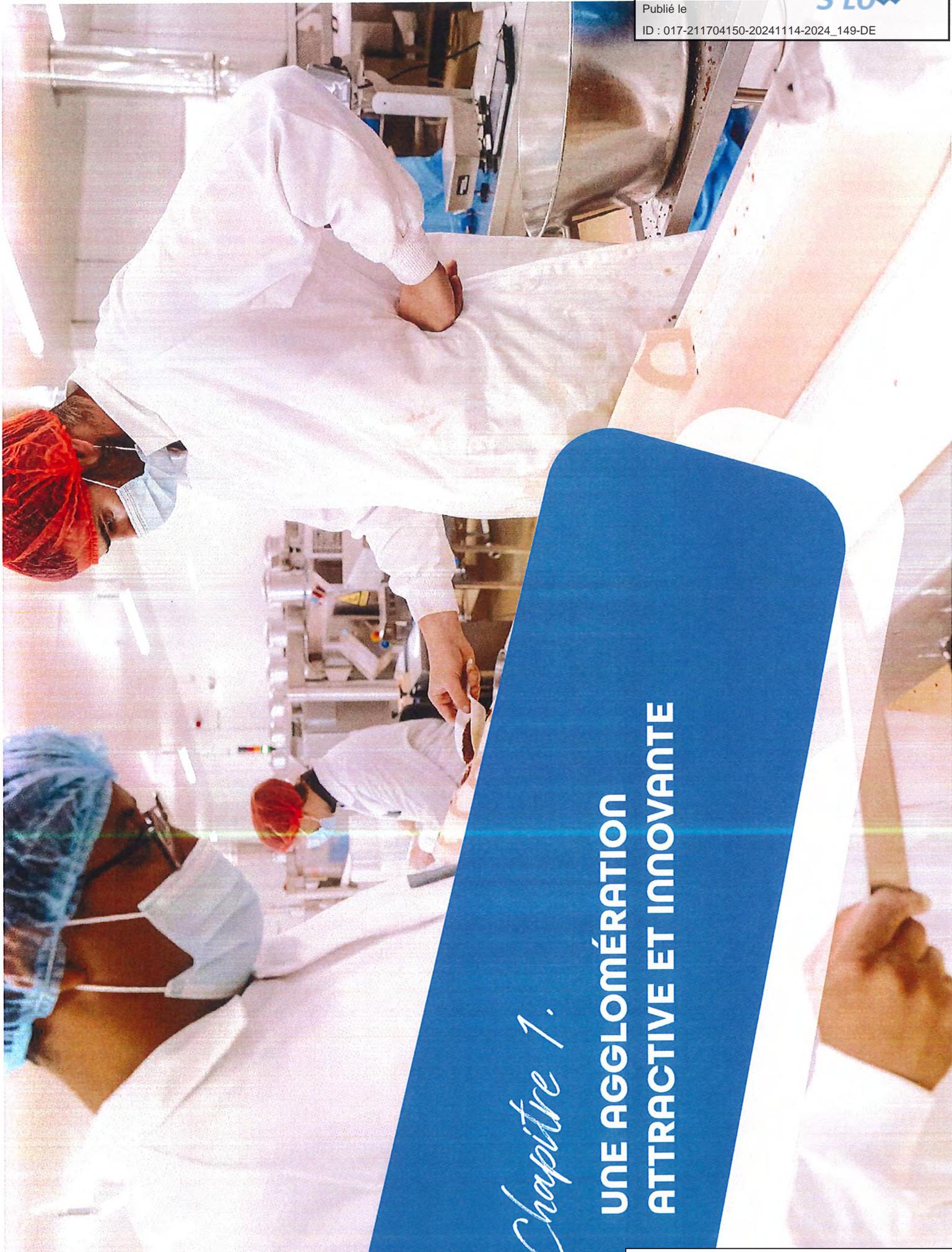


Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39

Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>



Page 42/2



Chapitre 1.

UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2023 a été principalement marquée par l'adoption du nouveau schéma de développement économique, par la naissance de l'agence d'attractivité, dans la continuité de la création de la marque de territoire « Le Bonheur c'est si Saintes ».

L'agglo continue aussi de soutenir et d'aider les entreprises dans leurs initiatives.

DE NOUVEAUX PROJETS D'ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Plusieurs entreprises sont venues s'implanter sur les zones d'activités existantes :

- **L'ENTREPRISE V2V DMB** a établi sa seconde agence régionale sur le Parc Centre-Atlantique. Elle est spécialisée dans la location de matériel de BTP. Elle intervient sur les départements du 17 et du 16. Elle dispose également d'un atelier de réparation qui permet d'assurer toutes les réparations mécaniques et hydrauliques.
- **LA SOCIÉTÉ LOCATOUMAT** propose la location de matériel et de produits pour tous les travaux de terrassement, manutention, travail en hauteur, second œuvre, transport, espace vert, équipement pour les chantiers et consommable.
- **BUREAU VALLÉE** commercialise des produits de papeterie pour les professionnels et les particuliers.
- **LE MAGASIN FOIR'FOUILLE** commercialise notamment des produits de décoration, d'équipement de la maison.
- **LA SOCIÉTÉ GH ENERGIE** intervient en Charente et en Charente Maritime pour la réalisation de travaux de plomberie chauffage climatisation et électricité.
- **LA SOCIÉTÉ ACTION VELO** commercialise tout type de cycles et accessoires, elle en assure également la réparation.
- **LA SOCIÉTÉ SARL ENTREPRISE JACQUES**, certifiée RGE, est spécialisée dans les travaux d'électricité du bâtiment et réalise également des travaux de rénovation énergétique dans les domaines du chauffage, ventilation, climatisation & plomberie.

DE LA NOUVEAUTÉ À L'HÔTEL D'ENTREPRISES DE L'AGGLOMÉRATION

- **SOCIÉTÉ FIL ET LUMIÈRE** spécialisée dans la fabrication de luminaires à armatures métalliques
- **SOCIÉTÉ ASR NETTOYAGE** spécialisée dans les activités de nettoyage de locaux professionnels

schéma de développement économique a également défini un schéma d'optimisation et de développement des fonciers économiques.

Plusieurs actions du plan ont été engagées en 2023 :

- Création d'une marque territoriale
- Création d'une agence d'attractivité
- Extension des zones d'activité communautaires
- Mobilisation des acteurs du bâtiment sur la rénovation énergétique
- Soutien au développement de l'économie sociale et solidaire
- Programme de visite d'entreprises

Frédéric Rouan, vice-président, en charge de l'aménagement, de l'attractivité du territoire, et de l'agriculture.

Pierre-Henri Jallais, vice-président, en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire.

Bruno Drapron, président de l'agglomération, en charge de l'économie.

L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ EST NÉE !

L'origine de ce projet part du constat que l'Agglomération de Saintes connaît un vieillissement accéléré de sa population et qu'elle manque d'attractivité pour les jeunes ménages. Par ailleurs, les chefs d'entreprise du territoire, les porteurs de projet et les nouveaux salariés ont des difficultés à obtenir les informations pour s'établir sur le territoire. La mise en place d'une nouvelle structure d'accueil fédérant les différents acteurs du territoire est devenue une priorité pour rendre le territoire plus attractif, impulser de nouvelles dynamiques de développement, soutenir la création d'emplois et attirer de jeunes ménages. Saintes Grandes Rives l'Agglo a donc engagé le projet de mise en œuvre de cette agence.

SAINTES GRANDES RIVES CONTINUE DE SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Depuis 2018, l'Agglomération est engagée au quotidien dans une démarche de soutien aux structures de l'ESS, afin d'encourager et d'accompagner le développement d'initiatives économiques de proximité.

Le 1er Forum ESS a été organisé le 16 juin 2023 sur le site Saint Louis à Saintes. Il a réuni 30 stands d'exposition de structures de l'ESS et 150 visiteurs dans l'après-midi. Deux ateliers comptabilisant 60 participants ont été organisés.

En 2023, l'Agglomération a conforté son appel à projets ESS, avec l'abondement de COOP Atlantique à hauteur de 10 000€.

11 porteurs de projet ont été auditionnés et 6 sont devenus lauréats, dont un avec le bonus du « Coup de cœur citoyen ». 31 500€ ont été attribués.

Suite au succès en 2022, de la plateforme de financement à abondement participatif en faveur des

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

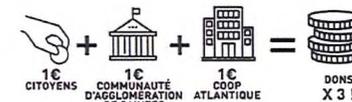
Les statuts de l'agence ont été publiés le 26/11/2024 sous la forme d'une SPL. Les communes volontaires ont intégré l'agence en décembre 2022. Enfin, la SPL Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes a été immatriculée en juin 2023.

L'agence d'attractivité a vocation à intervenir dans les principaux domaines suivants :

- L'accompagnement au développement d'entreprises/d'activité
- L'accompagnement à l'installation des salariés ainsi que des personnels du corps médical
- La promotion du territoire et la prospection de nouvelles entreprises ou activités

porteurs de projets sociaux et solidaires « J'adopte un projet », l'agglomération a reconduit l'opération, en partenariat avec Coop Atlantique, la région Nouvelle-Aquitaine et J'adopte un Projet.

La campagne de financement a permis à 6 entrepreneurs engagés de financer leur projet. Cette plateforme fonctionne sur le modèle « d'abondement participatif », c'est-à-dire que les dons des citoyens sont additionnés à ceux de Saintes Grandes Rives, l'Agglo et de Coop Atlantique ! Ils ont pu ainsi multiplier par 3 les dons du public.



Économie circulaire : 3 ateliers de concertation en mars, mai et juin 2023 ont été organisés avec les acteurs du recyclage locaux pour les associer à la démarche et l'exploitation d'une recyclerie sur le site de la future déchetterie de la zone des Charriers.

2023, en quelques chiffres



7

nouvelles implantations



4

nouveaux permis de construire accordés



8

entreprises accompagnées dans leur projet d'implantation au Parc Centre-Atlantique



15

entreprises accompagnées financièrement dans leur développement

989 305 € d'aides accordées aux entreprises du territoire

10 770 379 € d'investisse

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39
Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>



Page 44/72

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE URBANISME ET PLANIFICATION

En 2023, le service urbanisme a initié la mise en œuvre opérationnelle du schéma de développement économique voté en décembre 2022 et poursuivi l'aménagement des projets engagés.

L'URBANISME OPÉRATIONNEL

- **PARC CENTRE ATLANTIQUE** : Les entreprises qui souhaitent s'implanter dans la ZAC Centre Atlantique sont épaulées par une mission d'urbaniste conseil afin de respecter les règles d'implantation en vigueur dans la ZAC. En 2023, 4 entreprises ont été accompagnées pour l'élaboration de leurs projets de permis de construire et 3 nouveaux permis de construire ont été délivrés (entreprises Leroy Merlin, SOS Oxygène, Kia-Volvo), ainsi que 2 permis modificatifs.
- **ZA LA SAUZAIE NORD À FONTCOUVERTE** : Dans le cadre de la commercialisation des terrains de cette zone d'activité de 4 hectares, 2 permis de construire ont été accompagnés et délivrés, pour les entreprises ETIEN CS et Lyspackaging.
- **ZA LE FIEF PICAUD À MONTILS** : Les études d'extension de la zone d'activité se sont terminées et les travaux d'aménagement ont été réalisés. 4 lots ont ainsi été créés sur cette extension de zone artisanale de 2 hectares
- **ZA LES CHARRIERS À SAINTES - EXTENSION** : Les études de la première phase d'extension de la zone d'activité (un peu moins de 5ha pour l'accueil d'une entreprise et de la future déchetterie / recyclerie) se sont poursuivies par la réalisation des études de maîtrise d'œuvre jusqu'à la phase avant-projet. Le dossier de déclaration Loi sur l'eau a été réalisé et le permis d'aménager a été déposé en fin d'année.
En parallèle, les négociations foncières se sont poursuivies pour préparer les extensions ultérieures de la zone d'activité.
- **EXTENSION DE LA ZA LES BRANDES À CHANIERES** : Le projet d'extension, qui couvre 8,4Ha, s'est poursuivi par l'engagement des études de maîtrise d'œuvre, avec plusieurs esquisses réalisées, et la préparation des diagnostics préventifs (étude faune flore réalisée, travail sur les conventions d'archéologie préventive, relevés topographiques...). Les négociations foncières se sont poursuivies avec la signature de plusieurs promesses de vente.
- **ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS** : En parallèle, le service urbanisme opérationnel a réalisé plusieurs études de préfaisabilité pour les futurs projets de zones d'activité économique prévus dans le schéma de développement économique et accompagné plusieurs communes et porteurs de projets dans leurs projets d'aménagement (habitat, équipements, activités économiques).

INSTRUCTION DROIT DES SOLS

- **DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME** : Le service chargé de l'instruction des autorisations droit des sols poursuit la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. En 2023, les 21 communes du territoire encore non reliées ont été connectées à l'interface PLAT'AU, qui permet d'échanger de manière dématérialisée sur les dossiers entre services et l'ensemble des 36 communes peut désormais transmettre les actes au contrôle de légalité via cette interface. Les déclarations préalables sont désormais instruites directement en format dématérialisé : les dossiers ne sont plus imprimés ce qui fait économiser du papier, et de l'espace de stockage physique.

2023, en quelques chiffres



4657

demandes d'autorisation instruites

Répartis en :

- 2230 certificats d'urbanisme informatifs,
- 174 certificats d'urbanisme opérationnels,
- 1652 déclarations préalables,
- 525 permis de construire,
- 45 permis d'aménager
- et 31 permis de démolir

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

S²LOW

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE



352 765€

de dépenses liées aux
travaux et aménagements
sur les zones d'activités

1 490 419€

de recettes liées à la
commercialisation des
terrains des zones
d'activités

Perspectives 2024

- **PARC CENTRE ATLANTIQUE** : poursuite de l'accompagnement des entreprises jusqu'à délivrance de l'ensemble des permis de construire et cession de l'ensemble des terrains disponibles.
- **ZA LA SAUZAIE NORD À FONTCOUVERTE** : commercialisation des derniers lots et accompagnement pour les permis de construire liés.
- **EXTENSION DE LA ZA LE FIEF PICAUD À MONTILS** : commercialisation des lots.
- **ZA LES CHARRIERS À SAINTES** : Première phase d'extension (en cours) : Obtention du permis d'aménager, poursuite des études de maîtrise d'œuvre, réalisation des fouilles archéologique et, si possible, engagement des travaux.
Deuxième phase d'extension : engagement des études opérationnelles (ZAC, études environnementales).
Requalification : engagement des études de maîtrise d'œuvre pour la requalification des voies principales de la ZAE, en lien avec les études de réseau d'assainissement et d'eaux pluviales réalisées par Eau 17.
- **EXTENSION DE LA ZA LES BRANDES À CHANIERES** : poursuite des études de maîtrise d'œuvre (dossier loi sur l'eau, diagnostic archéologique, permis d'aménager)
- **DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME** : Poursuite du projet avec pour objectifs principaux : engager nos différents partenaires vers des échanges dématérialisés fluides (via Plat'AU ou le portail des services) afin de limiter les modes de consultation et les échanges par courrier et initier les premiers paramétrages pour permettre, à terme, l'instruction automatique des certificats d'urbanisme informatifs.
- **ETUDE URBAINE FERROCAMPUS** : dans le cadre de l'implantation du projet d'envergure régionale Ferrocampus sur le site du technocentre de Saintes, l'agglomération va lancer une étude urbaine visant à anticiper les impacts et les opportunités de développement du quartier de la gare et plus largement de la rive droite en matière de mobilité, de services et de commerces.



Frédéric Rouan, vice-président, en charge de l'aménagement, de l'attractivité du territoire, et de l'agriculture.

Le service planification a en charge les procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme (Plan local d'urbanisme, carte communales) pour le compte de l'agglomération et de ses communes membres en attendant l'entrée en vigueur du Plan local d'Urbanisme intercommunal.

UNE ÉVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME COMMUNAUX PENDANT L'ÉLABORATION DU PLUI

Dans l'attente de l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal, les documents d'urbanisme communaux ont la possibilité d'évoluer. Ainsi, le service planification a élaboré 6 procédures d'évolutions de document d'urbanisme :

- 2 procédures ont accompagné le développement économique de l'agglomération pour les communes de Saint-Sauvant et de Pisany.
- 1 procédure a permis à la commune de Chaniers le renforcement de l'offre locative social.
- 1 procédure prévoyait la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme à la commune de Les Gonds au SCOT (Schéma de cohérence territoriale).
- 2 procédures concernaient Saintes : la première concernant l'accompagnement du projet régional de Ferrocampus et la seconde visant à mieux prendre en compte la dimension environnementale des projets d'aménagements.

7 autres procédures ont été lancées dans le courant de l'année 2023 et seront finalisées par la suite :

- 2 procédures participeront au développement économique de l'agglomération (Chaniers et Chérac).
- 2 procédures prévoient d'accompagner la sortie de projets d'aménagement à vocation résidentielle (Préguillac et St-Georges-des-Coteaux)
- 1 procédure concerne l'accompagnement de la sortie d'un projet d'équipement (Pisany)
- 2 procédures concernent l'ajustement du règlement écrit (Fontcouverte et Le Douhet)

L'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

• Une première phase de diagnostic du territoire a été finalisée, à travers laquelle ont été étudiés l'environnement, le patrimoine, la population, l'économie ou encore le logement. Il s'agissait ici d'explorer un certain nombre d'items édictés par le code de l'urbanisme. Elle donne lieu à un rapport sur l'état initial de l'environnement ainsi qu'un rapport présentant les grandes caractéristiques socio-économiques du territoire.

• Ce travail de diagnostic technico-juridique a été complété par une démarche de diagnostic partagé menée auprès des 5 bassins territoriaux délimités et incluant jusqu'à 3 élus par commune. La démarche de diagnostic partagé visait à bâtir une vision commune du territoire dans ses caractéristiques et dynamiques afin d'identifier ensemble les enjeux de l'aménagement et du développement du territoire de demain. Ce sont 15 ateliers de travail qui ont été organisés pour garantir une association étroite des communes dans la construction de cette première phase «diagnostic».

• A la croisée du Plan climat et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, un séminaire regroupant près de 150 élus a été organisé au mois d'avril sur l'avenir de notre territoire face aux défis énergétiques, climatiques et écologiques. La question centrale était l'anticipation et l'adaptation de notre développement territorial. Trois intervenants experts ont enrichi le débat : Sylvain Grisot, urbaniste et fondateur de dixit.net, a abordé l'urbanisme circulaire. Philippe Bihouix, ingénieur et directeur de l'AREP, a présenté les défis de la maîtrise de l'énergie. Jean Revereault, vice-président des transitions écologiques du Grand Angoulême, a partagé l'expérience de son territoire sur ces questions.



Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

FONCIER

ACQUISITIONS / CESSIONS FONCIÈRES :

Dans le cadre de projets de l'agglomération, le service Foncier a mené des négociations foncières sur 7 secteurs de du territoire. Certaines de ces négociations ont abouti à la signature de promesses unilatérales de vente et d'autres sont à concrétiser par la signature d'actes en 2024.

5 acquisitions foncières ont été réalisées en 2023 (3 relatives à des équipements et 2 dans le cadre de projets de développement économique). Par ailleurs, le service Foncier procède aux différentes formalités nécessaires avant toutes cessions ou acquisitions (saisie du Domaine, bornages, rédaction des délibérations/décisions ...).

RENOUVELLEMENT DES PARTENARIATS AVEC L'EPFNA ET LA SAFERNA EN 2023 :

L'Etablissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) est un opérateur public au service d'accompagnement des collectivités sur le volet foncier de projets d'aménagement. La société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Nouvelle-Aquitaine (SAFERNA) apporte quant à elle sa connaissance du marché foncier rural et ses évolutions et met à disposition de la collectivité un outil de veille foncière du marché agricole sur le territoire. Une rédaction conjointe avec les partenaires des renouvellements des conventions cadre a permis de définir les objectifs et les modalités de partenariat jusqu'au 31 décembre 2028.

VEILLE FONCIÈRE :

L'agglomération dispose du droit de préemption urbain sur toutes les zones U et AU du document d'urbanisme. De ce fait le service a en charge la mise à jour des périmètres et délégations du droit de préemption urbain sur le territoire. Ainsi, une veille du marché immobilier est réalisée par l'analyse des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) déposée sur le territoire. De plus, les mutations effectuées sur le marché foncier rural sont observées grâce à l'outil Vigifoncier mis à disposition par la SAFERNA. La SAFER peut alors apporter son concours à l'agglomération pour la constitution de réserves foncières nécessaires à la mise en œuvre de politiques communautaires.

2023, en quelques chiffres



6 procédures de PLU communaux

7

procédures d'évolution en cours de finalisation



1354 DIA instruites



Jean-Luc Marchais, vice-président, en charge du PLUI, du suivi de l'instruction des droits des sols.

Perspectives 2024

Dès le début 2024, s'ouvrira la seconde phase de l'élaboration du PLUI correspondant à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le PADD est le « cœur » politique du PLUI, à travers lequel les élus vont définir leurs ambitions pour le territoire : mise en valeur du patrimoine, développement économique, lutte contre le changement climatique, revitalisation des bourgs ruraux, attractivité du territoire pour les entreprises et les familles. Il s'agira de prioriser le développement du territoire en fonction de son organisation (pôles d'emplois, résidentiels, d'équipements, de commerces et de services) mais également de tenir compte des grands projets tels que le « Ferrocampus » à Saintes, futur écosystème d'activités, de recherche et de développement autour des mobilités ferroviaires de demain.

Frédéric Rouan, vice-président, en charge de l'aménagement, de l'attractivité du territoire, et de l'agriculture.



Perspectives 2024

Il s'agira de décliner les objectifs des documents cadres de l'Agglomération de Saintes à travers une stratégie de sobriété foncière multithématique sur l'ensemble du territoire. L'approche multithématique de la stratégie de sobriété foncière permettra de prendre en compte les interdépendances existantes entre toutes les thématiques abordées (habitat, économie, mobilités, tourisme, énergie, agricole, préservations des milieux naturels ...) et les besoins fonciers inhérents.





HABITAT

L'Agglomération de Saintes déploie différentes actions dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. Elle soutient la construction du logement social et propose des aides à la rénovation de l'habitat et aux primo-accédants.

LA POURSUITE DU PROGRAMME « GUICHET UNIQUE » ET OPAH-RU 2018-2023

Relance d'une nouvelle OPAH avec un volet RU renforcé sur les communes de Saintes et Burie. Les objectifs sont de poursuivre l'accompagnement des ménages modestes et très modestes dans la réalisation de leurs travaux en faveur de la rénovation énergétique, du maintien à domicile et de la résorption de l'habitat dégradé (y compris logements locatifs).

Dans le cadre du guichet unique de l'amélioration de l'habitat, l'agglomération a lancé une dynamique partenariale avec les professionnels de la rénovation sur le territoire au travers un réseau des artisans de la rénovation le RAR. En 2023 le réseau s'est réuni 2 fois sur les thématiques des aides déployées par l'Agglomération et ses partenaires le 19 septembre et le 24 novembre sur les évolutions concernant les dispositifs MaPrimeRénov', Mon Accompagnateur Rénov' et le maintien à domicile. 30 professionnels se sont déplacés pour échanger sur les sujets proposés par l'Agglomération.

Partenaires : Anah, Ville de Saintes, et les communes de Saintes et Burie.

LES COMMUNES ACCOMPAGNÉES

- La commune de Burie ayant une volonté forte de rénovation de son centre bourg a été accompagnée pour la mise en œuvre d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) dans le cadre du volet RU (Renouvellement Urbain) de l'OPAH. Il s'agit d'un outil coercitif issu du code de l'urbanisme qui permet d'imposer la réalisation de travaux sur un immeuble dégradé en utilisant la possibilité de mettre en œuvre une procédure d'expropriation. L'expropriation n'est pas l'objectif final de l'ORI, elle génère une discussion avec les propriétaires et une prise de conscience les amenant à déclencher des travaux en bénéficiant des aides mises en place dans le cadre de l'OPAH-RU. L'ORI a été lancée en 2021, en 2023 le processus d'animation se poursuit auprès des propriétaires. La commune a lancé la demande de Déclaration d'Utilité Publique auprès du Préfet afin de lancer la phase opérationnelle.

- La ville de Saintes a également été accompagnée, deux projets sont à l'étude en 2023 :
 - La mise en place d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) : la liste d'immeubles concernés a été élaborée avec les élus et les services de la ville.
 - La mise en place d'un permis de louer : la Ville souhaite instaurer un permis de louer sur une partie du centre-ville, afin de résorber les situations d'habitat indigne. L'agglomération l'accompagne par la réalisation d'une étude de faisabilité, qui vise à définir le périmètre d'intervention, des modalités de mise en œuvre (notamment les moyens humains et financiers).

2023, en quelques chiffres

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

S²LOW



35

logements améliorés pour favoriser le maintien à domicile pour 389 000€ de travaux, 221 000€ de subventions



51

logements en rénovation énergétique globale pour 1 3908 000€ de travaux et 777 000€ de subventions

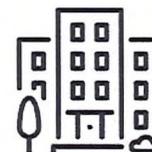


298

conseils personnalisés auprès des particuliers pour la rénovation énergétique

7

habitats indignes rénovés pour 564 749€ de travaux et 271 180€ de subventions



20

logements locatifs rénovés pour 1,6M€ & 884 000€ de subventions

109

logements sociaux soutenus pour un montant de 696 000€

MAIS AUSSI....

- Lancement d'une nouvelle OPAH-RU au 1er juillet 2023 pour une durée de 5 ans
- Processus de labellisation Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) pour le guichet unique
- La création du Réseau des Artisans de la Rénovation
- Lancement d'un marché pour la révision du Programme Local de l'Habitat et une étude pour la programmation en logements pour le Ferrocampus

Perspectives 2024

- POURSUITE GUICHET HABITAT FRANCE RENOV': intensification du volet animation auprès des professionnels.
- Poursuite des ORI sur Saintes et Burie, ainsi que concrétiser la mise en place du permis de louer sur Saintes.
- Mener une étude sur les besoins en logements et la programmation pour l'arrivée du projet Ferrocampus.
- Mener l'étude pour la révision du Programme Local de l'Habitat et finaliser les phases de diagnostic et d'orientations politiques, en articulation avec la PULI.



Evelyne Parisi, conseillère communautaire déléguée, en charge de l'habitat.





TRANSPORTS & MOBILITÉ

L'Agglomération facilite les déplacements des usagers et s'engage au quotidien pour assurer la mobilité des habitants du territoire, en développant une offre alternative à la voiture individuelle : bus, transport à la demande, et vélos à assistance électrique en location longue et courte durée.

LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CONSULTATION POUR LA FUTURE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC (2024-2031)

L'année 2023 était la dernière année complète avec la Concession de Service Public signée avec Keolis pour 6 ans depuis juillet 2018. Cette Concession de Service Public avec Keolis Saintes prendra fin le 8 juillet 2024. A l'issue d'une procédure de consultation à laquelle les principaux opérateurs de transport avaient candidaté, Saintes Grandes Rives, l'Agglo a retenu l'offre de la société RATP Développement en décembre 2023, pour la période du 9 juillet 2024 au 8 juillet 2031.

LE PARC VÉLO BICY'S S'AGRANDIT

Le service de location longue durée de vélos à assistance électrique Bicy's a prévu d'agrandir son parc avec la commande de 25 vélos à assistance électrique (VAE) supplémentaires en 2023, ainsi que 3 vélos-cargos.

Au total, 80 VAE et 4 vélos-cargos seront à terme proposés à la location longue durée (1, 3 ou 6 mois par foyer).

MAINTIEN DE L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

En 2023, 216 primes à l'achat d'un vélo à assistance électrique ont été versées par l'agglomération, soit 42 200 euros. Cette prime a généré, sur la filière locale, un chiffre d'affaires annuel total de près de 307 500 € TTC.

C'est dans la commune de Saintes que le dispositif a été le plus sollicité par des profils appartenant majoritairement aux catégories socio-professionnelles d'employés et de retraités.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

S²LO

SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE

Faisant suite au lancement du travail de définition d'un Schéma cyclable utilitaire réalisé en 2022, la collectivité a lancé une étude visant à cartographier et qualifier les itinéraires potentiellement cyclables à l'échelle du territoire de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Ce travail, réalisé à partir de l'outil OpenStreetMap (OSM), permettra à terme de disposer d'un inventaire complet des voies et chemins adaptés à la pratique du vélo.

2023, en quelques chiffres



180 481

voyages sur le réseau BUSS
+4,34% par rapport à
l'objectif contractuel

25 178

voyages réalisés sur le
réseau Allo'Buss



1 269 800

kilomètres réalisés



216

primes à l'achat d'un vélo à assistance électrique
ont été versées,
soit un investissement de la collectivité de 42 200€



307 500€

investis dans l'économie locale



Le parc de vélo Bicy's a été réservé à plus

69%



Philippe
Delhoume,
vice-président,
en charge des
transports et de la
mobilité

Perspectives 2024

- Valoriser la nouvelle offre de transport
- Amplifier l'utilisation des vélos en location courte durée
- Engager la phase travaux pour le schéma cyclable





TOURISME

Compétence partagée entre l'Agglomération, le Département et la Région, la stratégie de développement touristique sur le territoire continue. L'Agglomération développe différents projets qui concourent à l'attractivité touristique du territoire et à sa valorisation.

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE DURABLE

Les objectifs et programme :

- Donner un cadre de référence pour organiser la réflexion
- Afficher l'ambition touristique de l'Agglomération de Saintes vis-à-vis des acteurs privés et publics, et habitants
- Mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et privés autour d'une ambition commune
- Mettre en corrélation l'offre et la demande touristique du territoire
- Elaborer un plan d'actions collectif pour le territoire
- Définir une organisation entre les différents acteurs
- Se doter d'un outil d'évaluation des actions mises en oeuvre

Les étapes en 2023 :

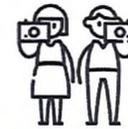
- Ecriture du cahier des charges
- Lancement de la démarche

AIDES ÉCONOMIQUES AUX ENTREPRISES DE LA FILIÈRE TOURISTIQUE

En 2023, trois projets ont été soutenus par le dispositif d'aide à la filière tourisme :

- Le Parc aventure de Fontdouce, pour l'achat de 10 trottinettes électriques tout terrain dans la cadre de la création de circuit de visite dans la vallée de Fontdouce.
 - Coût du projet : 38 800€
 - Aide attribuée : 7 760€
- Le SAS de Thérac, pour la création de deux meublés de tourisme dont un de grande capacité, sur la commune de Les Gonds.
 - Coût du projet : 140 268€
 - Aide attribuée : 10 000€
- La municipalité de Saint-Sauvant pour l'aménagement de deux gîtes d'étapes créés sur la commune de l'ancien logis dit «Maison Flingou».
 - Coût du projet : 29 519€
 - Aide attribuée : 6277 €

2023, en quelques chiffres



60 854

visiteurs accueillis à l'Office de Tourisme



82%

de clientèle française (Nouvelle-Aquitaine, Ile de France, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne)



25 288

utilisateurs de la Flow Vélo



248 716,67 €

de taxe de séjour collectée

Perspectives 2024

• SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE :
Poursuite de l'élaboration du document cadre par le partage du diagnostic, l'élaboration des orientations stratégiques et l'écriture et validation du plan d'actions.

• STRATÉGIE D'ANIMATIONS TOURISTIQUES : Reconstitution de la saison d'événements touristiques co-organisée avec les communes : Escapade sur le Fleuve Charente, Préludes, Échappées Rurales et Cinés Plein Air

• STRATÉGIE TOURISME DURABLE :

Poursuite de l'accompagnement à la mise en place d'événement éco-responsable par la mise en place d'un kit d'organisation éco-responsable : gobelets réutilisables, bouteilles en verre, table de tri des déchets...

Mise en place d'un rendez-vous pro avec l'Office de Tourisme : présentation du fonds tourisme durable de l'ADEME
Poursuite de la mise en place d'outils en faveur de la sensibilisation des touristes : impression et diffusion de l'affiche sur les éco-gestes de la destination, conception d'un kit de communication et de nudge pour les hébergeurs touristiques.



Alexandre Grenot, vice-président, en charge du tourisme, des itinéraires de randonnées, véloroutes, voies vertes, des équipements culturels et sportifs et

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39

Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>



Page 49/72



Chapitre 2.

UNE AGGLOMÉRATION PROCHE ET SOLIDAIRE DE SES HABITANTS





PETITE ENFANCE

L'Agglomération de Saintes mène une politique ambitieuse en faveur de la petite enfance. Elle accompagne les parents, les assistantes maternelles et les professionnels gardant les enfants à domicile à travers les Relais Petite Enfance et propose aux familles le service d'accueil des jeunes enfants.

LA CRÈCHE 1,2,3 SOLEIL

• Chaque année, le multi-accueil 1,2,3 soleil s'engage pour faire découvrir et former des futurs professionnels de la petite enfance. En 2023, 12 stagiaires ont été accueillies de formations différentes : élèves de 3ème CAP Accompagnement Educatif, Bac Pro, Auxiliaire de Puériculture, stage d'immersion ou de découverte professionnelle. Aussi, en septembre 2023, une apprentie Auxiliaire de Puériculture a commencé sa formation qui durera jusqu'en juillet 2024.

• Partenariat avec la ludothèque de Saintes : Sélectionner et emprunter des jeux afin de proposer au sein de la crèche des ateliers capsules.

• Autour du livre : Partenariat avec l'Association Lire et Faire Lire (14 ans) et la médiathèque Louis Aragon (vingtaine d'années) pour offrir aux enfants des diverses approches du livre avec lecture

• Moments festifs : Carnaval, chasse aux œufs, fête de fin d'année et de nouvelles expériences comme pique nique au parc Saint Exupéry, spectacle musical avec l'association les Chardonnerets avec Mme Digadom.

HALTE GARDERIE À PETITS PAS

• Ouverture à l'éveil musical et architectural : Ecoute de CD de musique variée et jouée par une auxiliaire de puériculture, loto sonore et intervention à la fête intitulée « drôle d'orchestre, Mme Digadom ». Deux sorties au conservatoire pour voir les instruments (entendre et toucher), et visites de l'orgue de l'abbaye

• Soutien à la parentalité : Mise en place pour les parents : café à thème (5), propositions de différents ateliers ouverts aux parents

• Sensibilisation aux enjeux climatiques et énergétiques avec la participation de l'ensemble de l'équipe à l'atelier de la fresque du climat.

• Engagement de la réflexion pour une labellisation A Vocation d'Insertion Professionnelle

LA CRÈCHE PASSERELLE

• Mise en place de deux journées pédagogiques qui ont permis de réaménager l'espace, de travailler en équipe sur le nouveau projet pédagogique de la structure, sur les partenariats. Une demi-journée a été faite en commun avec l'équipe de la halte garderie de Dompierre pour mieux se connaître et de bénéficier de l'apport de la formatrice autour de la gestion des émotions

• A raison de 6 séances par an pendant 1H30, une réunion est prévue entre l'équipe et une psychologue. L'objectif est de pouvoir réfléchir ensemble à une cohérence d'action au service des enfants et des familles. Ces temps sont utiles et appréciés par les professionnelles.

• Les activités dans notre jardin sont intensifiées et développées. Des jeux supplémentaires ont été commandés pour satisfaire les besoins de motricités. Des ateliers d'éveil sont délocalisés dès que possible à l'extérieur.

• Différents temps festifs ont été mis en place lors de la fête de fin d'année, Carnaval, fête de l'été. C'est l'occasion de partager des liens entre parents, participer à la création de lien social pour des familles qui sont parfois isolées, de proposer des temps de soutien à la parentalité et de rendre les parents acteurs de la vie de la structure.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

MICRO CRÈCHE LES JEUNES POUSSINS S'LO
Publié le
• Préserver l'environnement et la santé des jeunes enfants
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

• Projet Passerelle «de l'école à la crèche» : Mise en place d'action avec l'école maternelle de Chaniers. Permettre une prise en charge commune afin d'ajuster des réponses et un fonctionnement adaptés aux besoins d'enfants en situation d'handicap ou ayant une difficulté d'atteindre la maturité de développement compatible avec les attendus de l'école.

• Passerelle de la crèche au CLSH : Mise en place d'actions intergénérationnelles avec le CLSH «les souris vertes».

- Permettre une adaptation en douceur au centre de loisirs
- Découvrir un nouveau lieu et personnel rattachés aussi à l'école
- Retrouvaille des fraternités

2023, en quelques chiffres



240
enfants accueillis
dans les crèches



3658
enfants dans les
RPE



279
ateliers d'éveil
organisés



157 345
heures facturées
en crèche



Véronique Cambon,
vice-présidente, en
charge de la petite
enfance et de la
politique jeunesse
communautaire.

RPE

• Observatoire Petite Enfance : développement des micro-crèches privées
Fin 2022, l'émergence de ces projets sur le territoire est manifeste. Un groupe de travail Agglo-CAF-PMI s'est réuni afin de convenir d'une procédure à adopter dans le respect des textes législatifs en vigueur. Les secteurs concernés sont les secteurs Ouest et Centre avec respectivement 3 projets.

• Commission d'attribution des places :
Cette année, les critères de la commission d'attribution de place avec la mise en place d'une cotation selon les critères ainsi que son règlement intérieur ont été revu en permettant de traiter équitablement toutes les demandes et d'assurer une mixité dans chaque établissement en fonction de ses disponibilités d'accueil.
Ainsi l'attribution des places en crèche répond à plusieurs objectifs :
- Faciliter les démarches de toutes les familles du territoire à la recherche d'un mode d'accueil en les accompagnant
- Favoriser la mixité sociale
- Prendre en compte la situation familiale et professionnelle
- Et maintenir une diversité de l'offre d'accueil sur le territoire

• Conférence "Les écrans : Quels impacts sur les jeunes enfants de 0 à 6 ans et comment les accompagner concrètement ?".
A ce jour, les dangers d'une surexposition aux écrans sont reconnus par les scientifiques. Les plus jeunes rencontrent des difficultés de développement, d'attention,... et leur accompagnement par les parents et les professionnels quels qu'ils soient jouent un rôle important. C'est dans cette visée de prévention qu'une conférence sur les écrans a été proposée au Lycée Desclaude le 23 novembre 2023 en soirée. Elle a été animée par Mesdames Le Goff et Pineau et a accueilli une centaine de personnes (parents, élus et professionnels).

Perspectives 2024

123 SOLEIL

- Ateliers intergénérationnels avec l'EHPAD la Providence

A PETITS PAS

- Mise en place des contrats dans le cadre de la labellisation AVIP
- Réflexion autour d'un partenariat avec l'association BelleRive

LES JEUNES POUSSÉS

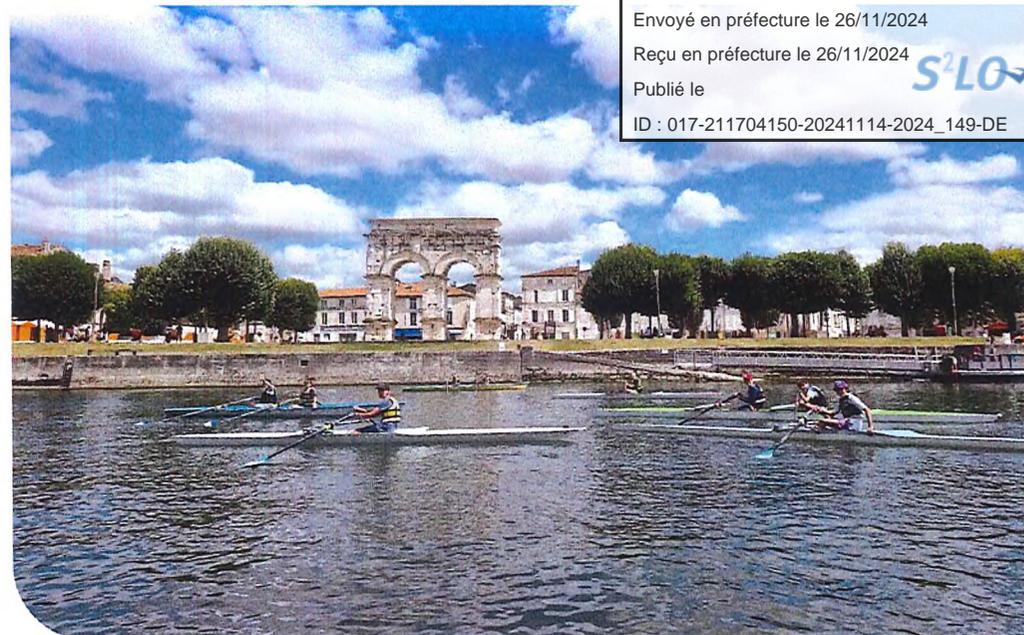
- Mise en place d'un projet d'éveil artistique et culturel en lien avec l'école de la Chapelle-des-Pots

PASSERELLE

- Poursuite de la réflexion sur le projet d'extension de la structure.
- Mener avec les services de l'Etat la réflexion sur le Service Public de la Petite Enfance

RPE

- Partenariat avec la médiathèque Louis Aragon de Saintes



Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

S²LOW

ÉDUCATION - JEUNESSE

L'Agglomération exerce la compétence éducation, enfance, jeunesse. Chaque année, elle consacre un budget de 16 millions d'euros pour favoriser l'apprentissage, l'éveil et la réussite des enfants. Elle travaille en étroite relation avec l'Éducation nationale et les communes.

LE TEMPS SCOLAIRE

Un certain nombre de projets sur le temps scolaire sont portés et financés par l'agglomération :

- Génération 2024 : 47 classes - 1000 élèves
- Rugby : 15 classes- 300 élèves
- Sécurité routière : tous les CM2 - 550 élèves
- Chine : 2 classes - 40 élèves
- Monde souterrain : 4 classes - 80 élèves
- Soi dans la nature, la nature en soi : 15 classes-300 élèves
- Balade contée : 7 classes-140 élèves
- Activités nautiques : 6 classes-120 élèves

LES SÉJOURS VACANCES

- 7 séjours organisés : «équitation», «roule et glisse», «cherche et trouve», «Custom ta sneakers», «Aventure, entre Terre et Eau», «Sports Olympiques», «Sports nautiques»
- Séjours à La Clisse, Chaniers et Montendre
- 131 enfants concernés

LA FÊTE PÉRISCOLAIRE - FESTI'MOMES

Mercredi 28 juillet 2023, plus d'une vingtaine d'ateliers proposés dans le jardin public de Saintes ont mis en avant les intervenants qui accompagnent les enfants toute l'année dans le cadre des projets temps scolaire et périscolaire. Plus de 400 enfants ont été accueillis sur la journée.

LES CLASSES EN 2023

- 4 fermetures de classes : Burie - Chermignac - Corne-Royal - Préguiillac
- 1 ouverture de classe : Saint-Georges-des-Coteaux - UE Corne-Royal



Eric Pannaud, 1er vice-président, en charge de l'éducation, de l'enfance, du Ferrocampus, du Campus Connaissance et de la Convention Territoriale Globale.



LA POLITIQUE JEUNESSE

En 2022, les contours de la politique jeunesse ont été définis comme suit :

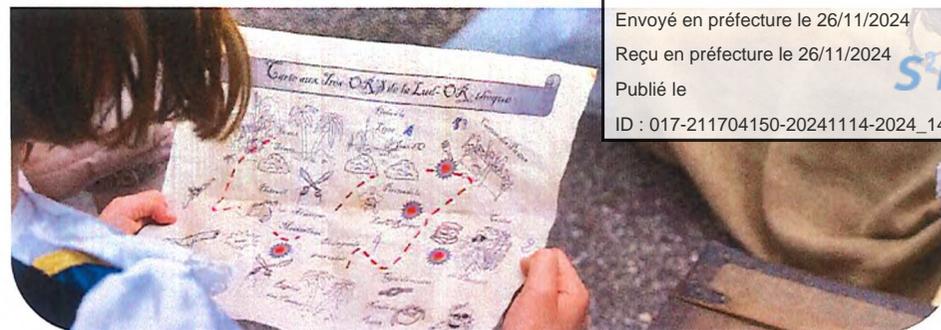
- Axe 1 - Coordonner, renforcer la gouvernance partenariale de la politique jeunesse du territoire
- Axe 2 - Permettre aux jeunes de devenir des citoyens actifs et impliqués en favorisant leur engagement dans la vie de la cité et développer leur autonomie
- Axe 3 - Garantir l'égal accès des jeunes aux différentes politiques publiques du territoire afin de réduire les inégalités sociales et territoriales

Dans ce cadre, de nombreux projets ont été développés et concrétisés toute l'année :

- Poursuite du travail sur le Réseau Jeunesse et élargissement du réseau avec de nouveaux acteurs
- Groupe Thématique Engagement des Jeunes : organisation d'une grosse journée de l'Engagement des Jeunes dans le cadre de FESTISOL le 25 novembre (Création d'un film sur les jeunes engagés du territoire + création de Passeport de l'engagement de la Jeunesse)
- Groupe Thématique Santé des Jeunes : Mise en place de l'action PASS ACTIF JEUNES en lien avec le CDOS et le CLS qui, au vu de sa réussite, sera reconduit en 2024
- Groupe thématique insertion des publics jeunes spécifiques (Réseau Passerelle) a amorcé un travail sur le MIEUX VIVRE ENSEMBLE et la mixité après avoir finalisé son rapport autour de la mobilité (diagnostic + proposition relayés à la CTG et au service mobilité)
- Participation et financement de la 2ème édition du Festival des Cultures Urbaines
- Mobilisation et accompagnement de jeunes rappeurs sur la 2ème édition de Coup de Pouce Jeunes Talents
- Maintien des colos apprenantes et mise en place de 2 séjours : Custom Ta Sneakers (11-15 ans) ; Activités Nautiques et Subaquatiques (14-17 ans)
- Accompagnement de la Junior Association Los Niños avec Création d'une Nouvelle Ligne de Vêtements présentée à l'aide d'un défilé de mode à l'occasion de la Fête de la Saintonge Durable et tenue d'un stand, fruit d'une collaboration entre Los Ninos et Marema Fashion qui est une styliste sénégalaise.
- Continuité du suivi et de l'accompagnement de différents CMJ et JA (Courcoury ; St Georges des Coteaux ; Foncouverte)
- EMANCIP'ACTION : appel à projets ouverts sur les idées et initiatives des jeunes. De nombreux projets ont été déposés (Los Ninos, MDJ Boiffiers Bellevue projet Solidays, Ecollégiens Mèpake, projet humanitaire au Sénégal, projet de départ à Londres, projet de découverte du patrimoine avec les jeunes de Thénac en réciprocité avec les Etats-Unis...).
- Mise en lien et partenariat sur le projet LA CABINE NUMERIQUE, qui consistait à accueillir un groupe de

jeunes québécois dans une dynamique de retour à l'emploi et la découverte du patrimoine en lien avec l'appropriation d'outils numérique.

- Renforcement du lien avec de nombreux acteurs jeunesse du territoire dont les structures MNA et les associations du Collectif Ensemble pour une Maison Solidaire
- Participation active à l'évaluation de la CTG et la construction de la nouvelle convention. Renforcement du lien et mise en cohérence de la politique jeunesse en adéquation avec les nouvelles orientations prévues dans le cadre de la nouvelle CTG
- Organisation de la tournée des ados en lien avec le Service Info Jeunes et des soirées ados pour élargir notre champ d'action aux communes de l'Agglomération de Saintes et proposer une offre aux jeunes en situation de ruralité.



Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

LA LUDOTHEQUE

- Au cours de cette année, 13185 personnes ont été accueillies. On remarque une évolution de 19% par rapport à 2022.
- 49% des joueurs qui fréquentent la ludothèque sont âgés de 0 à 11 ans dont 37% pour les 0-6 ans, et 30% sont âgés de 26 à 45 ans.
- L'équipe a accueilli 684 joueurs au cours des espaces temps réservés aux collectivités.
- Les accueils spécifiques du vendredi matin ont toujours un vif succès auprès des parents, grands-parents mais aussi des professionnels.

LE MATERIEL LUDIQUE

Pour répondre aux demandes de tous les usagers, le catalogue comprend environ 2 000 jeux et jouets répertoriés. Au cours de l'année 2023, 4 872 emprunts

et retours de jeux et jouets ont été effectués.

- Au cours des mois de mai à juillet, ce sont les jeux géants en bois qui ont eu la côte. Ils sont empruntés pour les fêtes de fin d'années scolaires, mais également pour les fêtes familiales.

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

- Mercredi 22 février et mercredi 22 mars, une découverte du yoga a été proposé aux plus petits. Les séances d'une heure ont été très appréciées par les participants.
- Samedi 13 mai, la traditionnelle fête mondiale du jeu a été organisée à Saintes. L'équipe a revêtu ses habits de Pirates. Cet événement a vu sa participation en très forte hausse avec 530 participants.
- Pendant les vacances d'automne, une journée spéciale Ombres et Lumières, en partenariat avec la compagnie Coyotte Minute. Environ 75 personnes ont pu bénéficier de cette animation.

2023, en quelques chiffres



4 176

enfants scolarisés dans les écoles du territoire



139

enfants porteurs de handicap accueillis dans les Accueils Collectifs de Mineurs ;



4 872

emprunts et retours de jeux et jouets à la Ludothèque



1 877

enfants accueillis à l'accueil périscolaire par jour ; 332 enfants accueillis chaque mercredi



13185

personnes accueillies à la Ludothèque



LE CAMPUS CONNECTÉ

- Les étudiants du Campus sont suivis individuellement, le coordinateur-tuteur échange sur le parcours étudiant, les difficultés et obstacles éventuels rencontrés toutes les deux à trois semaines.
- Il propose également des temps de travail personnalisés pendant lesquels des points méthodologiques sont travaillés, mais aussi des points thématiques lorsque les compétences du coordinateur le permettent.
- Le taux de réussite global aux examens annuels est relativement élevé (75%).
- Une étudiante ukrainienne toujours accompagnée dans l'apprentissage du français, et suivie dans ses démarches étudiantes à l'université de La Rochelle.

DES ACTIVITÉS TOUJOURS PLUS NOMBREUSES AVEC LES PARTENAIRES

- La rentrée au Campus Connecté s'est faite avec la présence des partenaires de la Cité Entrepreneuriale et une délégation de La Rochelle Université ;
- Partenariat avec la ludothèque de Saintes pour des temps de convivialité étudiant, 6 rencontres ;
- 4 participations des étudiants et du coordinateur tuteur du campus connecté aux ateliers et mini conférences du Pole Innovation de Saintes ;
- 3 participations au Hackathon du pole Innovation de Saintes ;
- Atelier bimensuel de discussion en anglais avec un intervenant anglophone de l'association Amitiés Saintes Salisbury / adhésion du Campus Connecté à l'association Saintes Salisbury ;
- Déplacement hebdomadaire possible à La Rochelle Université avec la navette : 6 déplacements en 2023 ;
- Atelier de conduite de projet et d'entrepreneuriat avec le Fablab le Kube : Conception et création d'un jeu d'échecs ;
- Participation au vernissage d'une exposition scientifique proposée par l'espace Mendès France à la médiathèque de Saintes ;
- Journée thématique sur les références bibliographiques, avec La Rochelle Université en présentiel (déplacement de deux agents de LRU au cc) et à distance avec l'université de Bordeaux;



25

étudiants (8 hommes, 17 femmes)
11 étudiants inscrits sont également salariés



12

étudiants sont en Licence

6

en Master

3

en Prépa

3

en BTS

1

étudiant en DAEU



11

étudiants ont entre 16 et 20 ans,

6

ont entre 20 et 30 ans,

5

ont entre 30 et 40 ans

3

ont plus de 40 ans



LA RESTAURATION SCOLAIRE

- L'année 2023 a été marquée par la restructuration du service avec le rapprochement des agents d'entretien du service restauration, pour créer la direction de la restauration collective et de l'entretien.
- Le travail avec le PAT s'est également accentué en 2023 avec 2 axes majeurs : travail sur le gaspillage alimentaire, et la création d'une association de producteurs locaux pour la fourniture des cantines scolaires.
- Le schéma territorial de la restauration a continué d'évoluer avec la modification des agréments de Corme-Royal et Préguillac.
- Création de la direction restauration collective et entretien : le premier objectif est de fédérer les agents autour de ce projet, afin qu'ils se sentent faire partie d'un service. Le travail se poursuivra en 2024 sur l'écriture et la mise en place des plans de nettoyage, ainsi que les formations qui vont avec. Cette nouvelle organisation a été décrite dans le projet de service. Elle a été mise en place avec l'accueil de 2 nouvelles collègues à la direction, et la mise en place d'un nouvel organigramme.
- Schéma territorial de restauration : En janvier 2023, la conférence des Maires a acté le schéma définitif de la restauration avec 5 points de productions, dont une construction. L'année 2023 a été consacrée à la recherche juridique d'un accord pour le changement statutaire de l'Agglomération, en particulier pour l'autorisation de construire un nouveau bâtiment de production. De plus, afin de développer la cuisine centrale de Préguillac, toute la ligne de cuisson a été modifiée. Enfin, le travail de diminution des points de production a continué avec le passage en office de 2 écoles.
- Marché alimentaire : Lancement du marché alimentaire sur les lots frais. Création d'un lot spécifique pour le maraîchage local. Au vu d'une

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024
différence de prix (+105%), et malgré les critères de l'association de producteurs n'a pas réussi à remporter le marché.
Publié le 26/11/2024
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

importante différence de prix (+105%), et malgré les critères de l'association de producteurs n'a pas réussi à remporter le marché.

- Événementiel : La direction restauration entretien a été très sollicitée par les élus, par les services, pour la mise en place de buffets ou d'événements divers : vœux institutionnels et vœux aux agents, séminaire de la CTG, buffet pour les événements piscine, buffet du lancement de la marque de territoire, forum du PAT...

- Ecole du goût :
 - animation petit-déjeuner : 6 classe - 2 écoles
 - animation chocolat : 4 classes - 1 école
 - animation autour du miel : 2 classes - 1 école
- Gaspillage alimentaire : Actions sur le gaspillage alimentaire dans les cantines en lien avec le PAT.



581 935
repas servis

dont 84,49%
de produits locaux



9,50€
coût d'un repas pour la collectivité

Perspectives 2023

ÉDUCATION-JEUNESSE

- Co-construction du projet de service avec l'ensemble des acteurs (réflexion sur l'adaptation de notre fonctionnement au regard des évolutions sociétales)
- Structuration de l'accueil des enfants porteurs de handicap (formation du personnel, orientation vers des lieux adaptés, concertation avec l'équipe éducative, dans le but de continuer à offrir un service aux familles, d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions d'exercice des personnels d'encadrement).
- Mise en place des actions spécifiques jeunesse : itinérance et Soirées Ados
- Mise en place de la territorialisation : déploiement des coordonnateurs enfance famille sur les territoires.
- Participation à la structuration des filières d'approvisionnements locales dans le cadre du PAT

LUDOTHÈQUE

- Mise en place du logiciel de réservation et consultation du catalogue de jeux pour la ludothèque





LES ESPACES AQUATIQUES

L'Agglomération de Saintes gère les 3 établissements aquatiques du territoire, le Centre Aquatique Aquarelle, les piscines Starzinsky et Saint Césaire. La crise Ukrainienne a engendré une forte augmentation des coûts de fonctionnement comme les fluides, le matériel et les prestations de service.

LE CENTRE AQUATIQUE AQUARELLE

- Fermetures pendant la période des vacances scolaires de Noël (2 semaines) en lien avec une faible fréquentation constatée et la nécessité de 2 fermetures techniques par an pour assurer les travaux de réparations et gros entretien (en hauteur..)
 - Retour positif de l'Education Nationale sur la mise en place du nouveau format sous forme de stages massés pour les écoles élémentaires et grandes sections de maternelle avec l'accueil de 16 classes supplémentaires soit 112 classes au total.
 - Modification des horaires de la saison estivale avec une coupure 13h30 14h30 harmonisation des Weeks-ends... (objectif atteint avec réduction de 0.5 ETP MNS par mois)
 - Succès des animations ponctuelles et des événements à thème avec la participation active du service restauration : Soirées Zen, Tournoi de Squash, création et réussite de la Soirée Abonnés, journée Halloween.
 - Mise en place d'une nouvelle activité « Aqua-mixte ».
 - Impact de la hausse des coûts énergétiques sur le fonctionnement quotidien : baisse des températures de l'eau des bassins, suspension de l'activité « Bébés Nageurs », accueil des scolaires dans de mauvaises conditions, mécontentements des usagers).
 - Gestion à répétition des incidents liés aux pannes informatiques ainsi qu'au matériel du système d'accès vieillissant et oxydé.
 - Aménagement extérieur avec l'installation de barrières.
- Un programme d'animation est proposé aux usagers de l'établissement :
- Soirée Zen (07 Avril et 17 Novembre 2023) : 48 participants et 58 participants pour 60 places, soirées très réussies et très appréciées
 - Journée nationale de la prévention de la noyade (le 18 et 19 juin) WE de l'ouverture du bassin extérieur : environ 60 personnes ont participé au sauvetage, 30 au secourisme, 60 aux activités aquatiques et 56 au FLOW PULSE « scooter sous-marin »

LE PISCINE STARZINSKY

- Incident avec infiltration d'eau via la toiture qui a engendré une fermeture de 2 semaines, mécontentement et communication à gérer avec les associations difficiles.
- Incident sur la qualité d'eau qui a engendré une seconde fermeture de 3 jours,
- Fermetures de la piscine en raison des inondations à deux reprises soit quasi 4 semaines,
- Fermeture pendant les vacances de Noël afin de limiter les coûts de fonctionnement suite à l'inflation des coûts des fluides soit 1 semaine,
- 9 manifestations réalisées soit : 3 compétitions de natations / 3 formations encadrants / 1 échange de clubs artistique « actions portées » / 1 porte ouverte Aqua 17 / 1 fête de club

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

LE PISCINE DE SAINT-CÉSAIRE

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE



LE PISCINE DE SAINT-CÉSAIRE

- Ouverture impact : suppression d'un MNS pour l'apprentissage (3 à 2 MNS)
- Ouverture au public le 01 juillet jusqu'au 31 Aout
- Modification du fonctionnement du logiciel de caisse et mise en place du comptage de la FMI (fréquence maximale instantannée)
- Ouverture au public à 15h contre 14h30 en 2022 pour réduction coût RH

2023, en quelques chiffres



114 924
entrées à Aquarelle



77
créneaux hebdomadaires
pour les collèges, lycées
et associations à la piscine
Starzinsky



3 443
entrées à la piscine
de Saint-Césaire



*Alexandre Grenot, vice-président,
en charge du tourisme, des
itinéraires de randonnées,
véloroutes, voies vertes, des
équipements culturels et sportifs et
de la gestion du fleuve.*

Perspectives 2024

- Projet de remplacement de la piscine Starzinsky par une nouvelle piscine.
- Révision de la grille tarifaire
- Proposition de plusieurs scénarios d'ouverture et d'offre de services des équipements suite à la hausse des coûts des fluides



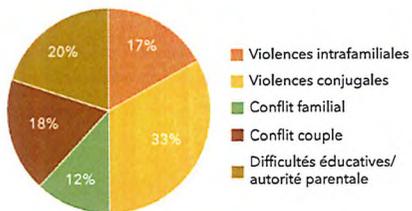


COHÉSION SOCIALE

L'Agglomération de Saintes a pour objectif d'assurer le bien-être des habitants, et l'épanouissement de chacun, de permettre l'insertion de tous, en réduisant les disparités territoriales.

L'INTERVENANTE SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

En 2023, l'intervention de l'ISCG a concerné 414 contacts soit 191 bénéficiaires et 63 proches impactés soit 33% des bénéficiaires étant des victimes et 6% des mis en cause soit 38 situations de plus qu'en 2022.



- La nature des problématiques a peu évolué depuis 2022. Les problématiques familiales restent les principales cause de saisine de l'ISCG. Plus d'un tiers de ces situations à caractère familial concernent des violences conjugales.
- L'ISCG a réalisé 489 entretiens avec les partenaires pour échanger autour des situations et trouver des solutions.
- L'action de l'ISCG couvre l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Saintes et s'étend au-delà puisque le ressort de la compagnie de gendarmerie est plus large que celui du territoire intercommunal. Outre le commissariat de Saintes, l'ISCG est donc en lien avec 4 brigades de gendarmerie (Saintes, Corme Royal, Saint-Porchaire et Burie).

FRANCE-SERVICES, POINT JUSTICE

Un nouveau conciliateur de justice, Mr Michel MAUVILLAIN, a débuté ses permanences le 9 février 2023, elles ont eu lieu les jeudis après-midi, ce qui porte le nombre de conciliateur de justice à 5.

Nous avons inauguré la labelisation France-Services le 22 février 2023.

Un second agent, Mr Joblet, est arrivé le 1er mai 2023.

En septembre 2023, une borne de satisfacteur a été livrée.

À noter que les notaires ont repris leurs permanences en présentiel dès le mois de mai.

Continuité de la coopération avec la régie de quartier pour l'entretien des locaux, en lien avec le programme de réinsertion.



Véronique Abelin-Drapron, conseillère communautaire déléguée, en charge du Conseil Intercommunal de Sécurité et de la prévention de la délinquance.

LES GENS DU VOYAGE

- Arrivées illicites : 16 arrivées de caravanes sur le territoire (ZAE, communes et terrains privés), entre janvier et septembre 2023
- Arrivées sur l'Aire de Grand Passage : 7 passages entre le 22 mars et le 20 septembre

PERSPECTIVES 2024

Participation de l'Agglomération de Saintes au travail partenarial avec les services de l'Etat et du département pour l'élaboration du nouveau schéma département des gens du voyage 2025-2031.

LA POLITIQUE D'INSERTION

L'insertion se décline différemment au sein de l'Agglomération de Saintes à travers :

- L'accord-cadre d'insertion
- Des marchés hors accord-cadre d'insertion
- Les clauses d'insertion
- Des subventions attribuées aux Structures d'insertion par l'Activité économique (SIAE)

La politique insertion continue d'être portée par l'ensemble des directions de l'agglomération. Des marchés sont sollicités auprès des SIAE du territoire, comme le SAS, St-Fiacre, la Régie de quartier et l'ADEF, pour des marchés, tels que l'entretien des véhicules légers de l'agglomération, l'entretien des espaces verts (ZAE, crèche 123 Soleil, écosite...), le nettoyage des locaux (écosite et France Services), livraison de légumes bio...

	Montant versé en 2023	Montant versé en 2022
Accord-cadre	172 126€	177 058,24 €
Hors accord-cadre	33 842€	51 996,21 €
Subventions	384 856 €	383 410 €
Total	590 824 €	612 464,42 €

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le
Pascal Gillard,
vice-président
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

charge de l'insertion professionnelle et sociale et des gens du voyage.



Pierre-Henri Jallais,
vice-président en charge des chantiers d'insertion.



En 2023, ces SIAE ont reçu des subventions à hauteur de :

- 125 000€ pour le SAS
- 6856€ pour la Régie de quartier EREQUA/SOL
- 253 000€ pour la Mission Locale soit un total de 384 856€.

2023, en quelques chiffres



2510
personnes ont été en contact avec le Point Justice

1466
personnes reçues par les intervenants

489
personnes reçues par l'ISCG
310
permanences tenues au Point Justice





POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre du contrat de ville, l'Agglomération de Saintes a pour mission d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers des habitants les plus défavorisés. Ce contrat se fait en collaboration avec les services de l'État et le Délégué du Préfet.

L'APPEL À PROJET DU CONTRAT DE VILLE 2023 :

- Projet « Journée festive et musicale de l'espace St-Exupéry », par la Ville de Saintes : de nombreuses prestations musicales des ensembles du conservatoire seront mêlées aux spectacles et animations des différentes compagnies : 2000 €
- Projet : « Dispositif d'éducation artistique et culturelle pour les élèves de l'école Roger Pérat », par la Ville de Saintes : Eveil musical (CP-CE1), Apprentissage de la danse (CE2), et création d'un chœur (CM1-CM2) : 2500€
- Projet : « La Bretelle », par l'association Ensemble pour une régie de quartier solidaire : organiser des ateliers collectifs « bien-être » et zéro déchet à la friperie La Bretelle : 1 000 €
- Projet « Octobre Rose », par l'association Ensemble pour une régie de quartier solidaire : organiser une marche et un village de prévention dans le cadre d'octobre rose : 500€

LES COLOS APPRENANTES

Le dispositif « colos apprenantes » a permis à 100 enfants de partir en vacances durant l'été 2023. 9 séjours ont été mis en œuvre :

- 4 organisés par la Communauté d'Agglomération (40 enfants)
 - 2 organisés par l'association Boiffiers-Bellevue (29 enfants)
 - 2 organisés par l'association Belle-Rive (26 enfants)
 - 1 organisé par Foot pour tous (5 enfants)
- L'État finance le dispositif à hauteur de 80%, soit 31 600 euros.

- Projet : « Animation et fonctionnement du conseil citoyen », par l'association Ensemble pour une régie de quartier solidaire : Mobiliser les habitants sur des actions à développer sur le quartier prioritaire : 3000 €
- Projet « Sur (la) Place ou à Emporter » par l'association Coyote Minute : Organiser un festival avec une programmation culturelle professionnelle diversifiée, ouverte et accessible à tous : 6 500 €
- Projet « Les cités débrouillardes - La science en bas de chez toi à Saintes », par l'association Les Petits Débrouillardes : Animer des « mini-stages scientifiques » gratuits dans les lieux publics : 2 000 €
- Projet « Chantez citoyens », par le collectif L'G.A-Le grenier alterné : Création d'un clip musical avec des élèves de l'école Roger Pérat autour des thématiques de la discrimination, de l'égalité homme-femme et de la citoyenneté : 500 €
- Projet « Education à l'image et cinéma plein-air », par l'association le peuple créateur : Organisation d'ateliers de création audiovisuelle et projections de cinémas plein-air : 2 000 €

FRANCE SERVICES - POINT JUSTICE

L'Agglomération Saintes Grandes Rives a financé le fonctionnement d'un Point Justice / Accès au Droit. Espace d'accueil, d'écoute et de conseil, le point justice est un service gratuit mis en place par le Conseil Départemental Accès au Droit de Charente-Maritime, le Tribunal Judiciaire et l'Agglomération. Il est situé au sein du quartier politique de la ville (Centre commercial de Bellevue) et réunit en un seul lieu des associations spécialisées et des professionnels du droit capables d'informer et d'aider les citoyens dans leurs démarches juridiques et administratives. Il a été labélisé France Services et inauguré en Février.

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE

Le Programme de Réussite Educative consiste à appréhender de manière globale et transversale la situation des enfants, habitant les quartiers de la Politique de la Ville (QPV) et présentant des signes de fragilité, dans les domaines scolaires, éducatifs, sociaux ou sanitaires, tenant notamment compte de leur environnement social et familial, afin de leur proposer un parcours éducatif adapté à la singularité de leur situation. Le programme de réussite éducative a accompagné 52 enfants en 2023. Le dispositif a permis de répondre à :

- 45 demandes d'accompagnement individuel
 - 9 demandes d'accompagnement à la vie extrascolaire
 - 212 participations à des projets collectifs
- Les partenaires du programme sont : l'État, l'association Boiffiers-Bellevue, l'Éducation Nationale et le département.

Recrutement d'un coordonnateur - référent de parcours à temps complet

RÉDACTION DU CONTRAT DE VILLE ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

La mission s'est articulée autour de :

- La concertation à partir du travail qui a été mené en 2022 autour de l'évaluation du contrat de ville et notamment les éléments stratégiques et opérationnels
- La mise à plat des engagements des signataires
- Une démarche participative et collaborative
- L'identification d'actions « Totem »

Deux déambulations ont été organisées au mois d'avril afin de recueillir l'avis des habitants sur les grands enjeux retenus lors du travail de prospection mené en 2022. Suite à celles-ci, le Comité de Liaison Territorial s'est réuni à 11 reprises afin de rédiger les grandes orientations et leur déclinaison sur la période 2024-2030 :

- La mobilité : « La mobilité dans tous ses états »
- L'emploi : « Le labo de l'emploi »
- Des lieux d'échanges : « Des espaces de rencontres au pluriel »
- Accueil des nouveaux habitants : « Bienvenue dans le quartier »
- Réussite éducative : « Des parcours passerelles »

Une soirée politique de la ville a été organisée le mercredi 08 novembre afin de présenter aux habitants les travaux engagés sur la rédaction du contrat de ville 2024-2030 suite aux déambulations. Les habitants (30) et l'ensemble des partenaires ont pu assister à un spectacle créé pour l'occasion par la compagnie Coyote Minute. Il a permis d'illustrer l'ensemble des propos recueillis et les enjeux à venir. Il a été complété par une exposition qui donnait à voir les orientations retenues.



Véronique Abelin-Drapron, conseillère communautaire déléguée, en charge de la politique de la ville

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le 26/11/2024
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

LES « QUARTIERS D'ÉTÉ » a permis d'enrichir le cadre de loisirs de l'association Boiffiers-Bellevue pendant la période des vacances d'été. L'équipe d'encadrement a pu être recrutée sur 1 mois) et de nombreuses activités ont pu venir enrichir les projets déjà initiés : musique, sports et bien-être, contes et histoires, cirque et carnaval, nature, sorties ludiques, arts plastiques, séjours de vacances, événements artistiques et mobilité
Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce dispositif a permis de mobiliser 276 jeunes différents avec 789 participations aux différents ateliers organisés. Les partenaires de ce dispositif sont : l'État, l'association Boiffiers-Bellevue.

DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DEVANT LA MAISON DES JEUNES

L'Agglomération a initié une démarche de concertation auprès des habitants du quartier afin de créer de nouveaux aménagements devant la maison des jeunes. Pour répondre aux plus près des besoins de la population, plusieurs réunions publiques et groupes de travail ont été organisés rassemblant les habitants et les associations partenaires du quartier.

Sur le parvis de la maison des jeunes, il y a des gradins, une grande esplanade, un local réservé à la mobilité et un espace convivial avec des tables et un barbecue très dégradés. C'est un lieu fréquenté par de nombreux collégiens et jeunes et les associations qui utilisent les équipements à proximité. Des événements peuvent être y être organisés.

Les aménagements suivants vont être réalisés :

- Installation de nouvelles tables et assises
- Réhabilitation du barbecue existant
- Remise en état des gradins et des sols
- Installation d'un préau

ESPACE LUDIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Le dispositif « Espaces ludiques en milieu scolaire » consiste à proposer aux élèves des écoles primaires (élémentaires et maternelles) l'opportunité de se livrer librement à des activités ludiques dans un espace dédié, avec une combinaison de jouets très spécifiquement étudiée.

Ils participent au développement de meilleures compétences relationnelles et sociales dans le cadre de comportements pacifiés. Ils offrent à l'élève un temps de retour sur soi, de partage, de bien-être et de coopération. Ce dispositif permet très concrètement de penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation, par une meilleure prise en compte de l'enfant au service de l'élève, favorisant l'accès aux apprentissages dans de meilleures conditions.

L'espace ludique en milieu scolaire repose sur une combinaison très spécifique de jouets. Chaque jouet a une fonction qui agit sur la psyché de l'enfant en tant qu'outil de transfert pour lui permettre de décharger ce qui le gêne, que ce soit réel ou imaginé, ou de compenser les manques qu'il peut éprouver au long de la journée, ce qui lui permet de se détendre, de se sentir mieux et de s'équilibrer.

L'agglomération Saintes Grandes Rives a financé l'achat d'une combinaison de jouets (1 546 €) pour l'école





SANTÉ

Afin de soutenir les dynamiques locales de santé sur le territoire de l'agglomération, le Contrat Local de Santé (CLSM) a été signé en 2015 afin de répondre aux préoccupations des habitants.

Ce contrat s'illustre par 4 axes prioritaires :

- Axe 1 : promouvoir la santé mentale et lutter contre la souffrance psychosociale
- Axe 2 : favoriser l'accès aux soins
- Axe 3 : favoriser l'accès à la prévention
- Axe 4 : améliorer la communication

PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE ET LUTTER CONTRE LA SOUFFRANCE PSYCHOSOCIALE

- 3ème Assemblée Plénière du Conseil Local de Santé Mentale
- Programme d'animations dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale - SISM (Psypapote Tour, ciné débat, portes ouvertes des Groupes d'Entraide Mutuelle, théâtre, concert, expositions...) en lien avec les structures du territoire
- Construction du projet théâtre pour les adhérents des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)
- Animation de 5 instances de concertation pour les personnes en situation difficile
- Sensibilisation aux conduites addictives à destination des professionnels du social et de l'éducation par le pôle Addictologie de Tremplin 17
- Mise en place du réseau addiction
- Projet citoyen Cœur de Saintonge : animation de l'exposition Moi Jeune Citoyen à destination des 6ème du collège du Bruant + dîner quizz à destination des parents du territoire
- Présentation du 3114 et de Vigilans aux partenaires
- Sensibilisation sur l'aïdance construite dans le cadre du groupe de travail « Soutien aux aidants »
- Présentation de l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) lors de la conférence des maires de l'agglomération de Saintes
- Soirée proposée par les services de psychiatrie à destination des maires sur l'hospitalisation sous contrainte
- Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) à destination des élus et des bénévoles associatifs

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

- Réseau de santé Boiffiers-Bellevue : Accueil des étudiants infirmiers en service sanitaire sur le quartier Boiffiers-Bellevue et action buccodentaire. Marche octobre rose avec village prévention et décoration urbaine
- 4 actions de communication en grande surface sur les métiers du médicosocial (aide à domicile et handicap)
- Centre de santé de l'agglomération de Saintes : réalisation d'une étude de faisabilité et présentation aux élus de l'agglomération de Saintes
- Conseil de développement de l'agglomération de Saintes : saisine du conseil de développement sur la question de l'accès aux professionnels de santé sur le territoire
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Saintonge Romane : mise à disposition de salles et accompagnement des travaux

SANTÉ SEXUELLE

- Rallye santé pour faire découvrir les structures santé de la ville de Saintes accessible aux jeunes avec des jeunes issus de l'IME des Coteaux, l'ÉREA Théodore Monod, le CFA commerce, la MILO - participation de Tremplin 17, du CSS (ex CPEF), du CeGIDD, de la MILO, de DouzeFoisParAn, de la MDAJA, de Aïdes, de ADHEOS, du CIDFF
- Journée santé sexuelle à destination des jeunes des structures précédentes + Secteur Jeunesse CDC Cœur de Saintonge + Institut Don Bosco + CAFIC + Le Logis
- Diffusion d'une carte santé jeunes

NUTRITION

- Programme PassActif : sport adapté à destination d'adultes et de jeunes isolés en rupture avec l'activité physique
- Liens avec le Projet Alimentaire Territorial

CANCERS ET MALADIE CHRONIQUES

- Accueil du Bus du Cœur des Femmes à Saintes
- Marche rose sur le quartier Boiffiers Bellevue portée par Erequasol au profit des Enchanteuses
- Marche rose à St-Porchaire

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

SÉNIORS

- Forum « Publié le 26/11/2024 » par l'ASEPT avec conférence de presse sur la prévention des chutes et stands autour de la vie quotidienne. ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

- Sensibilisation ambroisie par le FREDON Nouvelle-Aquitaine
- Sensibilisation Moustique Tigre par le service Démoustication du Conseil Départemental

Perspectives 2024

VIE DU CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE : Organiser la 4ème assemblée plénière du CLSM, faire le point sur les inscriptions sur Retab.fr, organiser la 3ème édition des SISM 2024, soutenir la création théâtrale des GEM en juin, créer un stand Psypapote Tour avec le Lapsado et organiser des formations pour aller vers, poursuivre les réunions de l'instance de concertation.

ADDITIONS : Poursuivre le réseau addictions avec Tremplin 17, construire des actions de prévention des addictions à destination du public avec les participants du réseau (possibilité appel à projet Mildeca ou Prev'ana)

PROJET CITOYEN COEUR DE SAINTONGE : Poursuivre la formation des professionnels enfance et jeunesse du territoire, proposer un temps spécifiques pour les parents sur les questions de l'addiction, de la santé sexuelle, de l'accès aux numérique par le biais d'un théâtre forum

LUTTE CONTRE LE SUICIDE : Relayer les formations prévues et soutenir leur mise en place

SOUTIEN AUX AIDANTS : Poursuivre les sensibilisations sur l'aïdance, notamment auprès des services d'aide à domicile.

RÉSEAU DE SANTÉ BOIFFIERS-BELLEVUE : Transmettre l'accueil des étudiants infirmiers au centre social Boiffiers Bellevue, organiser Octobre Rose sur le quartier, en adéquation avec le nouveau CLS, élargir ce réseau à l'ensemble de la population en précarité du territoire.

RECRUTEMENT DANS LE MÉDICOSOCIAL : Poursuivre les actions de communication auprès du grand public par des stands en grande surface

CENTRE DE SANTÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTES : Visiter d'autres centres de santé, rechercher un lieu adapté pour le centre de santé, prévoir un accompagnement par le cabinet d'étude pour la réalisation du centre santé

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : Assurer le suivi des préconisations

CPTS SAINTONGE ROMANE : créer du lien avec le CPTS, développer des actions d'accueil des professionnels de santé : logements pour les internes, conciergerie.

NUTRITION : Proposer un nouveau programme PassActif jeunes et adultes en janvier, créer du lien avec le PAT

SÉNIOR : Organiser un nouveau forum orienté vers le soutien aux aidants

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : Accueillir les élus et techniciens des 2 nouvelles communes, foyers d'implantation sur le territoire de la Saintonge Romane, Construire des actions locales, Proposer une nouvelle sensibilisation Ambroisie aux élus et techniciens, Créer du lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial

SANTÉ SEXUELLE : Mettre en place une troisième édition du rallye santé sur Saintes pour faire connaître les structures santé aux jeunes, Mettre en place une première édition du rallye santé sur Saintes à destination des professionnels, Créer la version pérenne du rallye, Organiser une journée santé sexuelle à destination des jeunes durant la semaine du dépistage (fin novembre début décembre), Créer le groupe de travail « santé des jeunes »

CANCER ET MALADIES CHRONIQUES : Faire la promotion des dépistages des cancers dans le cadre du dépistage organisé en lien avec le CRCDC17, Poursuivre l'impulsion d'actions favorisant le dépistage



Caroline Audouin,
conseillère
communautaire
déléguée, en charge
de la santé, de
l'accès aux soins et
des personnes âgées

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

S²LOW

Chapitre 3.

UNE AGGLOMÉRATION SENSIBLE AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39

Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>



Page 59/72



EAUX & MILIEUX NATURELS

En charge du « développement durable », l'Agglomération de Saintes intervient autour de plusieurs axes de travail : la valorisation et la préservation des milieux naturels, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, la gestion des eaux pluviales urbaines et les itinéraires de randonnées, en lien avec le service tourisme.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Concernant la GEMAPI, l'Agglomération a poursuivi sa implication politique, technique et financière auprès de ses partenaires (5 syndicats). Plusieurs avancées significatives sont à souligner :

- Lancement des études de ruissellement sur les têtes de bassin versant sur le périmètre du SYMBA.
- Engagement d'étude de limitation des inondations sur les communes de La Clisse et de St Georges des Coteaux - 30 000€
- Lancement des travaux de l'étang de la Brèche - 230 000€
- Validation et dépôt du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) porté par l'EPTB. L'Agglomération a délibéré sur leur financement - 1000000€. Cette action est programmée sur 6 ans.
- La financement de la 1ère tranche de travaux de dévasement - 350 000€ à la charge de l'Agglomération

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES

2023 a été marquée par la réalisation des travaux d'aménagements des quais dans Saintes sur le secteur Quai Palissy, Square Goulebenèze, Quai de Verdun avec l'aménagement de la flow vélo sous la forme d'une voie verte de 3 m de large et 750 m de long dédiée aux mobilités douces. Ce projet d'un coût de 750 000 € est le plus gros chantier engagé sur la flow vélo depuis son inauguration.

Parallèlement, en partenariat avec la Ville et le Département, les études sur le quai des Roches pour la poursuite de l'aménagement d'une voie verte sur 1 200 supplémentaires (dossiers règlementaires, études environnementales, Avant projets, ...) aboutissent à une proposition concrète et une programmation des travaux pour fin 2025.

Outre la mise en place de ces aménagements, il faut souligner :

- La validation du tracé du futur St Jacques à Vélo au nord de Saintes et la proposition de 2 scénarii au sud de Saintes
- Le renforcement des partenariats pour l'entretien des itinéraires avec :
 - les structures d'insertion pour l'entretien léger des itinéraires et des abords
 - Le syndicat de la voirie pour la restauration plus lourde des voies cyclables

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (GEPU)

Outre le fonctionnement récurrent, l'Agglomération a porté 14 chantiers sur 11 communes pour un montant de 342 000€ TTC. Durant l'année 2023 d'importants chantiers ont été engagés :

- Réalisation des travaux du bassin des Charriers (1 400 000 €) qui vise à gérer les Eaux Pluviales mais également préserver le captage d'eau potable de Lucérat
- Lancement de la consultation des entreprises et notification du marché de réalisation du schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines (800 000 € pour les tranches fermes)
- Validation avec Eau17 de la nouvelle DSP Assainissement concernant aussi l'exploitation des équipements de gestion des eaux pluviales urbaines sur la ville de Saintes (80 000 €/an).

Parallèlement :

- Les premières passerelles se tissent entre les questions de préservation de la ressource en eau et celles du Programme Alimentaire Territorial avec les réflexions sur l'action « Terres de sources ».
- Il en est de même sur l'énergie avec les expérimentations de plantations de Miscanthus implantés sur les périmètres de protection de captage et qui pourrait être valorisé dans les chaudières collectives

VALORISATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ : NATURA 2000

L'Agglomération a assuré sa seconde année d'animation du site Natura 2000 de la « Moyenne vallée de la Charente, Seignes et Coran ». Ses missions consistent à assurer la concertation, la communication, l'appui technique aux acteurs locaux et l'articulation de la démarche Natura 2000 avec les autres politiques publiques et projets du territoire.

L'année 2023 a été marquée par la tenue du 1er COPIL animée par l'agglomération. Ce dernier a :

- réunit plus de 45 structures prouvant ainsi la relance de la dynamique et l'intérêt pour la préservation de ce site
- permis de valider la stratégie de préservation du site travaillée durant l'année 2022 et qui sera déclinée dans les années à venir.

En 2023, l'animation a permis de :

- rencontrer 26 des 36 communes,
- travailler avec les 5 intercommunalités
- accompagner 45 projets et activités pour assurer la prise en compte des enjeux de biodiversité que ce soit pour l'ouverture de guinguette, la mise en place d'une activité canoë ou la réalisation d'un PLUi
- sensibiliser plus de 100 personnes
- participer à 6 animations grand public
- mener et accompagner 6 études et suivi de milieux naturels

Parallèlement, l'agglomération a candidaté et a été retenue par le département pour devenir le relai des politiques sur les Espaces Naturels Sensibles et leur valorisation. Le renforcement de l'équipe pour porter ce projet a été engagé fin 2023.

Le département en partenariat financier avec l'Agglo a poursuivi la rénovation des pontons sur la Charente (Saintes/Chaniers/Dompierre).

Perspectives 2024

GEPU :

- Schéma directeur de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

GEMAPI :

- Finalisation des inventaires des zones humides, des études hydrauliques ponctuelles, de l'aménagement de l'étang de la Brèche
- La mise en place de la campagne de diagnostic de la limitation de la vulnérabilité des biens et des équipements et des premiers travaux en découlant

EAU, MILIEUX NATURELS :

- L'animation Natura 2000 se poursuivra
- La mise en œuvre de la nouvelle animation ENS et la définition de la stratégie locale de préservation et de valorisation de ces ENS

VÉLOROUTES, CHEMINS DE RANDONNÉES :

- La reprise de l'entretien de tous les sentiers
- L'installation des équipements et des haltes sur les VVV
- La définition d'un nouveau schéma intercommunal des itinéraires de randonnées et des VVV.

PAT :

- Poursuite des actions engagées
- Révision du PAT et engagement des réflexions
- Suivi de l'AMO Terres de Sources

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

PROJ ALIMENTAIRE TERRITORIAL
LE PAT s'organise autour de 3 enjeux ciblés : S'LO
• Re Publié le accessible les produits locaux aux
cons ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE
conn

- Favoriser le développement d'une alimentation durable et locale en restauration collective
- Lutter contre la précarité alimentaire sur le territoire.

Pour ce faire l'Agglomération de Saintes a développé et mis en place en 2023 différentes actions pour accompagner les acteurs locaux et notamment :

- Le développement d'une plaquette des partenaires circuits courts en Saintonge Romane
- La participation à l'élaboration du Guide des producteurs du Pays de Saintonge Romane
- Un temps fort pour le grand public avec l'organisation du premier forum du PAT
- Des animations notamment par le biais de 4 marchés fermiers organisés à l'occasion des Echappées Rurales durant l'été 2023
- Des actions de sensibilisation dans toutes les cantines des écoles sur le gaspillage alimentaire,
- L'accompagnement d'un groupe de maraîchers et arboriculteurs structurés en association pour répondre à la demande de la restauration collective (marché public)
- L'ouverture de l'épicerie EPISOL à titre expérimental aux habitants de 4 communes de l'Agglomération de Saintes : Bussac Sur Charente, Vénérand, Fontcouverte et Le Douhet

Fabrice Barusseau, vice-président, en charge de l'eau, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations et le cadre de vie.



Jean-Marc Audouin, conseiller communautaire délégué, Gestion des itinéraires de randonnées, des véloroutes voies vertes et du contrat





Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

S²LOW

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

LA RÉDUCTION DES TONNAGES DE DÉCHETS

Les tonnages d'ordures ménagères sont plutôt stables voire en légère baisse par rapport à l'année dernière. La quantité d'emballages collectée est stable, celle de fibreux (papiers et cartonnets) baisse de 16% ainsi que celle du verre augmente de 2%.

Pour les flux réceptionnés en déchetteries, les variations sont beaucoup plus conjoncturelles. On observe une baisse générale. On observe que les tonnages reçus en déchetterie sont stables par rapport à 2022, avec des variations relativement importantes pour certains flux comme celui des déchets verts, des piles et lampes.

En revanche, le flux « tout-venant » continue de diminuer et enregistre une baisse de -0.53% par rapport à l'année 2022, soit sur la période 2020/2023, ce flux baisse de -9.45%.

Sur les déchetteries, des journées spécifiques pour la collecte de l'amiante sont organisées dans le respect de toutes les mesures de sécurité s'imposant à la collectivité.

LA VALORISATION

Les principaux sites de traitements des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire de l'Agglomération sont les suivants :

- Pour les ordures ménagères résiduelles : ISDND (installations de stockage de Déchets Non Dangereux) de Lapouyade (33) et Gizay (86)
- Pour les emballages ménagers recyclables : Centre de tri ALTRIANE à La Rochelle
- Pour le papier : papeterie HUTAMAKI à l'île d'Elle (85)
- Pour le verre : EVERGLASS à Chateaubernard (16)

Près de 40% des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire sont valorisés ou recyclés.

Les déchets collectés en déchetteries sont envoyés directement dans les différentes filières de valorisation en France ou dans des pays limitrophes.

Le tout-venant réceptionné en déchetterie est traité, comme les ordures ménagères résiduelles, ans les ISDND.

Plus de 76% des déchets réceptionnés en déchetteries sont valorisés ou recyclés.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'Agglomération de Saintes assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de façon séparative selon les flux :

- OMR : ordures ménagères résiduelles
- EMR : emballages ménagers recyclables
- Fibreux : papiers et petits cartons
- Verre
- FFOM : fraction fermentescible des ordures ménagères (biodéchets)

Depuis 2018, la redevance incitative est appliquée sur le territoire, hors centre-ville rive gauche de Saintes. L'Agglomération exploite en régie 5 déchetteries sur les communes de Saintes, Burie, Chaniers et Corme-Royal. La compétence traitement est exercée par le syndicat mixte CYCLAD.

Après plusieurs années d'évolutions majeures dans l'organisation du service public de gestion des déchets (modalités de collecte, consignes de tri, modalités de redevance, statut de la régie) l'année 2023 se caractérise par :

- Une évolution de la tarification au regard de la charge financière et de l'augmentation constante des coûts de traitement,
- La montée en charge du projet déchetterie/recyclerie au sud de Saintes avec l'écriture du programme détaillé de l'opération, associant les entreprises d'insertion présentes sur le territoire. L'objectif est de pouvoir organiser le jury pour le concours de la maîtrise d'œuvre au premier semestre 2024.
- Les premières actions relatives au tri à la source des biodéchets destinés aux habitants du territoire,
- La continuité des travaux de modernisation des déchetteries.

Les enjeux financiers de ce service restant prépondérants dans les années à venir, Saintes - Grandes Rives L'Agglo, envisage pour l'année 2024 de lancer une étude sur l'optimisation de la collecte sur son territoire.

L'objectif étant la maîtrise des coûts du service, les évolutions techniques et organisationnelles à apporter aux services de collecte dans une logique d'optimisation, la prise en compte des nouveaux objectifs réglementaires dans la définition de la future organisation (notamment concernant le tri à la source des biodéchets).

Il s'agira d'examiner toutes les solutions pertinentes possibles, de choisir celles qui répondront le mieux aux besoins du territoire et de définir les conditions de leur mise en œuvre.

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DES DÉCHETS

En 2023, l'Agglomération réalise l'ensemble des opérations de la collecte et de gestion des déchetteries en régie à l'exception de la collecte en PAV du verre et du papier, confiée à un prestataire depuis le 1er juillet 2018.

Le prestataire en charge de la collecte des PAV emploie un chauffeur à temps plein pour effectuer cette prestation.

L'effectif permanent de la Régie des Déchets est composé de 50 agents au 31 décembre 2023.

2023, en quelques chiffres



10 229 tonnes
d'ordures ménagères
résiduelles collectées



9M€ budget de
fonctionnement



+8,3% hausse de
la contribution versée à
Cyclad sur les coûts de
traitement des déchets

2737 tonnes
d'emballages recyclables
collectés

1M€ budget
d'investissement

1004 tonnes
papiers et cartonnets
collectés

2497 tonnes
de verre collecté

349 tonnes
de FFOM collectés



Jérôme Gardelle, vice-président, en charge de la politique des déchets.

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39



Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>



Page 61/72



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'année 2023 a été marquée par l'instauration d'une participation financière des communes rurales pour le service de Conseil en Energie à hauteur de 1€/habitant. Cela a permis de recruter un second agent pour pallier aux sollicitations croissantes des communes sur la thématique. Cette démarche-là s'inscrit dans celle du Plan Climat Air Energie portée par Saintes Grandes Rives, l'Agglo, mais aussi pour une montée en compétence des communes sur l'efficacité et la rénovation énergétique. L'objectif étant de réduire les consommations d'énergie des communes mais aussi de développer les énergies renouvelables et locales.

PROJETS RÉALISÉS EN 2023 DANS LE CADRE DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEILLER ÉNERGIE DE L'AGGLOMÉRATION

PROJETS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

- Réalisation d'une note d'opportunité photovoltaïque pour la salle des fêtes de Bussac-sur-Charente par le Centre Régional des Energies Renouvelable (CRER).
- Accompagnement pour l'installation des panneaux photovoltaïques sur l'école maternelle de Fontcouverte.

PROJETS DE PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE

- Etude énergétique réalisée pour la chaudière collective de la salle des fêtes à Chermignac par la mission énergie du Département de la Charente-Maritime.
- Projet de mise en place d'une chaufferie collective pour l'école, la mairie et la salle des fêtes pour la commune de Montils
- Projet de chaufferie collective sur la mairie, la bibliothèque ainsi que les salles des fêtes pour la commune de Pessines.
- Projet de rénovation globale de l'espace Saintonge avec remplacement de sa chaudière gaz sur Rouffiac

PROJETS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

- Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) pour la rénovation du gîte communal de Chermignac dans le cadre de la convention de partenariat de Saintes Grandes Rives, l'Agglo avec le prestataire Helligo.
- Valorisation CEE pour l'isolation de la salle des fêtes de Colombiers.
- Valorisation CEE pour l'isolation de l'enveloppe de la salle des fêtes sur le Douhet.

PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE VOLET RÉGLEMENTAIRE

- Identification des Entités Fonctionnelles Assujetties (EFA) au décret puis renseignement des informations demandées sur la plateforme Energétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire (OPERAT)

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le : communes et de l'agglomération de l'Observatoire de la Performance
ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE



PROJETS RÉALISÉS EN 2023 DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DU PLAN CLIMAT

Le Plan Climat Air Energie débuté en 2022 s'est poursuivi en 2023 par la réalisation de la stratégie dont les objectifs pour 2050 sont :

- réduire de 51% la consommation énergétique du territoire
- Multiplier par 3,8 la production d'énergie renouvelable
- Réduire de 78% les émissions de gaz à effet de serre
- Multiplier par 2 la séquestration carbone

PROJETS RÉALISÉS EN 2023 : DÉFINITION DES ZAENR

Les Zones d'Accélération de Production d'Energies Renouvelables (ZAENR) constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi «APER». L'Agglomération a accompagné toutes les communes du territoire à définir ces zones. 2 réunions d'informations ont eu lieu fin 2023 pour expliquer la démarche.

PROJETS RÉALISÉS EN 2023 : PROJET DE PARC EN GRAPPE PHOTOVOLTAÏQUE

L'Agglomération et Enercoop ont créé une société SAS Energie Solaire Saintes Agglo afin de développer de petits parcs au sol sur les communes du territoire ou limitrophes. En 2023, 3 projets étaient à l'étude sur les communes de Le Douhet, Saintes et Soullignottes (terrain appartenant à Corme-Royal).

Perspectives 2024

- Mise en place d'un logiciel de suivi énergétique sur le territoire de Saintes Agglo.
- Elaboration de plan d'actions relatif à la diminution des consommations d'énergies finales mais aussi de la réduction des émissions de GES pour le compte des communes et celui de l'agglomération. Cette démarche-là, s'inscrit dans l'atteinte des objectifs du décret tertiaire notamment.
- Adhésion de l'Agglomération de Saintes aux prestations de service du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime pour la réalisation d'audits énergétique dans le cadre de projet de rénovation bâtementaire.
- Adoption du Plan Climat Air Energie avec une déclinaison d'actions à horizon 2030.



Fabrice Barousseau, vice-président, en charge de la transition écologique.

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39
Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>





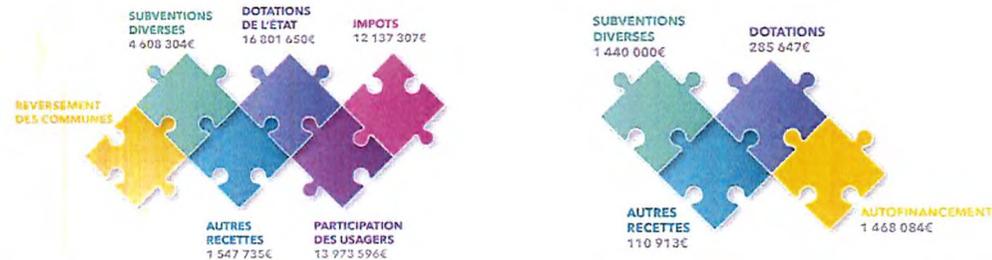
Chapitre 4.

DES MOYENS POUR AGIR





RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Finances

Le service finances de l'Agglomération de Saintes prévoit et exécute les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement de la collectivité. Il est composé de 6 agents, répartis dans 3 pôles : Gestion comptable, Gestion budgétaire et Comptabilité.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Les associations soutenues par l'agglo

Montant total des subventions versées aux associations en 2023

1 863 197 €

- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| ADIL | DE L'ENFANT DOM |
| ADEFIP | OGEC JEANNE D'ARC |
| PÔLE INNOVATION | RNJA «LOS NINOS» |
| L'OUTIL EN MAIN | CHEMINOTS DE BORDEAUX |
| FRANCE ACTIVE POITOU-CHARENTE | ECOLLEGIONS MEPAKE |
| MAISON DES CONSOMMATEURS | COMMUNE DE THÉNAC |
| EPISTOLAIRES | L'ILOT Z'ENFANTS |
| EREQUA/SOL | L'ENFANT DO |
| ECHO MER | UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE |
| ARTS-TERRE | COS PERSONNEL AGGLO |
| L'ARCHE EN SEL | ABBAYE AUX DAMES |
| LES PIAFS ACTIFS | |
| EMULSION | |
| LE 17 A LA FERME | |
| ENTRAIDE SAINTAISE | |
| AIDE | |
| AGENCE D'ATTRACTIVITÉ | |
| MISSION LOCALE DE LA SAINTONGE | |
| LE SAS | |
| LE LOGIS | |
| COYOTE MINUTE | |
| LES PETITS DÉBROUILLARDS | |
| LE PEUPLE CRÉATEUR | |
| COLLECTIF LGA | |
| MDAJA 17 | |
| TERDEV | |
| TERRE HABITAT 17 | |
| LE SCARABÉE QUI COUD | |
| ART FIL ROUGE | |
| CIDFF 17 | |
| REPÈRES 17 | |
| ENQUETE ET MEDIATION | |
| CLSH «LES AVENTURIERS» | |
| CLSH «LES FRIMOUSSES» | |
| LES SAINTAITISEURS | |
| CSLH «LE PIDOU» | |
| CENTRE SOCIAL «LES BOIFFIERS» | |
| CENTRE SOCIAL «BELLE RIVE» | |
| COOPÉRATIVES SCOLAIRES | |



Philippe Callaud, vice-président, en charge





SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information et Télécoms, mutualisée avec la Ville de Saintes et le CCAS, est composée de 14 agents répartis dans 5 Pôles : le Centre de Services, le Responsable Sécurité Systèmes Informatiques, le Pôle infrastructure, le Pôle Applications, le Pôle Administration.

FAITS MARQUANTS

MISE EN PLACE SERVEUR D'IMPRESSION POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS AU SIÈGE DE L'AGGLOMÉRATION

- Mettre en place une politique d'impression commune et centralisée
- Gérer un seul carnet d'adresses, appliqué à tous les copieurs connectés au serveur
- Permettre l'impression «Follow you» en passant notre badge sur n'importe quel photocopieur.

MIGRATION SERVEURS MESSAGERIE

Afin de bénéficier de la dernière version d'Exchange Server et profiter surtout des correctifs de sécurité préconisés dans le parcours Cyber, la migration était obligatoire et s'orientait aussi vers une solution de haute disponibilité des serveurs avec la mise en place d'un Database Availability Group (DAG)

EVOLUTION SAISIE DES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

- Etude de faisabilité technique afin de mettre en place une décentralisation de la saisie des résultats depuis chaque bureau de vote.

PARCOURS CYBER SÉCURITÉ

- Audit technique et mise en place d'interventions suite préconisations.

EVOLUTION DU LOGICIEL DE GESTION DE L'EHPAD

- Acquisition, mise en service et maintenance d'un logiciel en mode SAAS de gestion de l'EHPAD Recouvrance et de la Résidence Autonomie Soleil.

PROJET 2023

- Suite à la mise en place en 2017 de Tableaux Interactifs dans 17 structures scolaires, renouvellement du parc ordinateur, réalisé avec le partenaire SOLURIS.
- Mise en place d'un nouveau marché de photocopieurs avec la création d'un groupement de commandes.
- Lancement AUDIT parc Box, lignes fixes, sur l'Agglo, la Ville et le CCAS. Objectif ciblé, réduction des coûts de fonctionnement, puis dans un second temps mise en place de solutions technique suite arrêt progressif du cuivre.
- Evolution logiciel de gestion Ludothèque avec réservation possible en ligne.
- Passage à la nomenclature M57 pour la Direction des Ressources Humaines en concertation avec la Direction des Finances.
- Mise en place d'une fibre et mise en place d'un parefeu sur le site du Centre Aquatique.
- Renouvellement du parc matériel pour pour les services de la Ville, de l'Agglomération, du CCAS et des structures scolaires.
- Changement de la presse numérique Service Communication de la Ville.

- Etude pour le câblage des bureaux et suivi de travaux à l'hôtel de Ville pour le futur
- Déménagement des services de la mobilité et de la Police Municipale.
- Changement logiciel commerce des services de la Ville.
- Migration du serveur hébergeant l'application métier des services vie associative
- Mise en place d'un outil de gestion des files d'attente accueil Ville, Etat Civil, passeports

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

Fabrice Barousseau, vice-président, en charge de la transition numérique.

2023, en quelques chiffres



353 demandes d'intervention par mois
335 demandes résolues par mois



750 000 mails entrants par mois
175 000 mails sortants par mois



111 nouveaux ordinateurs
45 ordinateurs installés dans les écoles



320 000€
d'investissements mandatés
432 000€ de budget de
fonctionnement mandaté

Perspectives 2024

- **ACTIONS PARCOURS CYBER** : audit métiers afin de déterminer la criticité des métiers, déterminer un plan d'actions pour la continuité de service.
- **RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PAREFEUX** : Le projet concerne la mise en place d'une solution de sécurité du système d'informations pour l'Agglomération de Saintes, la fin de vie prochaine de certaines solutions de sécurité du SI, la nécessité de protéger de façon adéquate le système d'information de l'Agglomération, le remplacement de solutions de sécurité obsolètes et la nécessité de renforcer la sécurité en prenant en compte l'authentification multi facteur (MFA) sont les objectifs et les enjeux.
- **DÉMÉNAGEMENTS SUR L'HÔTEL DE VILLE DES SERVICES POLICE MUNICIPALE ET MOBILITÉ URBAINE** : Travaux de réaménagement en cours, prévision déménagement 1 semestre 2024, volonté de regroupement de ces 2 services actuellement sur 2 sites différents. Prévision de la mise en place d'un accueil mutualisé.
- **MISE À NIVEAU DES SERVEURS ET SYSTÈME D'EXPLOITATION OBSOLÈTES** : Dans le cadre du parcours cyber sécurité, une action de prise en compte rapide des mises à niveau et correctifs des systèmes d'exploitation nous a été préconisée.
- **BADGE HOROQUARTZ** : Remise en service avant la fin de l'année 2024 du système Nécessité d'étude d'implantation de lecteurs pour badger, de retenir les services et sites qui seront équipés, déterminer l'organisation de fonctionnement avec l'outil.
- **ELECTIONS JUIN 2024** : Mise en place de la décentralisation informatique lors des élections Européennes. 18 Bureaux à équiper avec du matériel, des liens, et du téléphone.
- **CHANGEMENT DE SERVEURS CIRIL RH ET FINANCES** : Nécessité d'évolution des serveurs obsolètes et mise

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39

Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>



Page 66/7



PATRIMOINE

Composé de 9 agents, la direction du patrimoine comprend : l'équipe administrative et financière, l'équipe dessins/subventions, le service projets et le service gestion de patrimoine.

INONDATION DES LOCAUX DU SIÈGE DE L'AGGLOMÉRATION

- Parking extérieur
- Parking sous-terrain

DES TRAVAUX MULTIPLES

- TRAVAUX EXTÉRIEURS MICRO CRÈCHE DE DOMPIERRE SUR CHARENTE : Création d'une terrasse bois, mise en place d'un abri de jardin et fourniture et pose d'une clôture et d'un portillon pour la sécurité des enfants dans le jardin
- REFECTION VERANDA CRECHE 123 SOLEIL: Réfection complète des menuiseries de la véranda de la crèche 123 soleil avec modification de la configuration des ouvrants pour une utilisation optimale et pour une meilleure ventilation.
- REFECTION TOITURE CHAUFFERIE SIEGE AGGLOMÉRATION : Réfection complète de la toiture de la chaufferie du siège de l'agglomération.
- TABLE ELEVATRICE SIEGE AGGLOMÉRATION : Fourniture et pose d'une table élévatrice électro-hydraulique au siège de l'agglomération afin de faciliter diverses manutentions.

LANCEMENT DU PROJET PISCINE SUR LA TROCANTE:

- Concours d'architecte et démolition et déconstruction de la friche Trocante



Francis Grellier,
vice-président, en
charge des bâtiments
communautaires et des
travaux.

- LIGNE VERTE TOURISME : Reprise en peinture résine de la ligne verte et pose de panneaux bois informatifs dans la Ville de Saintes pour orienter les touristes vers les monuments remarquables.
- RENOUELEMENT DU PARC AUTOMOBILE : Achat d'un véhicule électrique pour le pool général de l'agglomération.
- ENTRETIEN DES ESPACES VERTS: Réalisation de l'entretien des espaces verts des Zones d'activités communautaires et de ceux associés au patrimoine de l'agglomération (Siège, crèches, Aqueducs, ..)
- ENTRETIEN DE LA VOIRIE DES ZAE: Réalisation de l'entretien et des réparations de la voirie des Zones d'activités communautaires.
- MISE AUX NORMES DU RESEAU PLUVIAL DE LA DECHETTERIE OUEST : Création d'un bassin de rétention et des ouvrages de traitement des eaux pluviales ainsi qu'un bassin pour la sécurité incendie.
- AMENAGEMENT DU PARKING DES AGENTS : Remplacement des candélabres, mise aux normes du pluvial, pose de clôture et mise en œuvre d'un nouveau revêtement. Pose de barrière de contrôle d'accès.
- SIGNALÉTIQUE DANS LES ZONES D'ACTIVITE : Pose des jalonnements des entreprises du second écran dans les ZAE La Bobinerie, La Sauzaie et Les Champs Breuillet.
- EXTENSION ZAE LE FIEF PICAUD SUR LA COMMUNE DE MONTILS: Mission de conduite d'opération et finalisation des études et réalisation des travaux.
- AMENAGEMENT ZAE LES CHARRIERS SUD SUR LA COMMUNE DE SAINTES: Mission de conduite d'opération et études d'Esquisse.
- FUTURE PISCINE : Marchés de AMO, concours d'architecte jusqu'à la phase attribution du marché et marchés de MOE et d'entreprises pour la déconstruction - démolition de la friche Tocante.
- CRECHE PASSERELLE : Ajustement du programme avec l'AMO suite aux décisions prises et achat du bâtiment Resto du cœur avec réalisation des diagnostics avant la vente.
- MISSION LOCALE : Passage de géomètre pour délimitation des besoins de parcelle pour le projet. Travail avec la ville de Saintes et les AMO respectifs pour l'ilot centrale. Consultation de l'AMO pour une mission de programmiste et attribution du marché.

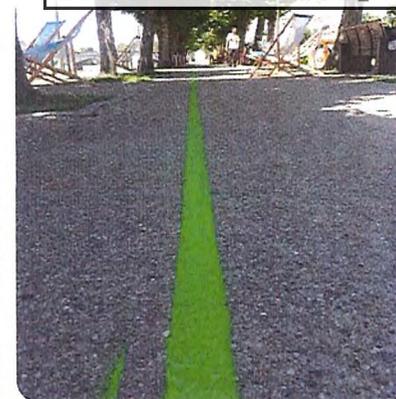
Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

S²LOW

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE



Perspectives 2024

- CRÈCHE PASSERELLE/ 1 2 3 SOLEIL : Travaux de désamiantage d'une partie de la crèche 123 soleil (côté crèche familiale) avant la réalisation de travaux de réaménagement pour accueillir la crèche Passerelle lors des travaux d'extension de celle-ci.
- EX LOCAUX ADMINISTRATIFS DE L'AGGLOMÉRATION : Réfection totale de la toiture terrasse des ex-locaux administratifs de l'agglomération situés Avenue de Tombouctou à Saintes.
- AMÉNAGEMENT ZAE LES CHARRIERS SUD : Finalisation études AVP, PRO. Consultation pour réalisation des fouilles archéologiques.
- AMÉNAGEMENT ZAE LES BRANDES : Poursuite des études (AVP, PRO). Réalisation du diagnostic archéologique.
- FUTURE PISCINE : Réalisation des travaux de déconstruction - démolition et dépollution du site.
- MISSION LOCALE : Achat de la parcelle
- CRÈCHE PASSERELLE : consultation MOE.

Chaîne d'intégrité du document : B9 82 8A 2B 1E A6 07 07 A8 7C 28 34 BF AB A5 39
Publié le : 26/11/2024
Par : Bruno DRAPRON
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/472544>



Page 6/71/2

RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources des humaines, composée de 12 agents, est organisée en deux pôles : un dédié à la paie, la carrière et le suivi de la masse salariale, et un second composé de la prévention, du maintien dans l'emploi du recrutement, de la GPEEC et du dialogue social.

La gestion du temps de travail, des titres restaurant et de tout le suivi administratif de la direction sont assurés par une assistante RH.

FAITS MARQUANTS

La masse salariale 2023 été impactée par une augmentation des effectifs sur emplois permanents (+62 agents), en partie dû à la volonté de Saintes Grandes Rives, l'Agglo de poursuivre sa politique d'employabilité sur le long terme. De nouveaux agents ont été recrutés pour mettre en œuvre les politiques publiques de l'Agglomération et un grand nombre d'agents ont été pérenniser dans leur emploi (68 stagiairisations essentiellement sur les métiers liés à l'enfance).

En parallèle, l'agglomération applique une veille stratégique des différents appels à projets permettant de structurer les missions grâce à des postes subventionnés, c'est le cas par exemple du service eaux et milieux naturels, avec pour exemple le poste de chargé de mission Natura 2000 ou celui des espaces naturels sensibles, tous deux financés à 80% sur 3 ans.

2023, en quelques chiffres

722 agents rémunérés
au 31 décembre 2023



25 arrivées

35 départs

14 par voie de
mutation



Marie-Line Cheminade, vice-présidente,
en charge des ressources humaines et du
dialogue social.



Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 017-211704150-20241114-2024_149-DE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le 12 avril 2023, une Charte de coopération a été signée entre l'Agglomération de Saintes et le Conseil de Développement pour définir un cadre souple et évolutif d'échanges et de coopérations, structurer les relations et leurs modalités entre les deux instances.

Le Conseil de Développement a remis en 2023 deux contributions à l'Agglomération de Saintes : la première relative «aux leviers pour favoriser l'accueil des professionnels de santé et répondre aux besoins de la population» et la seconde sur «l'adaptation des espaces urbains au changement climatique et les principes à retenir dans le cadre de l'aménagement d'une nouvelle zone ou vien lors d'une requalification d'un secteur».

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITION (CDT) DE SAINTONGE ROMANE

Le CDT du territoire Saintonge Romane a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Syndicat du Pays de La Saintonge Romane, les EPCI de Saintes Grandes rives, l'Agglomération de Coeur de Saintonge, de Gémozac et de la Saintonge Viticole afin de mettre en oeuvre un plan d'actions pluriannuel dans le cadre de la stratégie territoriale visant à :

- Agir pour être reconnu comme un territoire attractif et innovant
- Faire de la transition écologique et énergétique une réalité en Saintonge Romane
- Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité et construire une offre attractive des équipements sportifs, culturels et de loisirs.

CONTRAT DE PROXIMITÉ

Le contrat de proximité a pour objet de décliner les politiques départementales dans le territoire saintais en matière d'insertion et d'accompagnement des personnes les plus fragiles, de mobilité, de santé, de logements, d'accès aux services publics, d'équipements culturels et sportifs, de la place des aînés et de la jeunesse dans la société, de soutien aux personnes handicapées, du droit à l'enfance, de la politique de l'eau, de la protection de l'environnement, de l'inclusion numérique et tout autre défi d'importance pour la cohésion.

L'Agglomération de Saintes et ses 36 communes ont approuvé les termes du contrat et mobilisé toutes les dimensions humaines, sociales, économique, géographiques des politiques départementales pour une agglomération plus attractive, innovante, durable et solidaire.

Perspectives 2024

- 3 nouvelles saisines co-construites avec les membres du Conseil de Développement : «Avis sur le projet de Plan Climat Air Energie de l'Agglomération», «dix ans après la prise de compétence «éducation» par l'Agglomération, quelles évolutions pour les usagers ?» et «Quel est le territoire rêvé dans dix ans pour les jeunes de 16 à 25 ans ?»
- Contrats pour pour le territoire :
 - Réunion des instances de suivi des contrats signés avec l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine
 - Signature du contrat de proximité avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime puis réunion des instances de suivi
 - Contribution à l'élaboration du volet de Plan Etat - Région 2021-2027



Alain Margat,
conseiller
communautaire
délégué, en charge
du conseil de
développement,
animation du



Annexe



Annuaire des communes

MAIRIE DE BURIE (17770)

Maire : Gérard PERRIN
7, place de l'hôtel de Ville
☎ 05-46-94-90-25
✉ mairie.burie@wanadoo.fr
www.mairie-burie.fr

MAIRIE DE BUSSAC-SUR-CHARENTE (17100)

Maire : Jean-Luc MARCHAIS
139, route du Val de Charente
☎ 05-46-93-11-11
✉ mairie@bussac-sur-charente.fr
www.bussac-sur-charente.fr

MAIRIE DE CHANIERIS (17610)

Maire : Eric PANNAUD
2, rue Aliénor d'Aquitaine
☎ 05-46-91-12-70
✉ contact@chaniers.fr
www.chaniers.fr

MAIRIE DE CHÉRAC (17610)

Maire : Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU
Place de la Mairie
☎ 05-46-96-44-02
✉ mairie@cherac.fr
www.cherac.fr

MAIRIE DE CHERMIGNAC (17460)

Maire : Jean-Michel ROUGER
2, place du Maréchal Leclerc
☎ 05-46-92-60-53
✉ mairie@chermignac.fr
www.chermignac.fr

MAIRIE DE COLOMBIERS (17460)

Maire : Aurore DESCHAMPS
7, rue Bel Air
☎ 05-46-91-22-52
✉ commune-de-colombiers174@orange.fr

MAIRIE DE CORME ROYAL (17600)

Maire : Alain MARGAT
8, rue du Stade
☎ 05-46-74-90-90
✉ mairie.cormeroyal@free.fr
www.mairie17cormeroyal.fr

MAIRIE DE COURCOURY (17100)

Maire : Eric BIGOT
15 bis, rue de la Liberté
☎ 05-46-93-18-23
✉ mairie@courcoury.fr
www.ville-courcoury.fr

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-CHARENTE (17610)

Maire : Gaby TOUZINAUD
162, rue des Gabariers
☎ 05-46-91-01-05
✉ mairie.dompierresurcharente@wanadoo.fr
www.dompiere-sur-charente.com

MAIRIE DE ECOYEUX (17770)

Maire : Pascal GILLARD
18, rue de la République, Le Bourg
☎ 05-46-95-96-51
✉ contact@ecoyeux.fr
www.ecoyeux.fr

MAIRIE DE ÉCURAT(17810)

Maire : Bernard CHAIGNEAU
1, Place saint Louis
☎ 05-46-74-64-52
✉ mairie@ecurat.fr
www.ecurat.fr

MAIRIE DE FONTCOUVERTE (17100)

Maire : Francis GRELLIER
12, place de l'Eglise
☎ 05-46-93-06-47
✉ mairie@fontcouverte17.fr
www.fontcouverte17.fr

MAIRIE DE LA CHAPELLE DES POTS (17100)

Maire : Pierre-Henri JALLAIS
5, rue de la Mairie
☎ 05-46-91-50-76
✉ secretariat@lachapelle-des-pots.fr
www.lachapelle-des-pots.fr

MAIRIE DE LA CLISSE (17600)

Maire : Joseph-Daniel DE MINIAC
78, route de Marennes-Oléron
☎ 05-46-93-28-04
✉ secretariat@la-clisse.fr
www.laclisse.fr

MAIRIE DE LA JARD (17460)

Maire : Jérôme GARDELLE
5, route Napoléon
☎ 05-46-96-90-70
✉ secretariat@lajard.fr

MAIRIE DE LE DOUHET (17100)

Maire : Stéphane TAILLASSON
3, route de Saint Jacques de Compostelle
☎ 05-46-97-77-74
✉ accueil@ledouhet.fr

MAIRIE DE LE SEURE (17770)

Maire : Sylvie CHURLAUD
18, Place de la Mairie
☎ 05-46-94-91-44
✉ mairie@leseure17.fr

MAIRIE DE LES GONDS (17100)

Maire : Alexandre GRENOT
9, rue Maurice Ravel
☎ 05-46-93-18-11
✉ mairie-les-gonds@wanadoo.fr
www.lesgonds.fr

MAIRIE DE LUCHAT (17600)

Maire : Jacki RAGONNEAUD
2, rue de la Mairie
☎ 05-46-94-82-13
✉ mairie@luchat.fr
www.luchat.fr

MAIRIE DE MIGRON (17770)

Maire : Agnès POTTIER
1, place des Anciens Combattants
☎ 05-46-94-91-12
✉ mairie@migron17.fr
www.migron17.fr

MAIRIE DE MONTILS (17800)

Maire : Victor Alain NGUEWOUA
8, rue de la Gîte
☎ 05-46-96-42-38
✉ mairie@montils.fr
www.montils.fr

MAIRIE DE PESSINES (17810)

Maire : Philippe DELHOUME
15, Rue de la Saintonge
☎ 05-46-93-68-05
✉ mairie@pessines.fr
www.pessines17.fr

MAIRIE DE PISANY (17600)

Maire : Pierre TUAL
3, avenue Jean de Vivonne
☎ 05-46-94-80-20
✉ mairie@pisany.fr

MAIRIE DE PRÉGUILLAC (17460)

Maire : Martine MIRANDE
7, Rue de Perjus
☎ 05-46-93-66-29
✉ mairie.preguillac@wanadoo.fr
www.preguillac.fr

MAIRIE DE ROUFFIAC (17800)

Maire : David MUSSEAU
2 allée de l'école
☎ 05-46-96-40-93
✉ mairie@rouffiac17.fr
www.rouffiac17.com

MAIRIE DE SAINT-BRIS-DES-BOIS(17770)

Maire : Bernard COMBEAU
4, rue de la Vallée
☎ 05-46-91-53-23
✉ mairiesaintbris@wanadoo.fr
www.saintbrisdessbois.fr

MAIRIE DE SAINT-CÉSAIRE (17770)

Maire : Christelle BASSO-FIN
2, rue de la Maine
☎ 05-46-91-55-45
✉ mairie@saint-cesaire.fr
www.saint-cesaire17.fr

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le
ID: 017-211704150-20241114-2024_149-DE



MAIRIE DE SAINT-SEVER-DE-SAINTEONGE (17800)

Maire : Philippe
59, Rue de Saintonge
☎ 05-46-91-02-65 / 09-77-08-17-65
✉ mairie@stsever17.fr
www.stsever17.fr

MAIRIE DE SAINT-SAUVANT (17610)

Maire : Jean-Marc AUDOUIN
10, rue du Marché
☎ 05-46-91-50-10
✉ mairie@saintsauvant17.fr
www.stsauvant17.fr

MAIRIE DE SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX (17810)

Maire : Frédéric ROUAN
11 Grand Rue
☎ 05-46-92-91-04
✉ accueil.mairie@sgdc17.fr
www.saintgeorgesdescoteaux.fr

MAIRIE DE SAINT-VAIZE (17100)

Maire : Michel ROUX
10, route de la Port la Pierre
☎ 05-46-91-71-80
✉ mairie@saint-vaize.fr
www.commune-saint-vaize.fr

MAIRIE DE SAINTES (17100)

Maire : Bruno DRAPRON
Square André Maudet - BP 319
☎ 05-46-92-34-45
✉ cabinet-du-maire@ville-saintes.fr
www.ville-saintes.fr

MAIRIE DE THÉNAC (17460)

Maire : Sylvie MERCIER
35, rue de la République
☎ 05-46-92-63-58
✉ accueil.mairie@thenac17.fr

MAIRIE DE VARZAY (17460)

Maire : Bernard CHATEAUGIRON
8, rue de l'Arnoult
☎ 05-46-94-80-55
✉ mairie@varzay.fr
www.varzay.fr

MAIRIE DE VÉNÉRAND (17100)

Maire : Françoise LIBOUREL
26, rue des deux sources
☎ 05-46-97-77-03
✉ mairie.venerand@wanadoo.fr
www.venerand.fr

MAIRIE DE VILLARS-LES-BOIS (17770)

Maire : Fabrice BARUSSEAU
39, rue de la Mairie
☎ 05-46-94-96-24

SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO



www.agglo-saintes.fr





12 boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES

Tel. 05 46 93 41 50
info@agglo-saintes.fr

Suivez toute l'actualité sur notre site internet :

www.agglo-saintes.fr

Crédits photos : ©AgglodeSaintes, ©FreePik, ©MarionBertin, ©RomainMarsaly, ©Winair,
©DamienTugulescu, ©LauraYelpa, ©EmyNassy

Maquette et mise en page : M.Bouju, J.Cady / Service communication - Saintes Grandes Rives, l'Agglo

La réalisation de ce rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités) qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement aux maires de chaque commune membre un